

P.5 REGARD

CHERCHER LE GARÇON

Pascal Allain

P.36 LE GRAND ENTRETIEN

LE PAYS A BESOIN  
D'UNE VRAIE LOI CADRE  
DE SANTE PUBLIQUE

Jean-Luc Gibelin

P.48 PRODUCTION DE TERRITOIRES

LE SAHARA,  
UN ESPACE DÉSTABILISÉ ?

André Bourgeot

LA REVUE DU  
PROJET

DOSSIER

# MUSULMANS : DÉPASSER LES IDÉES REÇUES

## EXPRESSION COMMUNISTE



## THÈMES DES PROCHAINS NUMÉROS DE LA REVUE DU PROJET :

**Mots glissants ; Contre le choc des civilisations ; La gauche...**

Vous avez des idées sur ces dossiers ? N'hésitez pas à nous contacter.

Écrivez à [revue@pcf.fr](mailto:revue@pcf.fr)

## 3 ÉDITO

**Guillaume Roubaud-Quashie** Islamophobie ?

## 4 POÉSIES

**Victor Blanc** Feuilles d'herbe, de Walt Whitman

## 5 REGARD

**Pascal Allain** Chercher le garçon

## 6 ▶ 33 LE DOSSIER

## MUSULMANS : DÉPASSER LES IDÉES REÇUES

**Mickaël Bouali et Clément Garcia** Islam : sortir des assignations identitaires pour faire cause commune

**Pierre Dharréville** Avec les musulmans

**Jacques Berque** Lectures contradictoires du Coran : le figé et l'ouvert

**Marie Miran-Guyon** Côte d'Ivoire. Un civisme musulman à toutes épreuves

**Sylvie-Anne Goldberg** Sur l'antisémitisme dans le monde musulman

**Michaël Orand** Les musulmans, ça se compte ?

**Vincent Tiberj** Les « musulmans de France » : un profil social et politique spécifique ?

**Leyla Arslan** Y a-t-il une expérience musulmane en France ?

**Gregory Marin** L'islam dans le champ politique

**Jean-Loup Amselle** Les multiples identités d'un individu

**Sophie Bessis** La double impasse

**Jocelyne Dakhli** Émergence et réalités de l'islam en France

**Frédéric Dejean** La question musulmane dans l'espace

**Marina Albiol** La religion, une question privée

**Todd Shepard** Comment l'indépendance algérienne a transformé la France

**Alain Ruscio** Mal nommer les hommes : le cas de l'Algérie coloniale

## 35 LECTRICES &amp; LECTEURS

**Yvon Quiniou** Une société sans religion ?

## 36 ▶ 39 TRAVAIL DE SECTEURS

## LE GRAND ENTRETEN

**Jean-Luc Gibelin** Le pays a besoin d'une vraie loi cadre de santé publique

## PUBLICATIONS DES SECTEURS

**Yves Dimicoli** L'euro dans la « guerre des changes »

## 40 COMBAT D'IDÉES

**Gérard Streiff** Connaissez-vous Stuart Hall ?

## 42 FÉMINISME

**Patrick Ribau** Femmes d'Irak d'aujourd'hui

## 44 MOUVEMENT RÉEL

**Cédric Durand** Le capital fictif

## 46 HISTOIRE

**Joëlle Fontaine** Grèce, mai 1945 : une grande résistance brisée

## 48 PRODUCTION DE TERRITOIRES

**André Bourgeot** Le Sahara, un espace déstabilisé ?

## 50 SCIENCES

**Behaa Krefa, Muriel Roger et Chemseddine Menakbi** Qu'est-ce qu'un informaticien ?

## 52 SONDAGES

**Gérard Streiff** Guerre d'Algérie : un regard un peu plus distancé

## 53 STATISTIQUES

**Michaël Orand** Après Pôle Emploi, que deviennent les demandeurs d'emploi ?

## 54 CRITIQUES

• LIRE : **Jean Quétier** Vygotski : vers une psychologie dialectique

• **Ludvine Bantigny** *La Fabuleuse histoire des journaux lycéens*

• **Bernard Friot** *Émanciper le travail*

• « Rebelles à l'ordre colonial » *Cahiers d'Histoire.*

*Revue d'histoire critique*, n° 126.

• « Archives des jeunes, jeunes des archives »

*La Gazette des archives*, n° 235.

## 58 DANS LE TEXTE

**Florian Gulli et Jean Quétier** Classe en soi, classe pour soi

## 61 BULLETIN D'ABONNEMENT

## 63 NOTES

Merci à Mohamed Chaffa pour la couverture et les illustrations du dossier. Photos Luna C.

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Clément Garcia.

**La Revue du Projet** - Tél. : 01 40 40 12 34 - **Directeur de publication** : Patrice Bessac

**Rédacteur en chef** : Guillaume Roubaud-Quashie • **Secrétariat de rédaction** : Noëlle Mansoux • **Comité de rédaction** : Caroline Bardot, Héléne Bidard, Davy Castel, Igor Martinache, Nadhia Kacel, Victor Blanc, Stéphanie Loncle, Clément Garcia, Maxime Cochar, Alexandre Fleuret, Marine Roussillon, Étienne Chosson, Alain Vermeersch, Corinne Luxembourg, Léo Purguette, Michaël Orand, Pierre Crépel, Florian Gulli, Jean Quétier, Séverine Charret, Vincent Bordas, Anthony Maranghi, Camille Ducrot, Stève Bessac • **Direction artistique et illustrations** : Frédo Coyère • **Mise en page** : Sébastien Thomassey • **Édité par** l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19) **Imprimerie** : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • **Dépôt légal** : Mai 2015 - N°47. ISSN 2265-4585 - Numéro de commission paritaire : 1019 G 91533.

## Islamophobie ?

**E**ncore une histoire de mots ? Eh oui ! Et ce n'est qu'un début car vous attend le mois prochain un plein dossier sur le sujet. Ne soupirez pas, en laissant échapper : « Ne ferait-on pas mieux de changer les choses plutôt que de parler des mots qui les désignent ? » Car comment parviendrons-nous à changer les choses si ce n'est, d'abord, en prononçant des mots, en écrivant des mots, en affichant des mots ? Or ces petites choses ne sont pas toujours des outils dociles. Ils véhiculent bien souvent toute une conception du monde avec eux. Je ne fais pas plus long et renvoie celles et ceux que je n'aurais pas convaincu en dix lignes, au dossier « Mots piégés » (n° 24, 2013).

Venons-en au fait. Un mot à la cote ces temps derniers : islamophobie. Qu'il soit récent dans l'usage courant ne doit pas inquiéter : s'il permet de nommer mieux une réalité – qu'on n'aura pas la naïveté de croire nouvelle –, alors qu'il soit le bienvenu ! À rebours, qu'il soit en phase de banalisation ne doit pas nous exonerer de réfléchir. Alors, réfléchissons...

Commençons par la fin : « -phobie ». On retrouve bien sûr le verbe grec « φοβέω » [phobéô]. Le dictionnaire d'Anatole Bailly – que les technocrates ignares qui nous gouvernent veulent destiner à la poussière des musées – donne plusieurs sens assez clairs : 1) mettre en fuite, en suscitant l'effroi. Ainsi de l'épervier faisant fuir les geais, ou des chammelles avec les chevaux... 2) effrayer. D'où, à la voie passive : 1) être chassé par la crainte 2) être effrayé. Mais de la racine à l'usage français, il peut y avoir un écart, même si le sens de la racine reste souvent en arrière-plan. Ainsi, côté français, le suffixe grec « -phobe/-phobie », après quelques usages érudits ou poétiques – ainsi, Tristan Corbière, dans les *Amours jaunes* en 1873 : « Est-ce un anthropophobe, un poète à rebours ? Et en haussant l'épaulé : "Ah ! ça non, c'est un sourd !" » – s'ancre dans notre langue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et dans un champ précis : la psychopathologie. On est donc dans la maladie : on est agoraphobe (peur de la foule), photophobe (de la lumière), etc. Première difficulté tendancielle quand on l'applique à une opinion : on quitte le débat pour l'asile psychiatrique...

Regardons le début à présent : « islamo- ». Ce qui est objet de crainte, de rejet, de mise à distance, c'est l'islam, c'est-à-dire une religion. Et là, on tique. Redouter, critiquer une

religion, ce serait un problème ? Sans que le mot existât, on a connu la chose : quand Louis XIV révoque l'édit de Nantes en 1685, quiconque ne se plie pas au catholicisme doit s'attendre à quelques difficultés – sans qu'il soit même nécessaire de remonter aux bûchers d'antan. Autant sortir tout de suite Jaurès du Panthéon, car de laïcité il ne subsisterait plus rien si on commençait à condamner toute critique d'une doctrine religieuse.

Mais lâchons un instant le mot disséqué pour mieux cerner ses usages. Quand la plupart des femmes et hommes de bonne volonté emploient le terme d'islamophobie, à quoi font-ils allusion ? à des critiques hérétiques de telle ou telle sourate ? Nenni : le plus souvent, ce sont des agressions contre des personnes de confession musulmane qui sont évoquées. Et combien, hélas, ont-ils raison ! Et combien c'est intolérable ! À l'évidence, ce n'est pas d'islamophobie qu'ils parlent mais de musulmanophobie et c'est tout autre chose : on peut critiquer toutes les doctrines, religieuses ou non, mais pas pas touche aux personnes ! C'est la règle laïque : liberté d'expression, liberté de conscience (liberté de croire ou non, et de croire à ce qu'on veut) ; égalité dans l'assurance de ne pas être inquiété pour ce qu'on dit ou croit. C'est pourquoi, *stricto sensu*, « islamophobie » pose problème. Précisons, au passage, qu'il en va tout autrement pour « antisémitisme » ou « homophobie » – même si on peut regretter l'espèce de pathologisation du « -phobie » – car ce sont les *personnes* qui sont désignées – ceux qu'une lecture raciale classe et pourchasse comme sémites d'un côté, les homosexuels de l'autre – et non pas une doctrine – le judaïsme ou, a fortiori, un hypothétique « homosexualisme ».

On dira, croyant en avoir fini : encore un mot mal ficelé dans la forme mais sauvé par l'usage. Peut-être, en voyant bien qu'on touche ici à de la matière hautement inflammable... Quoi qu'il en soit, le problème le plus énorme est sans doute ailleurs : l'antiracisme serait dépassé, l'heure serait à concentrer le tir sur le problème premier du moment, l'islamophobie. Beh oui, le « racisme », cette chose désuète à l'heure où plus personne ne croirait à l'existence de races et encore moins à leur inégalité... Voire ! Sans même rappeler l'épisode Laurent Blanc qui cherchait des Noirs pour leur force physique naturelle (!), allons droit à l'essentiel. Sans nier qu'une hostilité

concentrée sur les pratiquants de l'islam se développe – ce serait absurde ! – et qu'il faille y répondre fermement, est-on sûr que cette hostilité vient d'abord de la dimension religieuse ou ne serait-elle pas, d'abord, le prolongement, dans le domaine de la religion, d'une hostilité xénophobe foncièrement raciste ? En clair, qui est-ce qui se fait tabasser ? Le musulman ou celui qu'on considère comme l'étranger, qu'on repère et classe ainsi avec les yeux, c'est-à-dire avec la couleur de la peau ? Le croyant ou « le bicot », le dévot ou « le sale nègre » ?

Bien sûr, on est enseveli sous les romans sur la mort du racisme ; il serait remplacé par une « hostilité culturelle » ; ce ne seraient plus « les Arabes » ou « les nègres » qui seraient visés mais leur « culture », caractérisée par une religion : la « culture musulmane ». Mais ce serait quoi, au fait, « la culture musulmane », ce bon bloc aux contours nets et au contenu bien défini qui la différencierait bien nettement des autres « cultures » (occidentale ? chrétienne ? blocs très évidemment clairs eux aussi...) ? le philosophe Averroès ? l'historien Ibn Khaldoun ? l'explorateur eunuque Zheng He ? le souverain Sultan Agung (Mataram – Indonésie actuelle) ? Ben Laden ? Et il va de soi que ceux à qui on refuse un emploi ou un logement, c'est parce qu'on devine, au premier coup d'œil, qu'ils sont des partisans des positions historiographiques de Ibn Khaldoun ! Quelle drôle de culture que celle qui se lit dans une couleur et se devine dans un prénom qui unit le marxiste Samir Amin au mannequin Samir Benzema ou au footballeur Samir Nasri qui, pour sûr, partagent la même culture !

Non, une fois n'est pas coutume, c'est Nicolas Sarkozy qui a donné la clé, en mars 2012, avec sa formule qui dit tout : les « musulmans d'apparence ». Il n'est pas besoin de creuser beaucoup pour voir, toujours présent, toujours changé et toujours identique, ce racisme dont on n'est toujours pas sorti et dont on n'arrive pas à sortir – mais qui nous y aide ? Ce racisme qui se dresse comme une roide barrière sur la route d'une conscience de classe. Le combat n'est pas fini ; il est devant nous, pour unir et gagner, ensemble. ■



**GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE,**  
rédacteur en chef

Charb, *Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes*, Les Echappés, 2015. Le titre, incisif, de cet ouvrage posthume pourra faire fuir ou servir de prétexte à une nouvelle série d'attaques non informées contre le dessinateur assassiné. Et pourtant, c'est une invitation claire et argumentée, à débattre de ce sujet important. Oui, pour beaucoup, « le sang sèche vite en entrant dans l'histoire », comme le chantait Ferrat, mais quelques minutes et un peu de réflexion : on doit bien ça à Charb, non ?

# Feuilles d'herbe, de Walt Whitman

Que le poète « national » des États-Unis d'Amérique soit ce qu'ils aient par ailleurs compté de plus progressiste est un paradoxe qui ne laisse pas d'émerveiller aujourd'hui. C'est qu'il y a autre chose dans l'idéologie américaine que le meuglement des cow-boys, que les revolvers négriers et puritains, que la jungle du fric : quelque chose qui n'en est pas distinct, mais qui n'en est pas moins radicalement différent, comme les deux faces d'une même pièce. L'Amérique a porté un jour la lutte pour l'émancipation des hommes ; témoin l'admiration de Marx pour Lincoln. Se plonger dans Whitman, c'est retrouver les valeurs les plus américaines et les plus progressistes de l'Amérique.

Walt Whitman est né en 1819 et mort en 1882. À travers lui, c'est un siècle où l'Amérique sort de terre pour devenir, petit à petit, le géant industriel du XX<sup>e</sup> siècle. Whitman, représentant du prolétariat intellectuel, a connu tout cela, et même la Guerre de Sécession, par laquelle l'esclavage fut aboli, où il s'engagea comme infirmier, sous les bannières de l'Union. C'est cette Amérique porte-flambeau que Whitman va chanter dans ses poèmes, celle de la démocratie, de la liberté, de l'imaginaire moderne, de l'optimisme, du panthéisme, du prolétariat naissant... Ses vers libres, souples, rythmés, sont un élan infini de générosité vers le monde. Whitman chante l'individu sans individualisme. C'est l'œuvre admirable de la nature qu'il célèbre dans ce qu'il nomme *Myself* ; et son âme, et son corps, à la fois uniques et communs à tous, sont les liens qui le rattachent au monde et à l'humanité. Ils sont sacrés pour cela. L'individu est le réceptacle de toutes les rumeurs de l'univers, de tous les âges, depuis l'étoile qui scintille en silence à l'horizon, à l'ouvrier qui martèle un clou sur un pont à New York, jusqu'à la procession mystérieuse d'un peuple oublié par les siècles. La poésie de Whitman se lit dans ce

mouvement d'expansion. Tout comme son unique ouvrage, *Feuilles d'herbe*, qu'il augmentera toute sa vie, elle ajoute, incorpore, fait des listes, des inventaires à n'en plus finir d'images et de merveilles, avec cette volonté de tout retenir, de ne rien oublier, comme une gigantesque arche de Noé des réalités naturelles et des passions humaines.

Surtout chez Whitman, c'est le corps qui retient l'attention. Qu'il soit [corps électrique] dans une foule, dans la démocratie, ou musculature, sécrétions, excréments, Whitman en sacralise toutes les manifestations. Il ne rechigne pas devant ce qu'on nommerait le « bas-corporel », et ne l'envisage jamais avec dégoût. Longtemps occultée, l'homosexualité de Whitman est aujourd'hui bien connue. Sa tendresse virile pour ses *camerados*, sa stylisation du corps masculin, sa recherche de l'électricité sexuelle... Il fut pourchassé pour cela, au point qu'il dut parfois changer de lui-même « le bien aimé » en « la bien aimée » dans certains de ses vers. Pourtant, sa vision de la sexualité est solidaire de sa vision de la cité démocratique : on pourrait dire que, chez Whitman, c'est la tension sexuelle entre les individus qui assurent le respect mutuel, l'amour et l'égalité entre les citoyens. Idéaliste, peut-être ; mais il faut dans ce cas reconnaître, et admirer, les contributions de l'idéalisme à l'idée républicaine.

Walt Whitman, tant par ses grandes hymnes à la gloire de Lincoln, son refus de quitter les quartiers ouvriers, que par sa scandaleuse liberté sexuelle, est à la fois le poète central de l'Amérique et un marginal absolu. Il serait bon qu'elle s'en souvînt.

**VICTOR BLANC**

« Walt Whitman, un cosmos, le fils de Manhattan,  
Fort en gueule, charnel, sensuel, mangeur, buveur, baiseur,  
Pas sentimental, pas au-dessus des autres hommes, ni des autres femmes, ni à part d'eux,  
Ni plus immodeste que modeste.

Qu'on dévise les serrures aux portes !  
Qu'on dévise les portes de leurs charnières !

Si tu avilis quelqu'un c'est moi que tu avilis,  
Quoi que tu dises ou fasses cela me reviendra.

En moi la foule des vagues de l'afflatus, en moi le courant et l'index.

J'énonce le mot des premiers âges, je fais le signe de la démocratie,  
Bon Dieu ! Je n'accepterai rien dont personne n'aurait la contrepartie aux mêmes termes.

Par moi toutes ces voix longtemps muettes,  
Ces voix d'interminables générations de prisonniers, d'esclaves  
Ces voix de désespérés, de malades, de voleurs, de nabots,  
Ces voix de cycles de préparation, d'accrétion,  
De fils connectant les étoiles, d'utérus, de semence de père,  
De droits d'individus opprimés par d'autres,  
De difformes, de laids, de plats, de méprisés, d'imbéciles,  
De la brume dans l'air, du scarabée roulant sa boule de fumier.  
Par moi les voix interdites,  
Les voix de la faim sexuelle, voix voilées – et moi j'enlève le voile –  
Les voix indécentes, clarifiées, transfigurées par mes soins. »

(Walt Whitman, *Feuilles d'herbe*,  
« Chanson de moi-même », 24.)



Jean-Baptiste Ganne,  
*Détumescences*, 2012.  
Techniques mixtes. ©  
Jean-Baptiste Ganne.  
© Adagp, Paris 2015.

## *Chercher le garçon*

Des coupes de compétitions sportives en plastique tel que l'on peut en trouver dans n'importe quel magasin de sport rangées les unes à côté des autres sur une étagère, cette pièce de Jean-Baptiste Ganne pourrait ressembler à un élément bien connu des clubs de foot si les coupes n'étaient pas légèrement tordues. Elle est en cela représentative de l'exposition *Chercher le garçon* qui se tient en ce moment au MAC/VAL et qui a choisi d'aborder les questions de genre, de

sexisme et de stéréotype du point de vue masculin. Cette exposition nous montre ainsi que les artistes femmes ne furent pas seules à s'emparer de ces problématiques mais que l'art fut le moyen pour beaucoup d'hommes de remettre en question l'image que la société leur renvoyait.

**PASCAL ALLAIN**

### ***Chercher le garçon***

Exposition collective d'artistes hommes

Du 7 mars au 30 août 2015

MAC/VAL, Musée d'art contemporain du Val de Marne

Vitry-sur-Seine

# MUSULMANS : DÉPASSER LES IDÉES REÇUES

R  
E  
S  
S  
O  
D

L'islam et les musulmans occupent une place confuse et disproportionnée dans le débat public. Tensions internationales, terrorisme, immigration, religion, multiculturalisme : tout se mêle et s'entremêle pour créer fantasmes et idées reçues qui pèsent lourdement sur le quotidien de nos compatriotes de confession musulmane. Il y a urgence à sortir des querelles identitaires, à dépasser les fausses représentations, pour mener, ensemble, les combats communs et émancipateurs de demain.

PRÉSENTATION

## Islam : sortir des assignations identitaires pour faire cause commune

PAR MICKAËL BOUALI  
ET CLÉMENT GARCIA\*

Lorsqu'en 1095 au concile de Clermont, le pape Urbain II lance le fameux appel qui débouchera sur la Première croisade, il est frappant de constater que celui-ci vitupère l'entreprise d'un *peuple* – « un peuple venu de Perse, les Turcs » – et non une religion dans son ensemble, en l'occurrence l'islam. Quelle régression donc lorsque près de dix siècles plus tard, Samuel Huntington fait de l'Islam le « problème central de l'Occident » à l'issue d'un processus d'essentialisation qui en fait un bloc homogène et intemporel, s'étendant du Sénégal à l'Indonésie – « Le problème central pour l'Occident n'est pas le fondamentalisme islamique. C'est l'Islam, civilisation différente dont les représentants sont convaincus de la supériorité de leur culture et obsédés par l'infériorité de leur puissance ». Que s'est-il donc passé pour qu'un ecclésiastique du Moyen Âge dresse, en prélude à la « guerre sainte »

par excellence, une analyse plus fine que celle développée par un politiste américain au crépuscule du XX<sup>e</sup> siècle ?

Cet islam qui cristallise désormais

échec, girafe, jarre, jupe, luth, bougie, café, caramel, carafe, coton... Des liens historiques forts, car la Méditerranée a été davantage une interface facilitant les échanges entre

« Une mosaïque religieuse compose en réalité l'islam. »

*l'Altérité* dans notre société représente cependant *un Autre* par bien des aspects étrangement proche, *un Autre* qui n'a cessé d'influencer notre région géographique. Entendons par là les différents apports arabo-musulmans au savoir universel, notamment son rôle de passeur historique des écrits de l'Antiquité grecque et latine. Mais encore, qui pourrait aujourd'hui se représenter l'usage de notre langue sans l'emploi des mots empruntés à cet ensemble civilisationnel, à l'instar d'abricot, alcool, assassin, amiral, arsenal, zéro, artichaut, aubergine, limonade, sucre, orange, sirop, magasin, massage, mesquin, douane,

ses différents rivages qu'un rempart inexpugnable protégeant la forteresse Europe. Et des liens historiques qui se sont, de surcroît, renforcés au cours des deux siècles précédents avec l'épisode colonial et les vagues migratoires.

Au-delà, ces ensembles civilisationnels de part et d'autre de la Méditerranée, bien loin d'être monolithiques, relèvent de constructions mouvantes et perméables au changement historique. De fait, le couscous fait partie de la cuisine française et l'islam est une religion majeure de France depuis des décennies. À rebours du fantasme de « Grand remplacement », opposant un passé

pur et culturellement homogène à un présent fait « d'insécurité culturelle », notre société est simplement vivante et, pour croître, elle fait sienne nombre d'apports extérieurs – allogènes disent les savants – comme elle l'a toujours fait. Et, on l'aura compris, cet aspect allogène est d'ailleurs discutable puisque nous sommes nous aussi héritiers de l'ensemble civilisationnel arabo-musulman – pour parler encore couscous, on rappellera que le *ciscusu* est aussi un plat traditionnel de la Sicile occidentale...

Mais avant d'aller plus avant, il convient de faire un sort à deux simplifications qui sont à l'origine de biais idéologiques majeurs. Tout d'abord, rappelons inlassablement que l'amalgame immigré/Arabe (ou Noir selon les variantes)/musulman/étranger est infondé et a pour seul but de constituer une Altérité au sein même de la société française en vue d'une récupération électorale. Ensuite, l'islam comme bloc homogène n'existe pas et n'a jamais existé. Comme bien des reli-

manes. Des moudjahidines afghans armés par les États-Unis contre l'Union soviétique au Hamas, choyé par Israël à ses débuts pour contrer l'influence de l'OLP, les dirigeants occidentaux sont pour beaucoup dans l'émergence de l'islamisme radical à la fin des années 1970. Trente ans après, en détruisant méthodiquement toute forme d'État en Irak, tout en livrant des armes à des groupes djihadistes en Syrie et en Libye, directement ou par le biais d'alliés à l'idéologie affreusement réactionnaire, les chefs de l'OTAN portent une responsabilité fondamentale dans l'émergence d'une organisation comme Daesh. Cet islamisme radical, malgré le vernis anti-impérialiste dont il peut se revêtir est bien évidemment l'ennemi de tous les progressistes et ce n'est pas un hasard si, à chaque attentat, de l'assassinat de Chokri Belaïd et Mohammed Brahmi en Tunisie aux attentats de Paris contre *Charlie Hebdo*, les nôtres sont ciblés. En France, l'écho des tensions internationales se transforme en une

dent leur électorat en usant des mêmes leviers diviseurs.

N'y a-t-il pas anguille sous roche ? Facile pour un Nicolas Sarkozy d'encenser ses amis qataris, leurs riches épouses adeptes du shopping en niqab sur les Champs Élysées tout en stigmatisant l'étudiante voilée ou l'élève refusant de manger du porc par tradition familiale. Mépris de classe, te voilà ! Car au fond, la construction de cet imaginaire antimusulman, s'il peut se draper chez les idéologues de la droite identitaire d'une prétendue lutte séculaire entre Occident et Orient, ne renvoie-t-il pas « simplement » à une question de classe ?

Nous assistons ainsi à une déclinaison nouvelle du long conflit entre la question sociale et la question identitaire, qui vient d'évidence de gagner la dernière manche. Comme communistes, notre place n'est pas dans le débat interne, vif et passionnant, qui agite l'islam. Non qu'il ne nous intéresse pas, mais il convient de laisser aux musulmans le soin de définir quelle doit être leur religion. Aux assignations identitaires, bienveillantes ou malveillantes, nous opposons le principe de laïcité. Celui, simple et puissant qui garantit la possibilité pour chacun d'exercer librement son culte et la nécessaire critique des religions, quelles qu'elles soient. Principe auquel nous ajoutons l'universalisme des droits fondamentaux attachés à la personne. Car pour nous, en toutes circonstances, un citoyen musulman, un salarié musulman, un retraité musulman est un égal. Ses droits et ses aspirations à la liberté, à l'égalité, à la fraternité sont contredits par le règne du capitalisme et bafoués dans sa version néolibérale et conservatrice. Il importe alors de souligner le caractère émancipateur du cheminement de l'homme qui, se détachant de sa stricte condition de naissance et par là des assignations qui lui sont faites à rester dans des cases définies, s'engage dans la figure de l'universel pour faire de chaque exploité, son frère, sa sœur. Il y a urgence à faire monter les causes communes contre toutes les divisions inoculées par les esprits chagrins et nostalgiques, pour certains rabâchant à longueur d'ondes et d'antennes leur peur du « suicide civilisationnel », pour d'autres cherchant à réduire sous la bannière étroite et exclusive d'une religion la diversité des hommes et des femmes qui la pratiquent. ■

## « Aux assignations identitaires, bienveillantes ou malveillantes, nous opposons le principe de laïcité. »

gions, celle-ci est composée de multiples variantes, du sunnisme au chiïsme en passant par l'ibadisme, elles-mêmes à l'origine d'une myriade d'écoles juridiques tels les malékites en Afrique du Nord ou les hanafites en Asie centrale. Au sein du chiïsme, une multitude de subdivisions a vu le jour, siècle après siècle, à l'instar des duodécimains, des ismaéliens, des zaydites ou de courants plus hétérodoxes comme les druzes, les nizarites, les alaouites ou encore les alévis. Il s'agit donc bien d'une mosaïque religieuse qui compose en réalité l'islam – caractère renforcé par l'absence d'autorité centralisatrice commune.

### LA RESPONSABILITÉ DES OCCIDENTAUX

Ces divergences sont sources de tensions lorsqu'elles sont instrumentalisées à dessein géopolitique à l'image du conflit séculaire entre chiïtes et sunnites à l'œuvre en Irak, en Syrie ou encore au Yémen, qui recouvre surtout la rivalité entre deux puissances régionales, l'Iran chiïte contre l'Arabie saoudite sunnite – wahhabite précisément. Mais d'évidence, les acteurs régionaux ne sont pas les seuls à instrumentaliser ces divergences et les pouvoirs occidentaux ont, dans ce domaine, joué les pompiers pyro-

funeste cacophonie. Sur la table à secousse de la crise multiforme qui sévit dans notre pays, chacune, chacun est sommé de donner sa position sur l'islam, les musulmans, leur compatibilité avec la République, si ce n'est avec « notre » civilisation, entendue comme millénaire et endogène. Les esprits s'échauffent, rejouant l'air bien connu de la guerre des religions, reliftée en choc des civilisations, et les fractures de la société française se font béantes.

### UNE QUESTION DE CLASSE ?

Les élections départementales du mois dernier nous auront servi jusqu'à la nausée cette construction du clivage identitaire. Loin de l'enjeu véritable du scrutin et des préoccupations profondes du pays, voile à l'université et menus de substitution dans les cantines ont été joyeusement mêlés aux conflits du Moyen-Orient et au terrorisme islamiste. Que le président d'un parti de droite dite républicaine centre sa campagne et ses propos contre l'Islam et les musulmans en usant des pires amalgames, en dit long sur le degré d'affaissement du débat public et sur le malaise qui secoue le pays. Il est d'ailleurs à noter que le Front national et l'UMP sauce Sarkozy progressent de pair et confon-

\*Mickaël Bouali est collaborateur de l'équipe de *La Revue du projet*. Clément Garcia est vice-rédacteur en chef. Ils ont coordonné ce dossier.

# AVEC LES MUSULMANS

PAR PIERRE DHARRÉVILLE\*

Un avion s'écrase tragiquement dans les Alpes. Premier réflexe des commentateurs de moins en moins gênés aux entournures : le pilote incriminé ne serait-il pas musulman ? L'affaire en dit long, mais faut-il parler d'une « question musulmane » ? Comme en son temps on parlait de la « question algérienne ». Rapport ? Sans doute, même si l'on ne saurait les superposer. N'est-ce pas prendre le risque de se mettre sur le

engluées découle directement de cette prophétie auto-réalisatrice mise en œuvre de façon géostratégique à l'échelle de la planète. L'Occident soi-disant « libre » face au monde musulman... Quelle supercherie ! C'est nier l'histoire comme le présent des peuples et de l'humanité. De cette vision du monde se sont nourris à la fois l'islamophobie et l'intégrisme islamique, deux faces de la même médaille. Il est de bon ton, pour nommer les terroristes qui s'en prennent à la liberté de la presse, à la liberté d'expression, à la

miques à répétition viennent les désigner à la vindicte des bien-pensants, ils en souffrent de la même façon que lorsque certains de leurs coreligionnaires adoptent des comportements publics qui relèvent de conceptions politiques qui ne sont pas les leurs. Tous les courants religieux sont traversés des mêmes contradictions qui structurent l'opinion. Regarder les croyants comme les éléments de blocs monolithiques ne correspond pas à la réalité et à la diversité des faits religieux. Mais on peut dire que nombre d'entre eux, sous des formes diverses liées à leurs personnalités et à leur histoire, sont en quête d'humanité, en quête de sens à donner à leurs existences. On a le droit de considérer que la religion est une imposture ou une chimère, mais il s'agit d'un phénomène social bien réel qui est aussi le reflet de la marche du monde, puisqu'il s'agit de constructions humaines, quoi qu'on pense par ailleurs de l'existence ou non de Dieu. Et il n'est écrit nulle part dans le marbre que les religions seraient par nature et par déterminisme condamnées à n'être que des vecteurs d'aliénation. L'histoire a montré qu'elles peuvent aussi être des ferments d'émancipation, islam compris. Il faut d'ailleurs admettre que les grands courants religieux, portant une réflexion sur la nature et la destinée humaines, ont part à des mouvements civilisateurs.

Répondons toutefois à la question : l'islam remet-il en cause la séparation des religions et de l'État ? L'islam est-il par nature antilaïque et intégriste au sens où la foi musulmane impliquerait nécessairement que le monde soit gouverné au nom d'Allah d'une part, et d'autre part selon des préceptes dictés à son prophète au VII<sup>e</sup> siècle dans le désert de la péninsule arabique ? Si l'interprétation des grands textes religieux est un espace de débat, rien ne le laisse accroire dans le sens général du message coranique. Certes, il s'agit d'un message descendant, qui s'applique et d'un message à vocation universelle. Mais l'islam n'a pas de clergé et le prophète ne doit pas exercer « d'autorité despotique » n'étant qu'un messager, même si nul ne conteste qu'il joua un rôle politique au fil des événements qui ont jalonné son existence. Les premiers musulmans ont immédiatement été confrontés au pluralisme religieux et s'il y eut des quêtes de pouvoir, il y eut aussi des palabres pour vivre ensemble. On pourrait ainsi déconstruire une à une nombre d'idées

« De tout temps, des êtres humains ont instrumentalisé la religion pour asseoir leur domination et les guerres de religion n'ont jamais été que des conflits politiques. »

chemin qui conduisit à la « question juive », sous l'Occupation... Alors question obscène, question insupportable. Question hélas, même si nous ne la reprenons pas à notre compte, qui alimente un processus de stigmatisation ravageur. Elle masque une obsession du danger musulman et des mécanismes d'amalgame de type raciste. C'est le Front national et la droite qui ont fait émerger le sujet et le maintiennent sur le devant de la scène. Et l'extrême droite en a fait le cœur de son opération de communication et de ravalement de façade. Tour de passe-passe : comment habiller le racisme d'un manteau vertu et de respectabilité ? Sous couvert de laïcité (en apparence), haro sur l'islam, sur le remplacement culturel qu'il est censé symboliser, recouvrant ainsi le fantasme de la grande invasion, la peur de l'étranger, de l'autre, du semblable, en même temps. Ainsi, la religion en général étant réputée obscène aux yeux de la République, il serait permis de classer en tête des réalités que l'on ne saurait voir, l'islam en particulier...

## CRÉER UN NOUVEL ENNEMI

Avant toute chose, il faut situer le contexte. Nous sommes en plein cauchemar du prétendu « choc des civilisations », mis en scène par les puissances dominantes pour se créer un nouvel ennemi après la chute du mur et affaiblir ainsi la conscience du conflit de classe. L'affrontement identitaire dans lequel nos sociétés se trouvent

dignité humaine et à des vies humaines, de parler d'islam « radical », [« radical » étymologiquement, renvoie aux racines - NDLR]. Qu'y a-t-il des « racines » ou plutôt du cœur de l'islam dans leurs actes monstrueux ? On peut comprendre la nécessité de nommer ce phénomène et en l'occurrence, il s'agit bien d'intégristes musulmans violents, mais le fanatisme, l'aveuglement et la folie n'ont pas de religion. De tout temps, en revanche, des êtres humains ont instrumentalisé la religion pour asseoir leur domination et les guerres de religion n'ont jamais été que des conflits politiques. Ici, la religion sert d'identité, non pas en tant qu'identité-culture-mouvement mais en tant qu'identité-fantasma-prison, c'est-à-dire comme négation de l'essence humaine, produit des rapports sociaux dans leur complexité et leur immensité ainsi que de la singularité de chaque être humain. Elle est donc utilisée comme ligne de fracture au sein de la famille humaine.

## DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES

La vision de l'islam présentée par les intégristes comme par les islamophobes ne correspond pas à la foi professée par la très grande majorité des musulmans. Et lorsque publiquement est — innocemment ? — posée la question de la compatibilité entre l'islam et la République, ils se sentent directement visés. Lorsque les polé-

reçues, qui se répandent y compris au sein même de *l'oumma*, la communauté des croyants. Même ceux qui ont la tête vissée vers le passé construisent bien, à leur corps défendant un islam de notre temps ; comment pourrait-il en être autrement ?

Selon le grand islamologue que fut Jacques Berque (*Relire le Coran*, Albin Michel), il s'agit de « réactiver la nature humaine » : « La Révélation coranique, justement parce qu'elle se réfère aux valeurs immuables, convoque à la vie et est elle-même vivante. C'est aussi pour cela qu'elle en appelle à la raison de l'homme, qu'elle met ce dernier en situation de responsabilité et que, loin de s'immobiliser sur un lieu, un peuple, une époque, elle se propose pour tous les peuples dans leur transformation d'eux-mêmes par le temps, et dans leur propre action sur le temps. »

Au grand jeu des citations, on pourrait aller chercher quelques versets du Coran. Celui-ci établit une forme de séparation entre les biens de ce monde et ceux qui sont auprès de Dieu, celui-là met en valeur la délibération des humains comme mode de décision... Et le sens général et profond du message coranique, qui proclame l'existence d'Allah, son unicité et sa grandeur, ne réside sans doute ni dans les règles de vie concrètes, ni dans une sorte d'esprit de conquête guerrier. En

profondeur les hommes et les femmes ou plutôt ce qui est humain en eux. Car, si l'islam se réfère à Allah et à son prophète, l'islam parle des humains.

#### DE NOMBREUX DÉFIS

Il ne revient pas au politique d'en fixer les termes. Aux réactionnaires qui prônent le fixisme, refusant de contextualiser leur texte sacré, s'attachant à la lettre pour noyer l'esprit, cherchant à imposer leur vision du monde par des

« Regarder les croyants comme les éléments de blocs monolithiques ne correspond pas à la réalité et à la diversité des faits religieux. »

arguments de droit divin, les progressistes doivent répondre. Au sein de l'Islam, mais aussi dans le débat public. Les replis identitaires qui peuvent parfois naître de la stigmatisation publique et des débats récurrents qui visent les musulmans dans un grand amalgame insupportable ne sont pas la bonne réponse. Mais l'injonction à se conformer, à se soumettre, à disparaître qui leur est faite est insupportable et n'a rien à voir avec la laïcité et la

ne l'ont pas fait, craignant de se sentir visés par ricochet, et, de fait, pas un jour avait passé qu'on leur demandait déjà de se justifier. Cette réalité peut faire mal mais elle est là. Et elle ne tombe pas du ciel. Elle prospère sur les inégalités insupportables qui minent la société française et sur l'inaccompli de la promesse républicaine comme les renoncements assumés à sa mise en œuvre. Or l'islam est devenu un identifiant. Celui d'un danger pour

une partie de la population fragilisée et déboussolée, mais aussi pour une autre partie, celui d'une révolte contre une société qui refuse leur place à un nombre important de ses membres. Il faut donc de toute urgence, remettre sur la table les enjeux politiques essentiels qui font débat en France, en Europe, dans le monde et l'Islam, loin des manipulations qui le dénaturent, par le message qu'il entend adresser aux humains, peut aussi y contribuer à sa manière. Ainsi, de la même façon qu'en 1936, Maurice Thorez tendait la main aux catholiques, au sein de notre politique de rassemblement populaire, nous tendons aujourd'hui aussi la main aux citoyennes et citoyens de confession musulmane. Ils sont au moins autant que d'autres pans de la population victimes du capitalisme ravageur, soumis à un affrontement de classe et à des tentatives de domination qui n'ont de cesse. Leur foi n'est pas pour nous un obstacle, justement parce que nous sommes laïques, et parce que nous prenons l'homme, tout l'homme — le monde de l'homme, comme l'écrivait Marx. À l'heure où certains s'échinent à creuser les lignes de fracture, à communautariser, à exacerber les divisions au sein du peuple, nous travaillons à reconnaître et à rassembler pour chercher ensemble des chemins d'émancipation. ■

« L'injonction à se conformer, à se soumettre, à disparaître qui est faite [aux musulmans] est insupportable et n'a rien à voir avec la laïcité et la République. »

effet, le *djihad*, contrairement à l'emploi qu'on en fait, renvoie à la notion d'effort, d'effort spirituel, d'effort sur soi-même. Chercher le sens, c'est bien là, si l'on peut dire, le travail des croyants. Dans le texte comme dans la vie. Car si la foi n'a aucune incidence sur la façon dont on conduit son existence, la foi n'est rien. Elle n'est qu'un univers vide, au mieux un refuge temporaire, au pire une prison infernale. Pour autant, en aucun cas, elle ne constitue un programme d'organisation sociale. Ce qui doit intéresser celui ou celle qui cherche à comprendre l'humanité et à combattre avec elle les injustices et les dominations de l'ordre existant, c'est de comprendre en quoi la foi musulmane interpelle en

République. Les coups de projecteur mis sur des pratiques parce qu'elles sont liées à une profession de foi ne rendent pas service à l'apaisement nécessaire au vivre ensemble. Dans ces pratiques, il ne convient pas pour les acteurs publics de juger la source supposée et sa validité mais des faits en soi au regard des principes républicains dans leur authenticité. Enfin, il mérite à ce stade d'être souligné que l'Islam n'est pas étranger à notre culture, mais qu'il y est mêlé depuis des siècles, et qu'il y a sa part.

Au mois de janvier dernier, des millions de personnes sont descendues dans la rue contre les crimes odieux qui ont frappé notre pays sous la bannière de la République. Et des millions

\*Pierre Dharréville est membre du comité du projet, animateur du secteur République, démocratie et institutions du Conseil national du PCF.

# LECTURES CONTRADICTOIRES DU CORAN : LE FIGÉ ET L'OUVERT

ENTRETIEN AVEC **JACQUES BERQUE\***

**V**ous écrivez au départ de votre étude qu'il ne faut « jamais perdre de vue cette idée [...] qu'en vertu même de la « mobilisation du mémorable » ou *dhikr*, que le message proclame et par quoi il se définit, l'une de ses fins ne soit de viser notre temps et d'authentifier par l'originel un traitement du présent et un projet d'avenir ». Mais, d'une certaine façon, l'intégrisme légitime ainsi son traitement du présent et son projet d'avenir, quand il milite notamment pour un « retour » à la *shari`a*. Y a-t-il, dans ce cas, dérive et, si oui, en quoi consiste-t-elle ?

Dans la tradition musulmane, lorsqu'on allègue un texte du Coran, on doit également prendre en consi-

[...] L'islam majoritaire n'a jamais connu de pouvoir politique direct de la religion. Alors, pourquoi maintenant, à l'époque des fusées interplanétaires ? N'y a-t-il pas là quelque paradoxe ?

Vous pourriez m'opposer l'exemple des Chiïtes ? Mais même chez les Chiïtes, le shah n'a jamais été un *faqih*. [...] Et les sultans ottomans ne l'étaient pas plus de l'islam qu'avant eux les Omeyyades ou les Abbassides, pour la plupart seigneurs temporels, plutôt partisans de fréquenter les jolies femmes et les poètes que de compulsurer les textes. Je ne dirai pas, bien sûr, que parfois il n'y en eût aussi de pieux. Assurons sans crainte qu'ils faisaient exception.

Mais allons plus loin. D'une façon générale, l'islam authentique, auquel

moment où elles étaient prises, mais non pas révélées.

Elles procédaient donc d'une source non pas divine, mais humaine, encore que confortées par la qualification prophétique. Mais nous nous écartons de notre débat.

**Vous stigmatisez dans votre étude la confusion entre « indivision et indistinction » du corpus coranique à laquelle procèdent ces mouvements ...**

Cette remarque est importante, parce que l'un des chevaux de bataille de ces religionnaires, c'est que la sécularité serait impossible dans une société musulmane. [...]

Je ne vois pas comment ils peuvent le démontrer, sinon par le fait que les normes de la société islamique, les normes construites de la société et de l'éthique, seraient toutes tirées du Coran. Par là même, cette société serait exclusivement d'essence religieuse.

**C'est le sens même de leur insistance sur un retour à la *shari`a*...**

Or qu'est-ce que la *shari`a* ? Le mot ne figure dans le Coran que deux ou trois fois, sous une forme différente d'ailleurs, dans le sens plutôt inchoatif, le sens de « voie ». La *shari`a*, c'est exactement la voie d'accès à la source, à l'abreuvoir. Au figuré, c'est la méthode, donc la méthode de salut. Il est tout à fait légitime d'en tirer – et on l'a fait très tôt – le corollaire, à

« L'islam authentique se défendait d'être théocratique. »

dération les *hadith*-s, c'est-à-dire les traditions prophétiques ou des compagnons recueillies par écrit dans ce qu'on appelle la *sunna*, la commune opinion des Grands Anciens, commentée par les maîtres des trois premiers siècles de l'islam. Il y a pourtant une sentence coranique qui aurait dû faire réfléchir les propagateurs de cette tendance que nous appelons aujourd'hui de mots tous inexacts à leur façon (intégrisme, islamisme, etc.), mais enfin, nous voyons ce que cela veut dire : une utilisation de la religion en politique, cette religion étant l'islam en l'espèce. Sous la Restauration, c'est le catholicisme qu'on employait à cela. Dans le cas que nous étudions, il s'agit de l'islam. Eh bien, ces utilisateurs auraient dû se rappeler qu'il y a deux *ôya*-s (versets) coraniques qui font dire au Prophète : « Lance donc le Rappel : tu n'es là que celui qui rappelle tu n'es pas pour eux celui qui régit » [*Fa-dhakkir innamâ anta mudhakkir<sup>un</sup> / lasta `alayhim bimusa<sup>ytir</sup>in*] En d'autres termes : tu n'es pas venu pour établir sur eux une autorité, tu es venu pour leur déployer un rappel ; tu es venu pour répandre un discours religieux et non pas un discours de gouvernement !

recourent, par définition, ces mouvements, se défendait d'être théocratique. Je crois que personne, aucun musulman, pas plus sunnite que chiïte, n'admet que l'islam à Médine (c'est-à-dire le seul auquel un musulman puisse dogmatiquement se référer) fût théocratique. Le Prophète prenait, certes, à Médine, des mesures

« Les mesures prises par le Prophète en tant que directeur de la communauté étaient bien des mesures inspirées au moment où elles étaient prises, mais non pas révélées. »

de direction de l'État, à savoir en termes techniques « *al-Tarâtib al-Idâriyya* », titre d'un ouvrage érudite du cheikh `Abd al-Hayy al-Kittânî, un ouvrage de *hadith* devenu très rare. L'ouvrage montre, par une argumentation scripturaire sans réplique, que les mesures prises par le Prophète en tant que directeur de la communauté étaient bien des mesures inspirées au

savoir que la *shari`a*, c'est l'ensemble des règles de la communauté musulmane permettant ce cheminement. Je ne le conteste pas. Sauf que comme l'ont fait pas mal de réformateurs, cet aspect inchoatif et méthodologique devrait demeurer et prévaloir sur les aspects fixistes.

C'est ce qu'avait fait, récemment, Ali Shariati en Iran, qui insiste beaucoup

sur cette distinction. Alors que du côté adverse, on insiste sur l'aspect fixiste. Or il se joue, entre ces deux termes (fixité et évolution) un grand jeu, qui est celui de l'Histoire.

Voilà qui nous ramène à la question des normes. Or, si nous regardons de plus près, dans une société de n'importe quelle époque ou n'importe quel pays, le débat ne porte pas sur l'origine des normes. Les normes, dans un pays comme la France ou l'Angleterre, on ne sait pas d'où elles viennent. Ce problème-là n'est pas tranché. « Tu ne tueras point ». Est-ce

une morale sociologique qui nous l'impose ? Est-ce l'intérêt bien entendu ? Ou l'impératif catégorique ? Ou l'innéité de la conscience morale ? Ou la bonté de la Nature, chère à Rousseau ? Ou le commandement de Jehovah ? *Grammatici certant* ! [les savants débattent – NDLR]. En fait, les références de la normativité, par-delà les relais des législations, sont ou bien commandées par la coutume ou laissées à l'induction de la personne. [...] ■

\***Jacques Berque** (1910-1995) était professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'histoire d'histoire sociale de l'islam contemporain.

Extraits de l'entretien réalisé par Jacques Couland, paru dans *La Pensée*, n°299, 1994, reproduit dans le recueil *PenseR l'islam* (Temps des cerises, 2008), publiés avec l'aimable autorisation de *La Pensée*.

## CÔTE D'IVOIRE. UN CIVISME MUSULMAN À TOUTES ÉPREUVES

De plus en plus, et dans l'ensemble du monde, sur un mode transnational, l'islam devient, parfois illusoirement, la voix des opprimés. Ce n'est qu'au prix de plus de justice dans l'ordre du monde que l'on pourra voir s'apaiser cette question et pas seulement à une échelle nationale. Exemple avec la Côte d'Ivoire.

PAR **MARIE MIRAN-GUYON\***

**A**ncien directeur général adjoint du FMI marié à une catholique française, Ouattara a nommé, le 25 mars dernier, l'archevêque de Bouaké M<sup>sr</sup> Ahouana à la tête d'une nouvelle « Commission nationale de réconciliation et d'indemnisation des victimes » (CONARIV). Des religieux chrétiens et musulmans siègent dans la plupart des grandes institutions de l'État comme la Commission électorale indépendante (CEI), en charge de l'organisation de la prochaine élection présidentielle d'octobre 2015.

Ouattara a effectué des visites officielles en Arabie saoudite, au Vatican, en Israël. Son gouvernement contribue au financement du pèlerinage des musulmans à La Mecque, des catholiques à Lourdes, des protestants et évangéliques en Terre sainte.

### PLURALISME CONFESIONNEL ET GESTION ŒCUMÉNIQUE DU RELIGIEUX

Cette politique rappelle l'approche œcuménique promue par le père de la nation, le catholique Félix

Houphouët-Boigny, qui avait de la laïcité constitutionnelle une conception philocléricale, plus proche du modèle anglo-saxon que du modèle français, selon laquelle les religions dans leur ensemble ont un rôle positif à jouer dans le développement du pays. Le paysage confessionnel est pluriel : le pays compte 38,7 % de musulmans et 30,3 % de chrétiens. Si les religions

75 % des musulmans résident dans le sud, notamment dans les villes, contre 25 % dans le nord. L'image d'une Côte d'Ivoire divisée entre un sud chrétien et animiste et un nord musulman est un raccourci simpliste.

Depuis l'époque coloniale, dans le vocabulaire des originaires ou « autochtones » sudistes, le terme *Dioula* – littéralement commerçant ambulante en

« L'image d'une Côte d'Ivoire divisée entre un sud chrétien et animiste et un nord musulman est un raccourci simpliste. »

traditionnelles ou « animismes » restent vivaces, les monothéismes ont fortement progressé depuis l'indépendance. De nombreuses familles ont des membres de différentes religions, sans que ça pose problème.

À la faveur des migrations vers la zone forestière, impulsées par l'économie coloniale de plantation, les musulmans originaires de la savane septentrionale se sont massivement installés dans le sud du pays. Désormais,

langue malinké – désigne pêle-mêle les migrants, nordistes, musulmans : emblématiquement les « étrangers » au terroir. Si les Malinké y sont majoritaires, la communauté musulmane « dioula » est pluriethnique et cosmopolite : Sénoufo du nord ivoirien et convertis de lignages sudistes côtoient des ressortissants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), principalement burkinabé. Les Dioula dominent les ►

► secteurs du transport et du commerce informel ; le ralenti des activités est sensible pour tous lors du Ramadan. Langue du marché par excellence, le dioula est la première *lingua franca* des Ivoiriens toutes origines et religions confondues, avant même le français, seule langue officielle.

### DÉCHIRURES ETHNO-RELIGIEUSES

La mort d'Houphouët fin 1993 a sonné le glas d'une Côte d'Ivoire qui aspirait au développement dans une certaine tolérance et hospitalité, et dans laquelle les musulmans étaient, toutes proportions gardées, relativement bien

« Les plus belliqueux des proches de l'ancien président voulaient faire basculer le conflit politico-électoral dans la guerre religieuse. »

intégrés. La lutte politique féroce des successeurs d'Houphouët a produit l'idéologie de préférence nationale dite de « l'ivoirité », pour exclure la candidature d'Alassane Ouattara, ex-premier ministre d'Houphouët. Le groupe des étrangers-Dioula-musulmans a collectivement souffert de la xénophobie de « l'ivoirité ».

Les violences s'amplifièrent avec l'élection de Laurent Gbagbo en octobre 2000, laquelle engendra le premier charnier de l'histoire du pays, le charnier de Yopougon contenant les corps de 57 Dioula. Le 19 septembre 2002, des mutins originaires du nord ivoirien et soutenus par le Burkina Faso tentèrent un coup d'État contre le régime en place. Il s'ensuivit une division de la Côte d'Ivoire entre un sud pro-gouvernemental resté sous contrôle du président Gbagbo et un nord rebelle passé dans le giron des Forces nouvelles dirigées par Guillaume Soro (catholique Sénoufo). Converti au pentecôtisme avec son épouse en 1998, Gbagbo et ses soutiens évangéliques et patriotiques assimilèrent la rébellion et les partis d'opposition, dont celui d'Alassane Ouattara, à l'œuvre du diable contre le plan de Jésus de faire de la Côte d'Ivoire une nouvelle Jérusalem. Dénonçant (sans fondement) des terroristes islamistes ivoiriens, les cercles

pro-Gbagbo comparèrent le 19 septembre au 11 Septembre 2001. L'allusion ne fit pas mouche sur la scène internationale mais causa de multiples violences anti-musulmanes dans le sud ivoirien. Ces violences resurgirent avec force après la contestation par le camp Gbagbo des résultats de la présidentielle de 2010, favorables au candidat Ouattara. Des mosquées furent attaquées, des imams assassinés, des Dioula brûlés vifs. Tout laisse à croire que les plus belliqueux des proches de l'ancien président voulaient faire basculer le conflit politico-électoral dans la guerre religieuse. Il n'en fut rien mais le pays revient de loin.

### PRÉSENCE ISLAMIQUE ANCIENNE, NOUVEAU LEADERSHIP MUSULMAN

L'introduction de l'islam sur le territoire de l'actuelle Côte d'Ivoire remonterait au XIII<sup>e</sup> siècle. Des mosquées d'architecture soudanaise, régulièrement rafraîchies, en portent témoignage. L'imamat fut organisé à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et typiquement confié à des familles maraboutiques, sur lesquelles s'exerçait l'influence discrète de confréries soufies, la *qadiriyya* puis la *tidjaniyya*. Minorités marchandes vivant auprès de chefferies animistes jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les musulmans de la savane suivaient également la tradition inspirée du lettré El Hadj Salim Suwari. Cette tradition préconisait la séparation du politique et du religieux, le refus du *djihad* par l'épée, et l'importance de l'éducation et de la piété, ou *djihad* de la plume et du cœur. Les élites musulmanes d'aujourd'hui rappellent avec fierté cet héritage d'un islam de paix, aux antipodes d'un islam de conquête hégémonique, qui aurait pratiqué ce qu'elles caractérisent comme une forme de laïcité avant la lettre.

La transformation la plus signifiante

Ba (décédé en 2001), formé à l'Institut Ben-Badis d'Algérie, khalife de la *tidjaniyya*, imam de la mosquée de la Riviera Golf à Abidjan puis *mufti* de Côte d'Ivoire ; et Cheikh Aboubacar Fofana, formé en Égypte, imam de la mosquée d'Aghien à Abidjan, proche dans sa jeunesse de la mouvance « wahhabe » (aussi appelée « sunnite »), puis adepte de la *qadiriyya*. De cette rencontre inédite émergea une élite religieuse d'un genre nouveau. Cette élite fut soucieuse de surmonter les différences générationnelles, doctrinaires, sociales et ethno-régionales de la société musulmane pour s'attacher à répondre au défi de l'interface entre islam et modernité. Comme le formulait un étudiant musulman, désormais, l'islam n'était plus la (seule) « affaire de vieux marchands dioulas, mais la religion de jeunes cadres universitaires ».

### LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES IMAMS : UNE INSTANCE MAJEURE

Les nouvelles élites initièrent un processus graduel de restructuration communautaire à l'échelle nationale. Ce processus culmina avec la création de deux institutions affiliées, le Conseil supérieur des imams (COSIM, 1991) et le Conseil national islamique (CNI, 1993). À leur création, dans le contexte délétère de « l'ivoirité », COSIM et CNI bénéficièrent d'un fort soutien populaire, leur conférant de la légitimité pour s'imposer comme intermédiaire privilégié auprès des autorités publiques. Ces institutions investirent surtout le terrain communautaire. Elles facilitèrent l'encadrement de la jeunesse étudiante et active, l'insertion des étudiants de retour du monde arabo-islamique, la transition vers un mode plus moderne de gestion des mosquées et de l'imamat, l'obtention de fonds pour diverses activités et la gestion des

« Les élites musulmanes d'aujourd'hui rappellent avec fierté cet héritage d'un islam de paix, aux antipodes d'un islam de conquête hégémonique. »

de l'élite islamique contemporaine naquit de la rencontre, dans les années 1970-1980, entre une jeunesse musulmane urbaine, éduquée à l'occidentale et francophone et une poignée de prédicateurs réformistes, formés dans le monde arabo-islamique et arabophones. Parmi ces derniers, deux grandes figures : Cheikh Tidjani

conflits internes. Plus de vingt ans après leur création, le CNI s'est étioilé en raison d'une querelle de *leadership* avec le COSIM. Mais si des imams se sont embourgeoisés et si la mobilisation populaire s'est ralentie, le COSIM reste l'instance majeure de l'islam ivoirien.

Cheikh Aboubacar Fofana est, depuis

2006, président du COSIM et *cheikh al-aïma* (cheikh des imams). D'autres imams du COSIM ont un profil charismatique. Ainsi l'imam Djigui Cissé, tout à la fois recteur de la flamboyante mosquée du Plateau, le quartier des affaires d'Abidjan (où le sermon est prononcé en français, en arabe, et en anglais), directeur de la FM islamique *Al Bayane* (qui diffuse en 26 langues avec un fort taux

Prophète, une fête que les salafistes considèrent comme *bid'a* ou « innovation blâmable ». La forte mobilisation des musulmans vivant dans le sud, qui partent chaque année vers le nord par convois en bus pour célébrer le *Mawlid* dans leurs régions d'origine, semble attester de ce que les salafistes n'ont pas le dessus en termes d'assise populaire en Côte d'Ivoire. Le COSIM valorise la diversité isla-

nement le théâtre d'une radicalisation musulmane mais plutôt d'un retour de certains musulmans aux religions traditionnelles – au « fétichisme », comme le déplorèrent les imams. Dans le sud, pendant la crise post-électorale, les violences patriotico-évangéliques du camp Gbagbo contre l'islam firent craindre des dérapages du côté des jeunes musulmans désœuvrés des quartiers populaires d'Abidjan et des *dioulabougous* (quartiers dioulas) des villes méridionales. Mais le COSIM publia quelques communiqués qui furent écoutés. Ces communiqués condamnaient les violences, qualifiaient leurs auteurs de mécréants et invitaient les musulmans à la patience et à la retenue contre toute velléité de vengeance, surtout à l'encontre des chrétiens. Après l'investiture de Ouattara, fidèles et guides musulmans s'investirent activement dans l'effort de réconciliation, aux côtés des catholiques et d'autres groupes chrétiens. Les musulmans de Côte d'Ivoire sont concentrés sur les défis de leur environnement national : ils sont finalement peu tournés vers l'extérieur. En 2000, Grand-Bassam avait accueilli le premier colloque international des musulmans de l'espace francophone, soutenu par Tariq Ramadan. Mais l'initiative n'a guère porté de fruits, au moins localement. Le COSIM agréa des financements venus d'Arabie saoudite ou d'autres États du monde arabo-islamique, mais entend garder la main sur son approche doctrinale. Le COSIM a créé l'Institut international de l'imamat en Afrique à Abidjan, pour former des imams africains aux sciences islamiques et à l'arabe mais aussi aux réalités contextuelles des sociétés africaines. Les violences d'AQMI et autres Boko Haram sont déplorées mais paraissent lointaines : les imams ivoiriens ne se sentent pas vraiment concernés. Le COSIM a tardé à réagir aux événements de *Charlie Hebdo*. Son communiqué a condamné fermement autant les assassinats que les caricatures. La « Une » de *Charlie* caricaturant le Prophète n'a entraîné qu'une seule manifestation spontanée d'environ trois cents musulmans à Abidjan, rapidement dispersée et non endossée par le COSIM : autant dire un flop dans une ville de 4,7 millions d'habitants dont une moitié de musulmans. ■

## « Après l'investiture de Ouattara, fidèles et guides musulmans s'investirent activement dans l'effort de réconciliation, aux côtés des catholiques et d'autres groupes chrétiens. »

d'écoute) et président-fondateur de la « Fondation Djigui, la Grande Espérance », une organisation non gouvernementale (ONG) qui lutte contre la pandémie du VIH-Sida et contre les violences faites aux femmes, excision incluse.

Les communautés musulmanes de Côte d'Ivoire restent diverses, notamment au plan doctrinal. La communauté wahhabite ou sunnite, visible par la barbe et le pantalon court des hommes et par le voile intégral des femmes, est bien structurée. Le D<sup>r</sup> Moussa Fadiga Al Farouk et l'imam Boun Ladj Camara sont les figures de proue de l'Association des musulmans sunnites de Côte d'Ivoire (AMSCI) et du Conseil des imams sunnites (CODIS). Le mouvement gère l'université islamique *Al Fourquane* à Abidjan et une radio FM locale du même nom à Man (saccagée le 15 mars dernier à la suite d'un conflit interne d'imamat). Ce mouvement d'orientation salafiste a adopté de longue date une posture de discrétion voire de retrait par rapport aux affaires politiques, tout en affichant son respect de la légalité constitutionnelle.

En parallèle, depuis 2000, un réveil confrérique et notamment tidjani a favorisé l'émergence à Abidjan d'une jeune génération de cheikhs et khalifes, organisés en cercles plus ou moins concurrents. Parmi eux : Cheikh Moustapha Sonta qui se présente comme le khalife général des tidjans de Côte d'Ivoire, et Cheikh Malick Konaté dont les rassemblements peuvent remplir le Palais des Sports de Treichville ; ces guides n'ont toutefois pas l'ascendant des cheikhs sénégalais. Un moment important de la vie des communautés soufies est la célébration du *Mawlid* ou naissance du

mique que représentent les sunnites, tidjanis, qadiris, mourides, *tablighi jamaat* ou chiites (majoritairement libanais). En retour, ces derniers reconnaissent l'autorité du COSIM, une autorité qui rassemble en dernier recours, que ce soit pour fixer les dates lunaires des fêtes islamiques ou réagir aux violences anti-musulmanes.

### ISLAM CIVIQUE, CIVISME MUSULMAN

Dès sa création, le Conseil national islamique n'eut de cesse de répéter la loyauté des musulmans à l'endroit des lois laïques et démocratiques de la République, pourfendant sans ménagement les dérives xénophobes des successeurs d'Houphouët. Face à l'escalade des violences, notamment après le charnier de Yopougon, le leadership du COSIM-CNI réitérait ses condamnations, le message d'un islam de paix réfractaire aux contre-violences, et l'urgence de refonder les règles du vivre ensemble dans le respect des différences de chacun. En cela, le discours musulman fut relayé par le Forum des confessions religieuses. Cette plateforme d'échanges inter-religieux, fondée en 1995 avec la participation des catholiques et d'autres chrétiens, joua un rôle bénéfique au plus fort des derniers conflits, en prenant le contre-pied de dérives qui auraient pu attiser une guerre de religions.

La rébellion du 19 septembre 2002 ne portait aucune revendication religieuse. Les mutins furent assistés de *dozos* ou chasseurs traditionnels sénoufo-malinké, considérés comme des spécialistes de l'invisible et fournisseurs d'armes ou gris-gris invincibles. Sous la gouvernance des Forces nouvelles, le nord ivoirien ne fut aucu-

\*Marie Miran-Guyon est anthropologue. Elle est maîtresse de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).



## SUR L'ANTISÉMITISME DANS LE MONDE MUSULMAN

L'antisémitisme, vieux démon européen, retrouve une vigueur largement imputée à l'islam et aux musulmans. Qu'en est-il réellement des liens entre islam et antisémitisme ?

ENTRETIEN AVEC  
**SYLVIE-ANNE GOLDBERG\***

**L**e contexte actuel et le traitement médiatique qui en est fait peuvent donner l'impression d'un fort antagonisme entre musulmans et juifs, cependant d'un point de vue historique, ne peut-on pas penser que douze siècles de cohabitation autour de la Méditerranée ont nécessairement dû entraîner des relations beaucoup plus complexes ?

Ces relations sont effectivement très complexes, et pas seulement dans une perspective historique. Encore actuellement, dans les lieux où coha-

bitent des juifs et des musulmans issus des mêmes origines, on peut voir qu'il existe tout un éventail de relations fondées sur la proximité et l'échange, et qui ne relèvent pas du seul antagonisme, mais aussi de la familiarité et de la complicité. Au cours de ces longs siècles de coexistence, un agencement culturel identique s'est développé qui a donné naissance à un système très particulier de relations sociales et qui souvent, même de nos jours, échappent aux conflits politiques et aux antagonismes religieux. Ce voisinage séculaire a conduit à des similarités et des proximités que l'on retrouve dans la langue, les coutumes, les modèles et les formes de religiosités ; mais également dans ses formes culturelles, dans la musique, la cuisine, ou les structures familiales. C'est cet ensemble que l'on résume sous le terme de culture judéo-arabe ou judéo-musulmane. Cette culture s'est ancrée parmi

gence d'une ambiguïté fondamentale dans les relations à l'égard des non-musulmans. D'un côté, sous réserve qu'elles paient une forme d'impôt spécial, la *jizya*, ces minorités étaient libres d'exercer leurs cultes sans entrave, de l'autre, elle les plaçait en position d'abaissement social. Le degré de cet « abaissement » étant variable selon les lieux et les époques, et nombre de juifs occupèrent néanmoins de hautes fonctions administratives au cours de certains règnes. Si cela n'est évidemment en rien comparable avec les politiques de ségrégation, discrimination, et persécution voire aux expulsions mises en place dans la plupart des pays chrétiens européens au cours du Moyen Âge, il y eut cependant des périodes sombres au cours desquelles les juifs durent se convertir pour échapper à la mort.

Pour saisir cependant la familiarité qui s'est développée entre juifs orientaux et musulmans il faut garder à l'esprit quelques éléments historiques essentiels. La conquête musulmane survient au VII<sup>e</sup> siècle alors que la majeure partie des juifs se répartit entre les empires perse et byzantin en Orient et au Moyen-Orient. En dehors de la petite diaspora qui avait

« Ce voisinage séculaire a conduit à des similarités et des proximités que l'on retrouve dans la langue, les coutumes, les modèles et les formes de religiosités »

bitent des juifs et des musulmans issus des mêmes origines, on peut voir qu'il existe tout un éventail de relations fondées sur la proximité et l'échange, et qui ne relèvent pas du seul antagonisme, mais aussi de la familiarité et de la complicité. Au cours de ces longs siècles de coexistence, un agencement culturel iden-

les juifs en dépit des variations des politiques instituées par l'Islam à l'égard des autres minorités monothéistes. La *dhimma* (terme qui qualifie le traitement des non-musulmans monothéistes : juifs, chrétiens et zoroastriens) que l'on entend souvent également mentionnée comme le Pacte d'Omar, a ainsi favorisé l'émer-

migré, volontairement ou non vers les côtes de l'Europe chrétienne, du Nord et de l'Est, les populations juives connaissent deux foyers. L'un était traditionnellement la Palestine, où leur situation sous le régime de Byzance était misérable, et l'autre, plus prospère, en Orient, dans l'ancienne Babylonie biblique, couverte ensuite par l'Empire perse et où s'était maintenue une présence juive régulièrement alimentée par des migrations de Palestine suivant les tribulations liées d'abord aux guerres avec Rome, puis aux contraintes imposées après le passage au christianisme. Ces deux populations, séparées par les frontières d'empires, l'étaient également par de nombreuses différences culturelles et rituelles, fortement enracinées. La victoire foudroyante de l'Islam va permettre de réunir sous la même bannière politique ces deux entités en leur permettant de renouer avec des traditions prohibées par Byzance, et notamment de se réinstaller à Jérusalem. Elle leur permettra, dans un tout autre ordre d'idées, de normaliser en les unifiant, leurs traditions via le Talmud dit de Babylone, ainsi que de se lancer sur

**En Europe, les racines de l'antisémitisme sont pourtant beaucoup plus vieilles ? D'où vient-il ?**

Il ne faut pas se voiler la face, l'antijudaïsme, la haine des juifs, sont partie intégrante de l'évangélisation chrétienne, comme l'avait remarquablement pointé Jules Isaac sous

« La colonisation en renforçant, comme avec le décret Crémieux, les différences de traitement entre juifs et musulmans, a fait jouer les divisions au sein des populations locales. »

le terme « d'enseignement du mépris ». Cette haine tient à l'ambivalence due au fait que le christianisme s'est fondé par l'appropriation des sources et des textes des juifs (la Bible hébraïque appelée Ancien Testament) tout en leur déniait la possibilité d'évoluer au-delà de la religion biblique, dont lui-même s'était détaché. Au cours des siècles d'évangélisation de l'Europe, il a également fallu convaincre les

**Dans ce contexte, la création de l'État d'Israël en 1948 fait-elle figure de tournant ?**

Il est indéniable que la création de l'État d'Israël marque un tournant important, mais qu'il faut considérer dans ses deux dimensions. D'un côté, certains juifs migrèrent dès 1948 vers

Israël certes, mais de l'autre, un grand nombre d'entre eux vécut leur expulsion du Maghreb comme un véritable déracinement et un exil dont ils ont gardé une profonde nostalgie, comme le montrent leurs productions littéraires, la musique et les traditions spécifiques qu'ils maintiennent, notamment en Israël.

**Des auteurs comme Sophie Bessis évoquent une politique d'homogénéisation ethno-religieuse dans le monde arabe entre la fin des années 1940 et celle des années 1960, en parallèle de celle menée par l'État israélien, aboutissant au départ de près de 800 000 juifs. À l'issue de la Guerre des Six Jours, Israël se lance dans une colonisation qui ne cessera de gagner en importance dans les décennies suivantes. Ce double processus a-t-il eu une influence conséquente sur l'évolution de l'antisémitisme dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle ?**

En ce qui me concerne, sauf à penser que l'État d'Israël représenterait « les juifs » où et quels qu'ils soient – ce qui est loin d'être le cas —, cela ne me semble qu'une justification fallacieuse à la réactivation d'un antisémitisme dormant qui n'attendait qu'une occasion pour se libérer de la chape de honte sous laquelle l'histoire l'avait placée. Mais il est vrai que l'implantation d'Israël, à un moment où l'on assistait à un processus de décolonisation généralisé, ne l'a guère servi, d'autant que les politiques qu'il mène en ce sens depuis 1967 ne sont pas aisément cautionnables dans ce contexte.

**Actuellement, en Europe, le négationnisme et la question de la Shoah paraissent former un élément indispensable des discours antisémites, en va-t-il de même dans les pays dits musulmans ?**

« Il n'y a donc jamais eu de face-à-face juifs/musulmans comme cela a été le cas en Europe entre chrétiens et juifs, où l'altérité était nettement plus radicale. »

les voies commerciales nouvellement ouvertes, allant de Bagdad à la Chine, en passant par l'Espagne. L'un des phénomènes les plus remarquables est probablement l'influence de la culture musulmane sur des domaines tels que la philosophie, les sciences, la poésie, la mystique ou le droit qui ont ensuite migré avec les populations juives de l'espace islamique vers les contrées chrétiennes où ils se sont perpétués.

**Malgré cette longue cohabitation, retrouve-t-on les traces d'un antagonisme religieux fondamental dans les textes sacrés de l'islam ?**

Au cours des siècles de la formation de l'Islam, celui-ci avait à faire avec nombre de minorités, ethniques et religieuses, dont les juifs faisaient partie, mais ils n'étaient pas les seuls. Il a eu ensuite à s'arranger, plus ou moins pacifiquement, avec ses propres diversités, il n'y a donc jamais eu de face-à-face juifs/musulmans comme cela a été le cas en Europe entre chrétiens et juifs, où l'altérité était nettement plus radicale.

chrétiens que les juifs n'étaient pas les représentants de la « juste » religion qui était prêchée, et les sources laissent penser que ce n'était pas toujours facile. De là les mesures de ségrégation et la création du « bouc émissaire », cible de toutes les avanies et responsable de tous les maux, réels et imaginaires, qui servait incidemment à renforcer l'identité chrétienne.

**Ce vieil et composite antisémitisme européen a-t-il influencé des penseurs musulmans ?**

La colonisation a importé son système de valeurs et d'éducation, parmi lesquels l'antisémitisme traditionnel chrétien. En outre, en renforçant, comme avec le décret Crémieux, les différences de traitement entre juifs et musulmans, elle a fait jouer les divisions au sein des populations locales. Les voisins séculaires ont commencé à se différencier les uns des autres, notamment par l'effet des privilèges et des bénéfices que pouvaient faire obtenir l'accession à la culture et aux mœurs occidentales.

► On peut relever, là encore, deux types de discours, qui finalement aboutissent au même résultat. Il y a effectivement, l'aspect négationniste, qui vise à priver les juifs des « bénéfices symboliques » qu'ils auraient pu retirer de leur massacre, notamment la création de l'État d'Israël : puisque le massacre n'aurait pas eu lieu, de quoi se targueraient-ils ? Mais on observe simultanément une forme d'inversion de la donne qui, associant l'État d'Israël au nazisme et les Palestiniens aux Juifs, revient à légitimer la réalité du génocide. L'utilisation politique

de l'un ou/et l'autre de ces deux types de discours est un phénomène marquant dans certains pays musulmans, mais certainement pas dans tous, et elle fonctionne également ailleurs, servant d'autres objectifs moins avouables. Il me semble cependant que la haine des juifs que l'on peut relever ces dernières décennies dans certains de ces pays, est un phénomène inédit jusque-là. Mais il dépasse largement l'antagonisme religieux – construction artificielle — et ressortit bien plus à de grands conflits qui traversent malheureusement notre

planète, entre les différents systèmes de valeurs, la répartition des biens et des matières premières, et les inégalités entre populations. Ce n'est pas la première fois que les juifs se voient jugés responsables de toutes les plaies, mais, auparavant, ils n'avaient pas d'État, et celui-ci remplit actuellement la fonction d'exutoire. ■

\*Sylvie-Anne Goldberg est historienne. Elle est directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Propos recueillis par Mickaël Bouali.



## LES MUSULMANS, ÇA SE COMPTE ?

En dehors des résultats de l'enquête INED/INSEE, les assertions concernant la place de l'islam en France manquent souvent de sérieux et relèvent plutôt du fantasme.

ENTRETIEN AVEC **MICHAËL ORAND\***

« **L'islam, deuxième religion de France** », l'assertion est devenue un **topos** mais sait-on au juste combien de musulmans compte notre pays ?

Du fait du classement de l'appartenance religieuse en « donnée sensible » par la loi Informatique et Libertés, la statistique publique ne s'intéresse que rarement à la question. Quelques enquêtes existent cependant sur le sujet. La plus récente est l'enquête Trajectoires et Origines (TeO), réalisée en 2010 par l'INED et l'INSEE, qui donne le résultat suivant : l'islam est bien la deuxième religion de France, avec 8 % de personnes répondant être musulmanes parmi les 18-50 ans. De ce résultat, on peut extrapoler à un peu plus de 2 millions le nombre de musulmans dans cette tranche d'âge, et à légèrement moins de 4 millions dans l'ensemble de la population. Par ailleurs, 43 % des répondants à cette enquête se déclarent catholiques, et 45 % disent ne pas avoir de religion.

**Existe-t-il d'autres estimations de ce chiffre ? Pourquoi y a-t-il des différences ? Ces enquêtes reflètent-elles la nuance qui peut exister entre appartenance communautaire et pratique réelle ?**

Le chiffre établi en 2010 par l'INED et l'INSEE fait consensus, mais il existe effectivement d'autres estimations qui peuvent différer sensiblement. Un des points très importants dans les

enquêtes sur la pratique ou l'appartenance religieuse est la façon de prendre en compte la non-religiosité. Dans l'enquête TeO, notamment, le questionnaire comprenait d'abord une question sur le fait d'avoir ou non une religion, avant de préciser laquelle. C'est rarement le cas, et la plupart des enquêtes incitent fortement les répondants à déclarer une religion en ne laissant pas de porte de sortie assez claire. C'est un point très important, car dans

le traitement est drastiquement encadré par la loi Informatique et Libertés. Le service statistique public dispose cependant de dérogations spécifiques sur l'utilisation de ces données dites « sensibles ». Mais il est vrai qu'en 2010, le ministère de l'Intérieur ne disposait d'aucun service pouvant bénéficier de cette dérogation, et a dû user d'approximations : c'est en utilisant l'origine géographique des personnes que leur chiffre a été construit, en comp-

« Il me paraît effectivement approprié de parler de fantasme quant à la façon dont les médias dépeignent l'islam, puisque les instituts de sondage, principaux fournisseurs, ne construisent leurs chiffres sur rien de solide. »

le premier cas, on considère la religion uniquement du point de vue de la pratique culturelle, alors que dans le deuxième cas, c'est le pendant plus culturel de la religion qui est au centre de la question.

**En 2010, le ministère de l'Intérieur a annoncé une estimation de 5 à 6 millions de musulmans en France mais comment est-il en capacité de fournir un chiffre si ces statistiques sont interdites ?**

Les statistiques sur l'appartenance religieuse ne sont pas à proprement parler interdites, mais leur recueil et leur

tant par exemple toutes les personnes originaires du Maghreb comme musulmanes pratiquantes, ce qui est loin d'être le cas. Le chiffre du ministère de l'Intérieur est donc fortement surestimé.

**Une telle approche, et l'assignation identitaire qui en résulte, ne renforce-t-elle pas la confusion entre immigré, étranger et musulman ?**

Si, et il est clair que les amalgames ainsi utilisés par le ministère de l'Intérieur entre origine géographique et religion, au milieu du quinquennat de Nicolas Sarkozy, n'étaient pas un hasard. Mais

aborder la religion du point de vue culturel a également un autre effet pervers, symétrique, qui est de fabriquer une fausse identité catholique à la population non immigrée, alors que les résultats de l'enquête TeO sont formels : près de la moitié des habitants de la France métropolitaine déclarent n'avoir aucune religion quand on leur pose spontanément la question. En oubliant ce point fondamental, c'est l'image d'une France catholique envahie par les musulmans qu'on agite. Une image qui n'a évidemment aucun fondement, d'une part parce que la France n'est pas catholique, et d'autre part parce que les immigrés sont loin d'être tous musulmans (voir par exemple la rubrique Statistiques du numéro 43 de *La Revue du projet*, consacrée au sujet).

**Que penser de l'interdiction des statistiques religieuses ? Certains avancent que lever cette interdiction per-**

**mettrait de mettre un terme au fantasme dont l'islam est aujourd'hui l'objet et dont la presse se fait le relais : quelques exemples, « En France, des jeunes de plus en plus fidèles à l'islam », *Le Monde*, 4 novembre 2012 ; « L'islam, première religion en France ? », *Le Figaro*, 24 octobre 2012 ; « Un rapport explosif sur l'islam radical dans les prisons françaises », *Le Figaro*, 22 octobre 2014.)**

Il me paraît effectivement approprié de parler de fantasme quant à la façon dont les médias dépeignent l'islam, puisque les instituts de sondage, principaux fournisseurs, ne construisent leurs chiffres sur rien de solide. L'IFOP s'est notamment fait la spécialité d'utiliser dans certains de ses sondages un panel de personnes « d'origine musulmane » sans aucune validité scientifique.

Mais il ne me semble pas que ces fantasmes soient dus au cadre législatif

contraignant sur le recueil et l'utilisation de statistiques religieuses. Ils relèvent plutôt de l'adhésion croissante des médias à l'image d'une France morcelée entre des communautés culturelles ou religieuses, promue notamment par le Front national. Relâcher le cadre législatif provoquerait sans doute, dans cette ambiance, une ouverture encore plus grande du robinet à fantasmes, que les quelques recherches réalisées sérieusement ne sauraient sans doute pas refermer. L'exemple de l'enquête TeO, exemplaire sur la question de l'immigration, mais qui a échoué à transformer les termes du débat public, est malheureusement très parlant sur ce point. ■

\***Michaël Orand** est administrateur à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Propos recueillis par Mickaël Bouali.

## LES « MUSULMANS DE FRANCE » : UN PROFIL SOCIAL ET POLITIQUE SPÉCIFIQUE ?

Le prisme de la religion crée un clivage entre les Français musulmans et le reste de la société mais ne se retrouve pas déterminant dans la motivation du vote.

ENTRETIEN AVEC **VINCENT TIBERJ\***

**S**ommés de se démarquer des exactions de l'État islamique, attentivement observés au moment du 11 janvier, les adresses à l'endroit des « musulmans de France » se multiplient, mais existent-ils comme groupe en tant que tel, doté d'une solidarité qui transcenderait les clivages de classes ou des trajectoires sociales divergentes ?

À force d'être montrés du doigt, oui. Il faudrait parler de musulmans au pluriel et non au singulier, tant les pratiques divergent, en raison même de la nature de l'islam. C'est une religion qui comprend de nombreux courants et qui n'est pas véritablement structurée, avec une hiérarchie. Et la principale erreur des commentateurs, c'est qu'ils plaquent le modèle catholique la plupart du temps pour comprendre l'islam. Il y a un vrai débat au sein de l'islam et des discussions entre imams pour décider de la conformité

ou non de telle pratique, à l'instar du port du voile par exemple. Avec le Conseil français du culte musulman, Sarkozy a tenté de créer une sorte d'unanimité et de hiérarchie mais l'islam ne fonctionne pas ainsi et cela explique l'échec de cette démarche. Ensuite quand on pense islam, on a tout de suite l'image de la mosquée à l'esprit mais la réalité est plus complexe. Plus d'une majorité de musulmans le sont de pratique privée, c'est-à-dire qu'ils ne vont jamais à la mosquée mais tâchent d'appliquer leurs préceptes religieux dans le privé ou dans le cadre de la famille. Seulement 20 % des musulmans vont régulièrement à la mosquée.

Face à ce groupe foncièrement hétérogène, on constate des logiques d'amalgame et de dénonciation dont la principale conséquence pourrait être de créer une communauté par la discrimination. À force de stigmatiser l'islam, celui-ci est devenu la manière de penser la diversité à la place de l'origine géographique ou sociale. La

France refuse de prendre en compte le critère ethnique, à l'instar ce que qui se fait chez les Anglo-Saxons mais du coup, c'est le critère de la religion qui est mis en avant, ce qui nous conduit aux spéculations sur le vote musulman ou la nomination d'un préfet dit musulman. À force de procéder ainsi, on va

« On a un regard sur l'intégration qui est un regard faussé par le négatif. »

finir par créer un clivage entre les Français musulmans et le reste de la société. Qui parle aujourd'hui au nom de la diversité ? C'était SOS Racisme dans les années 1980-1990, puis ACLF-FEU et d'autres associations « de banlieues » après les émeutes de 2005 alors ▶

► qu'aujourd'hui, on voit émerger des associations de défense des musulmans dont le CCIF (Comité contre l'islamophobie en France) qu'on entend le plus.

**Dans votre enquête, « Des Français comme les autres ? » sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque publiée en 2006, vous écriviez que « le contraste entre "anciens Français" et "nouveaux Français"**

« À force de stigmatiser l'islam, celui-ci est devenu la manière de penser la diversité à la place de l'origine géographique ou sociale. »

**n'est pas si important que l'on retienne la dimension religieuse, la question des identités ou celle de la volonté de réussite ». Dix ans après, pourriez-vous établir un semblable constat malgré l'assignation identitaire, provoquée par la quotidienne confusion entre immigré et musulman, et ce parfois, jusqu'au sommet de l'État (cf. La manière dont le ministre de l'Intérieur a effectué le calcul de la population musulmane en France en 2010) ?**

On a refait une étude similaire à « Des Français comme les autres » en 2008, avec une qualité d'information moins importante et déjà la similitude entre « anciens Français » et « nouveaux Français » n'était pas parfaite. Mais le problème est que l'on a souvent une perception biaisée de l'intégration trop souvent tournée sur l'échec plutôt que les réussites. On va s'intéresser sur ce qui ne va pas ou ce qui diverge alors que nombre de travaux montrent que les jeunes d'origine maghrébine ou turque passent le bac et réussissent mieux que les élèves de même origine sociale. On a un regard sur l'intégration qui est un regard faussé par le négatif. Lorsqu'on prend de la hauteur et qu'on analyse les résultats dans leur ensemble, on se rend même compte que ces jeunes sont mieux « intégrés » que le reste de la population sur certains critères comme l'intérêt porté à la politique.

Il ne faut pas considérer l'identité comme un stock délimité fonctionnant en vase communicant si on est plus de là-bas, on n'est pas moins d'ici. Il y a une vraie recomposition identitaire chez ces jeunes, des identités en traits d'union qui expliquent qu'ils se sentent à la fois français et maghrébins/turque.

Enfin, pour ce qui est de l'avenir, il y a différents scénarii possibles et on peut très bien imaginer que l'assignation identitaire à l'islam crée chez ces gens une réaction d'enfermement. Il était plus de 80 % à voter pour la gauche en 2005 ou en 2012 et on ne sait pas encore s'il peut y avoir un changement majeur. Les enquêtes existantes mises bout à bout n'indiquent pas de variations importantes mais cet électorat n'est pas vraiment pris en compte par

les responsables politiques. On peut prétendre lutter contre le racisme mais si l'on ne relève jamais ce que ces populations apportent de positif, il n'est pas étonnant que celles-ci ne se sentent pas écoutées. Et la conséquence de tout ceci n'est pas que cet électorat va voter pour la droite mais tout simplement, qu'il ne se déplace plus pour voter.

**Qu'en est-il « des partis musulmans » ? Aux élections départementales de mars 2015 s'est présenté un nouveau parti, l'Union des démocrates musulmans de France, arborant la solidarité religieuse comme réponse à la perte de confiance du politique. De telles formations peuvent-elles trouver un écho parmi les citoyens français se revendiquant comme musulman ? Peut-on parler de vote musulman ?**

Les partis musulmans, ça n'est pas nouveau. Un parti des musulmans de France avait émergé en 2004 déjà mais il a disparu et l'Union des démocrates

Quant aux partis religieux, ils existent mais ont bien souvent perdu leur couleur religieuse ou font des scores anecdotiques. Il suffit de voir la dernière tentative des catholiques de s'organiser, en l'espèce le parti chrétien-démocrate de Christine Boutin qui reste cantonné à des scores dérisoires. Ce constat vaut également pour les musulmans. Il n'y a pas de lien direct entre l'islam et le fait de voter à gauche. C'est bien souvent le fait d'appartenir à un groupe discriminé qui motive le vote à gauche de ces « nouveaux Français ». Le prisme de la religion n'est donc pas déterminant dans la motivation du vote mais au contraire, celle-ci est souvent déterminée par des critères proches de ceux mis en avant par les autres français.

Contrairement à ce qu'affirment l'IFOP et ses études sur le vote musulman donc, ce n'est pas le critère religieux qui fait le vote mais l'appartenance à un groupe de minorité visible. Et l'on oublie que parmi les Français d'origine maghrébine et turque, seuls 59 % se déclarent musulmans. Or, depuis 1970, les sondeurs et les sociologues ont pris l'habitude d'introduire le critère religieux dans les analyses électorales (cf. Guy Michelet et Michel Simon, *Classe, religion et politique*, une enquête de 1969 financée par le PCF). Cela permet de ne pas trop s'interroger sur l'influence de l'origine géographique ou la couleur de peau dans la prise de décision électorale.

**Est-ce que l'apparition de tels partis peut être comparée à l'émergence de la démocratie chrétienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'avancent certains observateurs à propos de l'AKP en Turquie ou Ennahda en Tunisie.**

Non, c'est tout le problème car ces analyses aboutissent à une sorte d'essentialisation de l'islam. Mais cette religion n'est pas la même partout, elle n'est pas issue des mêmes traditions

« On peut prétendre lutter contre le racisme mais si l'on ne relève jamais ce que ces populations apportent de positif, il n'est pas étonnant que celles-ci ne se sentent pas écoutées. »

musulmans de France s'est avérée être un feu de paille. Le système politique français est fait de telle manière qu'ils favorisent les grands partis et laisse peu de place pour les petits partis (à l'exception de ceux qui font alliance avec les grands partis).

et elle n'évolue pas dans le même cadre politique. Ainsi, en caricaturant, on pourrait dire que l'AKP s'emploie à remettre en cause la laïcité turque alors que dans le même temps, Ennahda est peut-être en train d'accepter la sécularisation tunisienne. L'islam est très

divers en France, on l'a dit, il l'est donc *a fortiori* dans le monde.

**D'Égalité et Réconciliation aux affi-  
dés de Dieudonné, à côté d'une  
extrême droite stigmatisant tradi-  
tionnellement l'Islam, certaines ten-  
dances affichent, à l'inverse, une  
relative bienveillance vis-à-vis des  
citoyens pouvant se définir comme  
musulmans, ces tentatives rencon-  
trent-elles un certain succès ?**

Dans « Des Français comme les autres », on avait repéré que l'antisémitisme était globalement plus répandu chez les « nouveaux Français », de l'ordre de 33 % contre 18 % dans le reste de la population. À

ce constat, il faut apporter deux nuances. Tout d'abord, cela signifie que l'écrasante majorité de ces « nouveaux Français » n'est pas concernée. Ensuite, cette proportion ramenée à l'ensemble de la population française ne représente que 4 % au total, ce qui implique que la majorité des antisémites en France sont « bien de chez nous » et font appel à une conception traditionnelle de l'antisémitisme. Cependant, en ce qui concerne les 33 % mentionnés, il importe de préciser que leur antisémitisme ne mène pas au vote. Ils restent à gauche, pour l'heure, car d'autres facteurs président à leur décision. Au moment de voter, les gens ne sont pas exempts de contradictions

et bien souvent, des motivations sociales peuvent s'opposer à des motivations culturelles. Une minorité de ces « nouveaux Français » peut donc être considérée mais ce trait n'est pas suffisamment important pour entamer un transfert à vaste échelle entre la gauche et la droite radicale, notamment du fait des discours anti-immigrés qui sont toujours largement majoritaires à l'extrême droite. ■

\***Vincent Tiberj** est poliste. Il est chargé de recherche à l'Institut d'études politiques de Paris.

Propos recueillis par Mickaël Bouali.

## Y A-T-IL UNE EXPÉRIENCE MUSULMANE EN FRANCE ?

La réalité complexe du rapport entretenu entre les générations issues de l'immigration postcoloniale et l'islam est souvent niée au profit de raccourcis ravageurs.

ENTRETIEN AVEC **LEYLA ARSLAN\***

**L**e groupe les Indigènes de la République postule que la République est colonisatrice dans son rapport aux populations immigrés et notamment musulmans. Quelle est l'origine de cette thèse ? Est-elle valable ?

Se posant en héritiers des luttes anti-coloniales et du tiers-mondisme, les Indigènes de la République affirment qu'il existe en France un colonialisme interne : les mécanismes étatiques de gestion coloniale seraient encore à l'œuvre aujourd'hui dans le traitement des populations immigrées et de façon plus large, dans celui des couches populaires « parquées » en banlieue. L'étiquette « indigènes » leur permet de regrouper l'ensemble des habitants des quartiers populaires sous un même ensemble. Cependant, s'il existe des phénomènes de ségrégation résidentielle, scolaire, s'il existe des formes de racisme et de discriminations forts à l'encontre des immigrés et de leurs enfants, en particulier d'origine populaire, la violence de ces situations ne suffit pas à affirmer que la France reste un État colonial. La colonisation se fonde sur du droit, un droit spécifique.

Le code de l'indigénat distinguait deux catégories : les citoyens français et les sujets français, ces derniers, privés de la majeure partie de leurs droits politiques voyaient comme en Algérie pour les « Musulmans » leur statut personnel pouvant relever du droit musul-

d'Algérie et l'arrivée d'une immigration de travail massive maghrébine. À l'époque ces populations à la fois pauvres, peu éduquées, souvent d'origine rurale et différentes culturellement rencontraient des formes de racisme et de discrimination. Appartenances

« Il s'agit aussi de transmettre une connaissance de la culture du pays d'origine de façon à éviter le reniement des origines. »

man. Tel n'est plus aujourd'hui. Un Français d'origine maghrébine vivant en banlieue sera soumis aux mêmes règles concernant le régime personnel qu'un Français non issu de l'immigration vivant en centre-ville.

**Peut-on parler d'un « mépris de classe » à l'égard des musulmans ? Et plus largement à l'égard de l'immigration ?**

L'histoire pluriséculaire compliquée entre Orient et Occident a donné naissance en France à un racisme anti-arabe fort qui a trouvé un nouveau développement avec la guerre

sociales et culturo-religieuses amenaient à constituer un *ethclass*. Aujourd'hui, ce racisme anti-arabe tend de plus en plus à apparaître comme un racisme anti-musulmans. Si dans les perceptions communes, ce groupe d'immigrés et de descendants d'immigrés tend toujours à être considéré comme homogène, l'on assiste depuis les années 1980 à des mouvements de différenciation sociale, permise par l'engagement dans les associations (figure du *bourgeois* décrit par Catherine de Wenden) ou par la poursuite d'études universitaires (*Enfants d'Islam et de Marianne : des banlieues* ▶

► à l'université, Leyla Arslan ; Enquête trajectoire et origine de l'INED). Ces transformations sont peu mises en avant : le discours politique préfère parler d'échec de l'intégration. Les « musulmans » et plus globalement les immigrés et leurs descendants continuent le plus souvent à être vus comme un groupe homogène dans ses trajectoires sociales, politiques et dans ses histoires d'immigration, ce qui n'est pas le cas.

**Dans quelle mesure peut-on distinguer l'expérience musulmane de l'immigration ?**

Être musulman en France renvoie à des pratiques vraiment différentes y compris pour les immigrés et les descendants d'immigrés. La situation d'islam minoritaire fait que la transmission religieuse ne se passe pas comme celle dans les pays à majorité musulmane.

L'organisation du culte continue aujourd'hui à poser question : construction des mosquées, formation des imams, définition du halal, etc. Mais l'identité musulmane n'est pas que culturelle. Elle est pour les immigrés et leurs enfants, également culturelle, elle peut renvoyer à une morale. La diversité des définitions du musulman, y compris au sein de l'immigration et de ses descendants pose ainsi la question de leur nombre. Parle-t-on des pratiquants et dans ce cas-là, quelle est la pratique qui rattache à cette catégorie : le fait de ne pas manger de porc, de faire la prière, de dire la profession de foi ? Parle-t-on au contraire de musulmans « sociologiques », c'est-à-dire d'individus ayant

grandi dans des familles musulmanes, principalement des immigrés et leurs descendants ? Parle-t-on des individus se disant « musulmans » ? Selon les réponses faites, le nombre de « musulmans » ne sera pas le même. Le premier islam qui se développe en France est celui porté par les vagues d'immigrés en provenance du Maghreb, puis d'Afrique subsaharienne, de Turquie et du Pakistan. Ces

« Aujourd'hui, ce racisme anti-arabe tend de plus en plus à apparaître comme un racisme anti-musulmans. »

populations, pauvres, souvent peu éduquées et issues des campagnes apportent avec elles un islam considéré comme « traditionnel », « piétiste » et « modéré ». Mais au-delà de cette apparente homogénéité, il faut voir que des différences dans le lien à l'islam existent selon les origines géographiques (rurales/urbaines), ethniques (berbère, kabyle, arabe, etc.) ou nationales, mais aussi selon les appartenances générationnelles, sexuelles ou les préférences idéologiques faisant parler de « sous-cultures musulmanes ».

En situation d'immigration, l'islam constitue bien plus qu'une religion engageant des actes de piété ou des

rituels. C'est un moyen pour se reconnaître en tant que groupe, cela a été une façon de cultiver un jardin secret dans l'attente d'un retour au pays. Pour eux, transmettre pratiques et rituels religieux n'a pas seulement pour but d'amener l'enfant à une certaine religiosité. Il s'agit aussi de transmettre une connaissance de la culture du pays d'origine de façon à éviter le reniement des origines. Jusqu'aux années 1970, la pratique de l'islam se fait discrète dans un contexte où les immigrés rasent les murs de la société française : caves, garages servent de lieux de culte, le transformant en une religion quasi clandestine. Face au mépris et à l'invisibilité, l'islam devient encore une fois valeur refuge. Les différentes marches des années 1980 consacrent la visibilité politique des descendants d'immigrés. À la fin des années 1980, face aux déceptions que les marches ont soulevées, l'identité « beur » devient mal perçue car elle est vue comme une identité du ni-ni ou du moitié-moitié sans réelle profondeur et imposée par le haut. L'identité musulmane permet de la contourner pour formuler une identité à part entière qui n'est pas hybride. En même temps, dans le discours public, ces populations tendent de plus en plus à être réduites à leur seule appartenance religieuse, niant les différenciations sociales à l'œuvre. ■

\*Leyla Arslan est docteure en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris.

Propos recueillis par Quentin Corzani.



## L'ISLAM DANS LE CHAMP POLITIQUE

Entre rejet, incompréhension et clientélisme, il existe une voie de dialogue avec nos compatriotes musulmans qui passe par la réaffirmation de valeurs républicaines communes.

PAR GREGORY MARIN\*

Existe-t-il aujourd'hui une « question musulmane », comme il a existé une « question juive » ? Doit-on se contenter de traiter par l'indifférence le sort réservé par une partie du spectre politique aux musulmans de France ? Comment régler un sujet qui parce

qu'il est trop souvent pris sous l'angle identitaire, empoisonne le débat ?

### UNE RÉCUPÉRATION POLITIQUE

Le Front national, en modifiant en surface son logiciel, a changé de bouc émissaire. Le juif et le communiste ne figurant plus l'ennemi naturel, le maghrébin, plus identifiable, et par extension le musulman, les ont rem-

placés. Un changement frappant depuis la montée en puissance de Marine Le Pen au mitan des années 2000, qui multiplie les campagnes anti-hallal et qui sous couvert de défense de la laïcité ne stigmatise que la pratique religieuse musulmane. Un tour de passe-passe qui la replace au centre du jeu politique, en faisant de ce thème, et de ses corollaires – financement public des mosquées, menus

de substitution à l'école, port du voile – l'alpha et l'omega du débat public. De fait, l'UMP court depuis des années après ce thème imposé par le Front national. Ce qui n'était jusqu'ici qu'une préoccupation locale pour séduire un électorat particulier (les pieds-noirs dans le grand Sud-Est par exemple), s'est étendu au territoire national. C'est Nicolas Sarkozy stigmatisant dans une matinale radiophonique les « musulmans d'apparence », ou Jean-François Copé déclinant à l'envi l'anecdote de ces

pouvoirs publics locaux et les cultes dans notre pays » l'autorisation pour les collectivités locales de conclure des baux emphytéotiques avec option d'achat au profit des associations religieuses.

Dans cette relation attraction-répulsion avec nos compatriotes musulmans, la gauche n'est pas en reste. Le Parti socialiste, notamment, dont l'attitude découle de l'application littérale des préconisations du rapport du *think tank* (laboratoire d'idées) Terra Nova, *Gauche : quelle majorité électo-*

## SE REJOINDRE DANS UN NOUS

Se positionner par rapport à une situation nouvelle, la prise en compte de l'émergence d'une importante minorité, et son intégration au cercle national demande une réaffirmation des valeurs de la République, sans exclusive – ni exclusion. Il ne s'agit pas, comme l'avait fait le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) aux élections régionales de 2010 en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), de forcer le trait en présentant une candidate voilée – qui d'ailleurs avait rapidement quitté le parti. La politique, la société française gagneraient en apaisement à s'inspirer de la politique de la main tendue, théorisée par le PCF dans les années trente en direction des catholiques. Avec une différence : la reconnaissance non plus seulement en tant qu'alliés « face au front de la réaction et du fascisme », comme prôné alors par Maurice Thorez ; mais aussi en tant que nouveaux opprimés, parce que cumulant les attributs d'une classe « reléguée », dans les quartiers défavorisés, dans l'échec social, dans le rôle de faire-valoir en politique. Il ne s'agit plus de faire de la politique pour « eux », mais de se rejoindre dans un « nous » au sein d'une même classe. ■

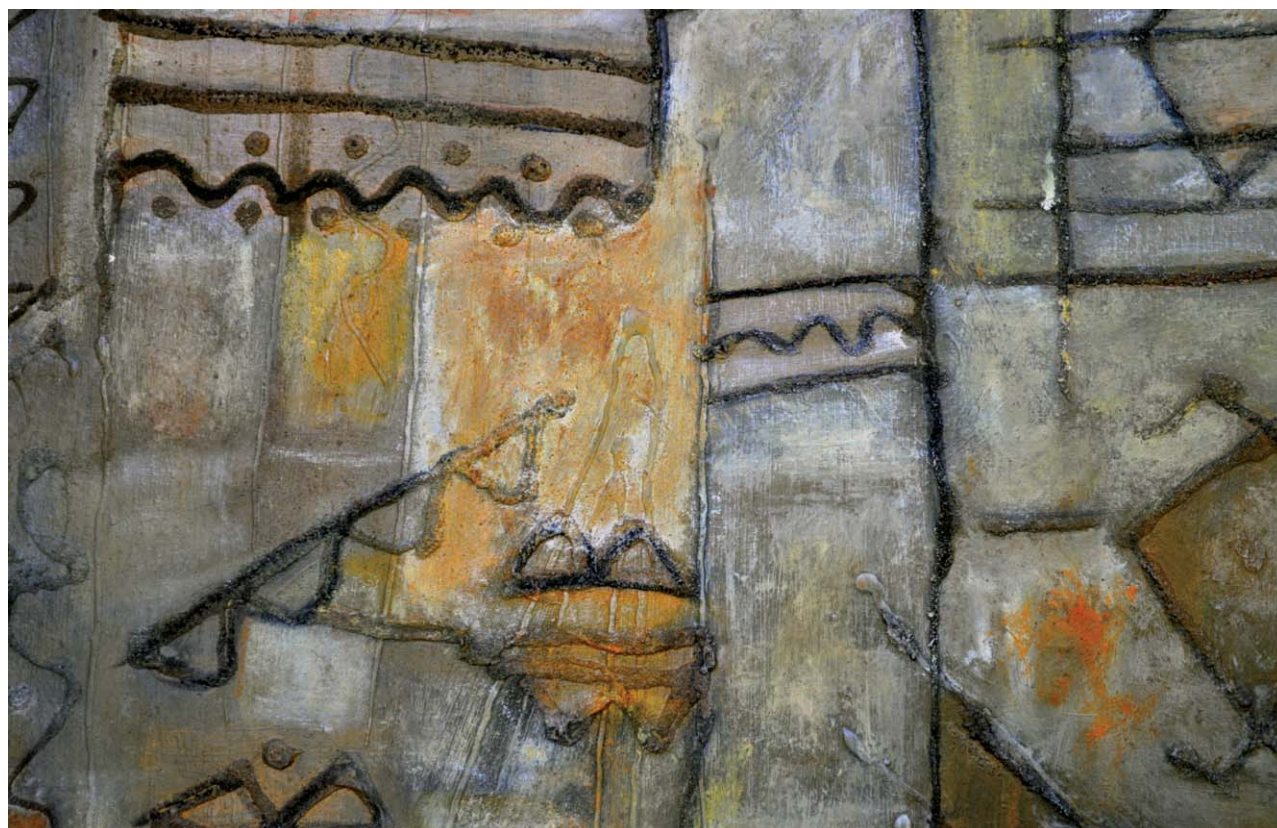
---

\*Grégory Marin est journaliste à *L'Humanité*.

## « La politique, la société française gagneraient en apaisement à s'inspirer de la politique de la main tendue. »

collégiens musulmans empêchant les jeunes « Gaulois » de manger des pains au chocolat durant le ramadan... À l'UDI – mais c'est vrai pour des barons locaux de l'UMP, comme Serge Dassault –, on dérive vers le communautarisme. À Bondy ou Bobigny, nombreux sont les candidats « issus de la diversité » qu'on est allé chercher pour la seule consonance de leur nom ou l'influence qu'ils pouvaient avoir dans certains quartiers. Le sénateur Hervé Maurey va plus loin, au mépris de la loi de 1905, proposant il y a quelques jours, pour « faciliter les relations entre les

*rale pour 2012 ?*, proposant de « capter » l'électorat immigré. Et partant, un « électorat musulman » que les sociologues sont bien en peine de définir. Traduction par ce communiqué, en date du 26 février, qui propose un « développement de l'enseignement privé confessionnel musulman ». Une suggestion qui il y a quelques années encore aurait fait bondir. Le parti perd « tous ses repères », déplore Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES : « ce n'est pas à l'État de promouvoir un enseignement confessionnel, puisque nous sommes dans une école qui est publique et laïque. »



# LES MULTIPLES IDENTITÉS D'UN INDIVIDU

L'usage massif du terme « communauté » fait partie des « formes élémentaires du racisme ».

ENTRETIEN AVEC **JEAN-LOUP AMSSELLE\***

**« Les musulmans de France » « la communauté musulmane », ces expressions fleurissent mais au-delà du topo journalistique, de telles entités ont-elles une réalité dans la pratique ?**

Il n'existe pas de communautés en France, seulement des tentatives d'en créer. Il n'existe pas de lien nécessaire entre des individus qui, à un moment ou un autre de leur existence se revendiquent comme « musulmans ». En outre, cette notion de « communauté musulmane » est particulièrement floue en raison de sa proximité avec celle de « communauté maghrébine » et plus généralement avec le terme « arabe », la religion valant souvent pour la race. C'est en ce sens que l'islamophobie peut être assimilée à une forme de racisme.

**Pourquoi l'emploi du terme communauté est-il si problématique ? Vous parlez de champ identitaire qui se restreint pour les individus ainsi ciblés, que cela signifie-t-il ?**

L'usage massif du terme « communauté » fait partie de ce que j'appelle « les formes élémentaires du racisme ». En effet, enfermer un individu quelconque dans une communauté donnée l'empêche d'endosser de multiples identités. J'aime citer les propos d'un collègue originaire de l'île de Beauté et qui déclare « Certes, je suis Corse, mais pas à plein temps », voulant dire par là qu'il est également

Français, enseignant, sociologue, etc. Que sais-je encore ?

**Quels bénéfices peuvent tirer de ces discours les représentants autoproclamés des dites communautés ? Et quel est le risque, pour des organisations progressistes, de s'associer à cette démarche ?**

Le phénomène des « communautés » fonctionne sur la base de représentants autoproclamés qui parlent au nom de ces communautés, qu'il s'agisse du recteur de la mosquée de

une création socio-historique, débouchant sur la formation d'une « culture » de classe. C'est d'ailleurs cette culture de classe qui a plus ou moins disparu aujourd'hui et non pas les prétendues traditions d'entraide du peuple sur lesquelles Jean-Claude Michéa met l'accent, disparition qui engendrerait l'« insécurité culturelle » dont souffriraient les « Français de souche » (Guilluy, Bouvet).

Le problème n'est donc pas d'opposer, à l'ancienne manière, la prééminence du combat de la classe ouvrière au

« En effet, enfermer un individu quelconque dans une communauté donnée l'empêche d'endosser de multiples identités. »

Paris, du président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), du président du Conseil représentatif des associations noires (CRAN) ou d'autres dirigeants d'associations. Le phénomène du porte-parolat n'est d'ailleurs pas propre à ces communautés raciales, ethniques, religieuses ou de genre, il vaut également pour certains partis politiques, et notamment pour les partis communistes qui parlaient autrefois « au nom » de la classe ouvrière. Car il ne faut oublier que si la classe ouvrière est inscrite dans des rapports sociaux de production, comme nous l'a enseigné Marx, elle est également

caractère secondaire des luttes « verticales » (race, genre, LGBT, minorités discriminées de toute sorte) mais de montrer d'une part qu'il s'agit, dans tous ces cas, de constructions et d'autre part que les minorités sont également traversées par des clivages de classes. Cela dit, à mon sens, on a tendance un peu trop aujourd'hui à délaisser les combats horizontaux de classes au profit des luttes identitaires verticales. ■

\*Jean-Loup Amselle est anthropologue. Il est directeur d'études honoraire à l'EHESS.

Propos recueillis par Mickaël Bouali.

## LA DOUBLE IMPASSE

Universalisme, laïcité, religion, démocratie... Il est difficile de faire mettre de l'ordre dans tous ces concepts qui ont souffert de multiples utilisations par les différents pouvoirs, politiques ou religieux, en occident comme dans le monde arabo-musulman. Éclairage.

ENTRETIEN AVEC **SOPHIE BESSIS\***

**L**e sous-titre de votre livre s'intitule « l'universel face aux fondamentalismes religieux et marchand », qu'entendez-vous précisément

par « universel » ? De quand date cet universel, et quelles ont été ses principales manifestations historiques ?

Les principes que l'on appelle universels ont deux origines. Dans toutes les grandes religions et les morales des civilisations, on retrouve des com-

mandements moraux analogues interdisant les atteintes à l'intégrité de l'humain. Le « tu ne tueras point » biblique en est un des exemples les plus connus. Mais ces principes ont acquis un nouveau statut dans l'Europe des Lumières qui a opéré une

double déconnexion, d'une part entre la religion et la vie civile et d'autre part entre l'individu et le groupe. C'est entre la Renaissance et les Lumières qu'a été peu à peu forgé un individu doté de droits inhérents à sa qualité d'être humain et non à son statut de croyant. Dans le champ politique, cet individu libre a donné naissance au citoyen doté du droit de choisir et de révoquer ses gouvernants en vertu d'un contrat le liant à eux. Liberté de conscience et égalité en droit sont au fondement des universaux de la modernité. La liberté de conscience signe l'autonomie de l'humain par rapport à tous les dogmes religieux. Certes, ces universaux modernes ont été violés par la civilisation même qui les avait énoncés : les femmes et les peuples « inférieurs » n'en bénéficiaient pas. Il a fallu attendre l'abolition de l'esclavage, puis la décolonisation, puis la libération des femmes – encore en chantier – pour que ces droits acquièrent une signification concrète.

**Pourquoi parlez-vous de désoccidentaliser les universaux ? Quel regard porte-t-on aujourd'hui sur l'universel en Occident, du fait notamment des pensées postmodernes ? Et dans les Suds (avec toutes les réserves que l'on peut formuler quant à l'emploi de tels concepts) ?**

Désoccidentaliser les universaux revient à les universaliser vraiment. En effet, ces principes fondateurs de la modernité ont été longtemps considérés, et le sont encore souvent, comme la marque de la civilisation occidentale, et cet Occident se voit reprocher de vouloir les imposer au reste du monde pour parfaire son hégémonie. Il est donc nécessaire, et le processus est en cours partout dans

**Quelle responsabilité ont les gauches dans cet abandon des universaux en Occident comme dans le monde arabe ?**

Le problème n'est pas le même en Occident et dans le monde arabe. Dans ce dernier, comme dans d'autres régions anciennement colonisées, le spectre de la domination occidentale n'a pas disparu et d'importants seg-

« La liberté de conscience signe l'autonomie de l'humain par rapport à tous les dogmes religieux. »

ments des opinions craignent que la concrétisation de ces principes ne porte atteinte à des identités trop souvent sanctifiées. Ce sont en général les mouvements les plus conservateurs ou les plus réactionnaires qui sont hostiles à l'émergence de l'individu libre, soit au nom de dogmes religieux considérés comme intransgressibles, soit au nom de valeurs dites « spécifiques ». Mais, trop souvent, les gauches du monde arabe sont tombées dans le piège de la sauvegarde de la spécificité et ont choisi, d'une certaine manière, l'identité contre la liberté. Il est à noter que ce sont les femmes et les minorités qui ont le plus à souffrir des réclusions identitaires que l'on peut constater un peu partout. Dans les pays occidentaux, le naufrage de l'utopie séculière communiste a porté un coup fatal à l'universalisme et le différentialisme cul-

« Ne pas aimer une religion quelle qu'elle soit – critiquer ses principes, son corpus – est une opinion, stigmatiser des individus parce qu'ils sont musulmans est une attitude raciste. »

le monde, qu'ils cessent d'être considérés comme un corpus géographiquement situé. De la Chine au monde arabe, des voix se lèvent partout pour revendiquer ces principes : la liberté et l'égalité n'appartiennent à personne en particulier mais ils doivent appartenir à tout le monde.

turel l'a souvent emporté dans les pensées de gauche dites postmodernes : les cultures seraient des entités figées et leurs valeurs non amendables, chaque peuple étant renvoyé à son identité culturelle supposée sans pouvoir la modifier. C'est ainsi que l'on a abouti à une légitimation de l'Islam

politique qui, en raison du caractère musulman des pays arabes, serait leur horizon politique « naturel ». Cette vision fixiste et confessionnaliste du monde enferme « l'autre » dans un immobilisme historique dramatique. Trop souvent également, des fractions des extrêmes gauches occidentales ont cru trouver une sorte de prolétariat de rechange dans les populations émigrées et ont érigé l'islam en religion des opprimés, au mépris de la réalité historique et contemporaine. Les gauches sont tombées dans le piège d'une lecture confessionnelle du monde d'aujourd'hui.

**On a coutume d'opposer partis laïcs et islamistes dans le monde arabe comme on a longtemps fait des régimes dictatoriaux dits laïcs un rempart contre l'Islam politique. Cependant, vous montrez que la réalité est plus complexe, qu'en est-il vraiment ?**

L'Islam politique a réellement émergé dans le monde arabe à partir de la fin des années 1970, dans le contexte d'une véritable « révolution conservatrice » planétaire. Tous les régimes arabes ont vu dans cette émergence un danger pour leur pouvoir. Mais ils n'ont offert aucune alternative politique et idéologique aux populations séduites par l'utopie réactionnaire islamiste. Les dictatures arabes ont féroce ment réprimé les mouvements islamistes tout en tâchant de se relégitimer par la réactivation du recours au religieux. Tout autant que les mouvements islamistes, ces dictatures ont contribué à réislamiser leurs sociétés en voulant concurrencer les islamistes sur leur propre terrain. Cherchant à justifier leurs relations critiquables avec des despotes, les États occidentaux ont voulu voir en eux des remparts contre la montée du fondamentalisme. Ils n'ont pas voulu voir, en revanche, la montée de revendications démocratiques dans cette région. Cela s'appelle une erreur stratégique.

**Après les mouvements révolutionnaires de 2011 dans le monde arabe, on a vu fleurir les analyses comparant le développement des partis islamistes dits « modérés » à l'émergence de la démocratie chrétienne en Europe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À la lumière de l'expérience tunisienne notamment, diriez-vous que cette comparaison est justifiée ?**

De fait, les pouvoirs occidentaux ont eu deux fers au feu à partir des années 1980 : le soutien à des dictatures abusivement qualifiées de séculières et le développement de relations suivies ►

► avec les mouvances islamistes. Les États-Unis sont allés très loin dans cette politique des deux alliances. Mais il fallait, là encore, rendre les mouvements islamistes présentables pour pouvoir les fréquenter. On les a donc qualifiés de « modérés » et on les a comparés à la démocratie chrétienne, en oubliant que cette dernière, en Allemagne par exemple, avait dû se plier aux exigences de la sécularisation de l'État pour pouvoir exister politiquement. Les islamistes sont en revanche hostiles à toute sécularisation de l'État. En Tunisie, une fois par-

fondamentaux. Le feront-ils ? Il ne faut pas oublier que l'État tunisien n'est pas laïc et que l'Islam politique jouit de ce fait d'une sorte de rente de situation. Mais, puisque la Tunisie est une exception dans le monde arabe, on peut imaginer que ce pourrait être le seul pays à voir naître un islamisme « modéré ». Si cela devait advenir, ce serait au prix de scissions au sein de la mouvance islamiste, la base du parti Ennadha étant beaucoup plus radicale que les dirigeants partisans d'un recentrage sémantique, à défaut d'être idéologique.

« Tout autant que les mouvements islamistes, ces dictatures ont contribué à réislamiser leurs sociétés en voulant concurrencer les islamistes sur leur propre terrain.[...] Les États occidentaux n'ont pas voulu voir, en revanche, la montée de revendications démocratiques. »

venu au pouvoir en 2011, le parti islamiste Ennadha n'a abandonné à aucun moment son corpus idéologique et a entretenu d'étroites relations avec les mouvances salafistes, entre autres. Mais le coup d'État militaire de juillet 2013 en Égypte a fait comprendre à ses principaux dirigeants qu'il leur fallait lâcher du lest devant une opinion largement hostile à leur volonté d'aller vite dans la réislamisation de la société. Ils ont donc composé, accepté leur défaite aux élections, et participent aujourd'hui au gouvernement dans une position minoritaire. Pour autant, ils n'ont pas abandonné leurs

**Les trente dernières années ont conduit à une crispation des identités, en particulier sur une base religieuse. En quoi une telle identité est forcément réductrice pour les populations du Maghreb comme pour celles qui ont immigré en France ? Et comment peut-elle être renforcée par des concepts comme « l'islamophobie » ou des organisations luttant pourtant pour l'égalité ?**

La sacralisation de l'identité est toujours réductrice puisqu'elle fait fi de l'histoire et des évolutions. L'identité sanctifiée se veut immuable et les individus sont sommés de correspondre

aux représentations qu'elle construit. Or, au Maghreb ou ailleurs, il y a – pour ne s'en tenir qu'à l'Islam – des musulmans pratiquants, des agnostiques, des athées qui entretiennent des rapports très différents avec la religion, sans parler des petites minorités non musulmanes à qui l'on impose une quasi-invisibilité. La diversité ethnique y est également présente et il est abusif de présenter le Maghreb comme une aire exclusivement arabe. En France, le différentialisme dont je parlais enferme également les populations issues de l'immigration dans une identité fermée : les Maghrébins n'ont pas d'autre choix que d'être musulmans. Cela a renforcé depuis des années les tendances les plus réactionnaires de l'Islam qui sont très à l'aise avec ces assignations identitaires. L'enfer étant parfois pavé de bonnes intentions, les mouvements antiracistes se sont emparés du concept d'islamophobie. Il existe en France comme dans toute l'Europe un intolérable racisme antimusulman et il est indispensable de le combattre. Mais l'islamophobie réfère à une religion. Ne pas aimer une religion quelle qu'elle soit – critiquer ses principes, son corpus – est une opinion, stigmatiser des individus parce qu'ils sont musulmans est une attitude raciste. Voilà la différence. Là encore, les mouvances islamistes ont contribué à populariser ce concept, assimilant toute critique de l'Islam à une attitude raciste. La chose est plus complexe. ■

\*Sophie Bessis est historienne. Elle est chercheur associée à l'Institut de relations internationales et stratégiques.

Propos recueillis par Mickaël Bouali.



# ÉMERGENCE ET RÉALITÉS DE L'ISLAM EN FRANCE

De plus en plus, et dans l'ensemble du monde, sur un mode transnational, l'islam devient, parfois illusoirement, la voix des opprimés. Ce n'est qu'au prix de plus de justice dans l'ordre du monde que l'on pourra voir s'apaiser cette question et pas seulement à une échelle nationale.

ENTRETIEN AVEC **JOCELYNE DAKHLIA\***

**A** partir de quelle époque émerge en France ce que l'on pourrait nommer la question musulmane ? Est-elle contemporaine de l'installation des premiers pratiquants ou résulte-t-elle d'un des grands mouvements dont le XX<sup>e</sup> siècle s'est fait l'incubateur ?

C'est précisément la question qu'il m'a paru important d'étudier et de mettre au jour, avec un ensemble de collègues. La présence de musulmans en France est ancienne, séculaire,

visibilité, et donc dans de mauvaises conditions. C'était désormais une religion de citoyens français, qui pour cette raison réclamaient une égalité avec les autres cultes – en matière de locaux culturels notamment. Mais, à mon sens, c'est dans les années 1990, avec l'affaire dite du « foulard », que cette question s'est vraiment posée de manière éclatante, parce que cet affrontement sur le voile faisait voler en éclats une série de représentations implicites sur le rôle et la position des (jeunes) femmes musulmanes et leur rapport à la République. Celles que l'école de la République entendait

notamment, ou l'Arabie saoudite. Ce sont donc des divisions politiques plus que religieuses, et sans être une spécialiste de ces points précis, il me semble que les musulmans de France sont aujourd'hui beaucoup plus détachés de ces enjeux et plus soucieux, précisément d'inscrire leur islam dans la cité. De là à parler d'une « communauté », c'est un tic journalistique auquel il faut résister. Il n'y a pas plus de communauté musulmane qu'il n'y a de communauté juive, même s'il existe des institutions représentatives du judaïsme français.

**Quelle est l'influence du politique et des médias dans la construction des « musulmans de France » comme groupe ? Comment des lois ou des polémiques peuvent influencer voire accréditer des pratiques comme le port du voile ou le non-serrage de main à l'opposé des volontés prétendument exprimées ?**

L'assimilation par les politiques d'un groupe à une « communauté » s'explique par une volonté de trouver des interlocuteurs, de centraliser l'interface et la négociation. C'est une démarche qu'on peut comprendre même si elle produit des effets pervers. En effet, il y a le risque, aujourd'hui bien avéré, de désigner des « représentants communautaires » qui n'ont pas de légitimité, et de déclencher par surcroît des conflits internes pour l'accès à cette position d'interlocuteurs privilégiés. Les médias sont aussi dans la quête, à leur façon, d'interlocuteurs représentatifs, mais en choisissant une représentativité qui est plus souvent institutionnelle que sociologique, parce qu'ils aiment notamment filmer le Recteur de la Mosquée de Paris en dialogue avec le grand Rabbin de France... C'est une image rassurante et positive pour la France, qui redoute les effets du conflit israélo-palestinien sur son territoire. Mais ces regards communautaristes axés de manière plus générale sur le dialogue interreligieux masquent précisément la revendication des musulmans français en tant que tels : accéder à un plus juste trai- ▶

« Ce n'était pas une religion d'étrangers, appelés un jour ou l'autre au "retour" [...] c'était désormais une religion de citoyens français. »

mais elle ne donnait pas lieu historiquement à une « question des musulmans ». On la traitait en l'occultant, dans la plupart des cas. Puis aux XIX<sup>e</sup> siècle et surtout au XX<sup>e</sup> siècle, une présence de musulmans en France est devenue plus consciente et plus visible, avec l'immigration coloniale. Mais on n'envisageait alors une « question musulmane » et une politique spécifique que dans les possessions coloniales françaises. Le débat politique français ne faisait pas de place à l'islam sur le territoire métropolitain, à l'exception de la construction de la Grande Mosquée de Paris, en reconnaissance de la loyauté des troupes coloniales dans la Grande Guerre... On n'a commencé à voir émerger une question des musulmans dans le débat civique français qu'au moment où il a fallu se rendre à l'évidence qu'un schème migratoire pour penser l'islam n'avait plus de sens. Ce n'était pas une religion d'étrangers, appelés un jour ou l'autre au « retour », et qui pour cette raison devaient accepter de pratiquer leur culte dans la discrétion, voire l'in-

émanciper se mettaient tout d'un coup à tenir un tout autre discours que celui que l'on attendait.

**L'islam est une religion diverse, composée de nombreuses variantes théologiques et écoles juridiques, comment, dès lors, peut-on parler de « musulmans de France » ? Une telle communauté existe-elle dans la pratique, en dehors des discours de ceux qui l'utilisent ?**

L'islam est divers et il ne reconnaît aucune autorité centrale. Mais ce ne sont pas ses divisions théologiques ou juridiques qui posent problème ou créent des tensions sur le territoire français. Les différences de rites juridiques sunnites, notamment, n'ont pas d'effets clivants notoires. Ce qui produit des divisions internes et de longue date, c'est l'implication de certains États nationaux islamiques qui, dans la logique d'une aide à leurs migrants, ont durablement contrôlé ou tenté de contrôler des lieux de culte ou d'enseignement... Sans parler des financements internationaux qui impliquent les États du Golfe,

► tement dans l'espace public sur le plan du droit de culte, un traitement égalitaire. À cette revendication d'égalité s'ajoute aujourd'hui une colère, le sentiment d'être les boucs émissaires d'une vieille querelle française autour de la question de la laïcité. Voyez comme la question de l'École libre mobilisait de part et d'autre, il y

« Il n'y a pas plus de communauté musulmane qu'il n'y a de communauté juive, même s'il existe des institutions représentatives du judaïsme français. »

a trente ans, avec la manifestation monstre en 1984 pour l'école libre. Depuis, c'est l'islam qui a donné lieu à toutes les mobilisations laïques, comme si la question des écoles confessionnelles catholiques ou juives et de leur financement n'était plus un problème, par exemple... Il est rare aussi que l'on scrute le contenu de leurs enseignements (à l'exception, timidement du moment de la manif pour tous...). À continuer de ne traiter des enjeux de la laïcité qu'à travers l'enjeu de l'islam, supposé coupable de toutes les atteintes, en stigmatisant l'islam on produit effectivement des effets de réaction et de crispation réciproque. Ce n'est pas là une façon de nier l'existence de courants fondamentalistes (même si le refus fondamentaliste de serrer la main d'une femme est aussi pratiqué en France dans d'autres religions que l'islam). Ces courants sont bien réels et, quoique très minoritaires, ils prospèrent d'autant plus que l'on stigmatisera l'islam en tant que tel. Un autre risque est de ne pas voir à la manœuvre des rapprochements anti-laïcs comme ceux qui se sont opérés précisément entre des courants musulmans et catholiques à l'occasion de la Manif pour tous.

**Pour quelles raisons, des citoyens peuvent-ils avoir recours à l'auto-assignation d'une identité religieuse ? Pourquoi celle-ci renvoie-t-elle le plus souvent à une conception figée et anhistorique de la religion ?**

Je commencerai par la deuxième question parce qu'il y a lieu de rectifier ce point. Contrairement à ce que l'on pense communément, ce ne sont pas les musulmans qui se réfèrent à une conception figée et anhistorique de la religion. Ou plus exactement, je dirais que leur rapport à l'islam, tel qu'on peut l'observer en France mais aussi en d'autres parties du monde, est tout sauf figé. La conception de la religion qu'ont les jeunes générations de musulmans français est généralement très différente de celle de leurs parents ou grands-parents. Le rapport au halal, par exemple, n'est pas du tout le même et si à certains égards il apparaît plus contraignant, il est aussi beaucoup plus innovant et moderne. Il n'y a pas lieu d'idéaliser ces mutations mais d'abord de les prendre en compte, tout simplement, d'avoir en tête ce caractère évolutif du fait religieux. L'islam en France est une religion diverse, multiple, qui détermine des modes de vie très différents. Indépendamment des enjeux rebattus d'un islam « modéré » ou non, on peut vivre cette foi sur un mode familial et plus « culturel » que religieux, ou sur un mode plus mystique et personnel, ou encore sur un mode proche du *New Age*... Et pour les jeunes générations, le rapport à la foi est de plus en plus individuel. C'est une évolution religieuse plus générale qui dépasse le seul islam. Il me semble donc que cette conception anhistorique et figée que vous évoquez est plutôt celle des observateurs extérieurs de l'islam qui, parfois de bonne foi d'ailleurs, cherchent dans les textes la clef d'une compréhension du présent. Et c'est peut-être

« À continuer de ne traiter des enjeux de la laïcité qu'à travers l'enjeu de l'islam, supposé coupable de toutes les atteintes, en stigmatisant l'islam on produit effectivement des effets de réaction et de crispation réciproque. »

parce qu'il n'y a pas d'autorité centrale en matière religieuse que l'on se tourne si facilement vers le Coran et vers les textes pour y trouver une explication de phénomènes actuels. Quant à l'auto-assignation d'une identité religieuse, on pourrait développer très longuement ce point. Outre ce point déjà évoqué de générations nouvelles de musulmans français qui veulent sortir de l'oxymore,

être pleinement citoyens français et musulmans, mon hypothèse personnelle est en effet que la construction en cours de l'Union européenne a ravivé inconsciemment (et parfois consciemment) un modèle unificateur et historique basé sur l'idée d'une Europe historiquement et culturellement chrétienne. D'une certaine façon, comme d'autres nations européennes, la France se rechristianise dans l'image qu'elle a de son histoire, fût-ce en continuant de se battre pour la laïcité. Cela exclut d'autant plus l'islam et les musulmans en son sein, et cela renforce aussi une ligne de front avec un islam aux frontières toujours perçu comme menaçant, que ces raisons soient bonnes ou mauvaises. C'est en partie pour ces raisons que la religion devient un terrain de luttes. Mais cela fait suite bien évidemment à l'abandon concerté du terrain des luttes sociales et des conflits de classes.

**Quelle incidence plus générale sur la société française ce genre de construction peut-elle avoir ? En cela, la France est-elle un cas à part, à côté de ses voisins anglo-saxons ou scandinaves ?**

Les pays que vous évoquez ont généralement un ancrage plus ancien de la diversité religieuse et leur conception de la laïcité n'est pas la même. Elle n'a pas évolué, comme en France, vers la revendication idéalisée d'une absence de référent religieux dans l'espace public. Pour autant, et puisque vous évoquiez la « question musulmane », celle-ci se pose de manière parfois aussi aiguë dans des sociétés plus ouvertes à un commu-

nautarisme confessionnel comme la Grande-Bretagne. Le problème, si problème il y a, est donc ancré globalement dans l'enjeu d'une plus grande justice sociale, mais aussi d'un dépassement politique et économique des schèmes coloniaux et néocoloniaux. De plus en plus, et dans l'ensemble du monde, sur un mode transnational, l'islam devient, parfois illusoirement, la voix des opprimés. Ce n'est

qu'au prix de plus de justice dans l'ordre du monde que l'on pourra voir s'apaiser cette question et pas seulement à une échelle nationale.

**Cette émergence de la question musulmane en France peut-elle déboucher sur la constitution d'un véritable « Islam de France », avec sa tradition propre ? De Sarkozy à Valls, l'expression est martelée mais une telle construction serait-elle une chance ou un risque pour la République ?**

Je suis très partagée sur ce point. D'un côté, les tentatives qui ont lieu jusqu'à

présent n'ont pas été concluantes car elles produisent des instances peu légitimes. Et il est paradoxal d'imputer aux musulmans des pratiques communautaristes tout en prétendant leur imposer une représentation communautaire. Le risque est aussi de ne traiter les problèmes qu'à l'aune du fait religieux. D'un autre côté, il y a bien une aspiration citoyenne forte de la part de jeunes musulmans français et de moins jeunes et ce serait à ce titre un cadre civique légitime pour se faire entendre. Mais il me paraît plus opportun et urgent de s'interroger sur le plafond de verre auquel se

heurten ces mêmes citoyens français dans le cadre de l'entreprise ou de l'administration, sans parler de discriminations plus criantes. L'idée qu'un Français peut être musulman n'est pas encore tout à fait passée dans les représentations courantes ni dans l'action civique. ■

**\*Jocelyne Dakhlia** est historienne et anthropologue. Elle est directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

## LA QUESTION MUSULMANE DANS L'ESPACE

Des phénomènes souvent très localisés ont pris une dimension sans commune mesure avec la réalité.

ENTRETIEN AVEC **FRÉDÉRIC DEJEAN\***

**E**n France, de quand date l'émergence de la question musulmane dans l'espace ?

Il est toujours difficile d'établir une date précise dans la mesure où ce sont souvent une série d'événements qui participent de la constitution d'un problème public autour duquel s'organisent les débats. Pour ma part, je prendrai comme point de départ l'année 1989 pour deux raisons principales. Tout d'abord parce qu'en août 1989, une pelleteuse a totalement détruit la salle de prière de la communauté musulmane locale dans la commune de Charvieu-Chavagneux (Isère). Le maire RPR de l'époque avait plaidé l'erreur alors même qu'il avait milité contre l'installation d'un lieu de culte musulman au cours de la campagne électorale. Je fais deux commentaires sur cet événement : on voit comment la question des mosquées et des salles de prière a fait son entrée dans le débat politique, notamment au cours des campagnes électorales, et on voit également comment le grand public prend conscience du manque de salles de prière et de mosquées pour les communautés musulmanes locales. La seconde raison pour laquelle je retiens la date de 1989, c'est que c'est au cours de cette année qu'a lieu ce qui est désormais connu

comme la première « affaire du voile », quand des jeunes filles de Creil refusent de retirer leur voile pour entrer dans leur établissement scolaire. Il y aura par la suite d'autres affaires qui aboutiront finalement en 2004 à l'interdiction des signes religieux ostentatoires dans les écoles. En résumé, je crois que c'est à la fin des années 1980, que la visibilité des musulmans dans l'espace – par des

**Où et comment cette question musulmane se matérialise-t-elle dans le bâti ? Est-ce là sa seule traduction dans l'espace ?**

Comme je le disais à l'instant, la question musulmane ne se matérialise pas uniquement par le bâti, mais également par les individus et par les signes par lesquels ils témoignent de leur appartenance communautaire. Il peut s'agir de la barbe pour les hommes

« C'est à la fin des années 1980, que la visibilité des musulmans dans l'espace – par des lieux de culte ou des vêtements – est constituée comme problème public et comme outil idéologique adroitement instrumentalisé par l'extrême droite et une partie de la droite. »

lieux de culte ou des vêtements – est constituée comme problème public et comme outil idéologique adroitement instrumentalisé par l'extrême droite et une partie de la droite. On l'a vu récemment quand Nicolas Sarkozy s'est prononcé pour l'interdiction du voile à l'université. On est en droit de se demander si une telle mesure est, dans le contexte actuel, une urgence véritable.

ou du voile sous ses différentes déclinaisons pour les femmes. Depuis quelques années, les débats portent également sur les boucheries et les restaurants qui proposent de la viande halal. Pour en revenir à un aspect plus géographique, je souligne que la rhétorique populiste consistant à agiter la menace de « l'islamisation de la société » s'appuie très largement sur « l'islamisation de l'espace public ». ►

► D'un point de vue politique c'est particulièrement adroit dans la mesure où l'espace a une dimension identitaire forte. Il suffit de penser à l'image du village français blotti autour de l'église et entouré de champs verdoyants, particulièrement prégnante encore aujourd'hui. Cette dimension identitaire est ressortie de la « votation » suisse de 2009 interdisant la construction de nouveaux minarets, alors même que le nombre de minarets existants se comptait sur les doigts d'une main.

**Quelle influence, la question musulmane et ses manifestations peuvent-elles avoir sur « l'espace vécu » des Français ? Prières de rue, horaires non mixtes dans les pis-**

**cines et nourriture « halal » dans les cantines, est-ce là des pratiques récurrentes ou des fantasmes liés au discours médiatique ?**

L'exemple de la Suisse dont je parlais à l'instant montre qu'il existe un décalage entre la crainte d'une « islamisation de la société » et la réalité de l'Islam en France. Je prends un exemple très instructif qui illustre ce décalage. En mai 2011, l'Union des étudiants juifs de France et SOS Racisme ont commandité un sondage pour identifier les réactions des Français quand ils sont confrontés à certains préjugés. Il en ressortait que près d'un sondé sur cinq estimait le nombre de Musulmans en France supérieur à 10 millions (rappelons que les estimations tournent autour de 5 mil-

lions). Par ailleurs, à suivre les chiffres moyens donnés par les sondés, il y aurait en France 185 rue occupées par des prières hebdomadaires. Un tel chiffre doit être mis en rapport avec l'usage politique du cas de la rue Myrha à Paris. On voit comment un phénomène très localisé dans l'espace finit par contaminer dans les représentations des gens l'ensemble du territoire. ■

\*Frédéric Dejean est géographe. Agrégé de géographie, il est docteur de l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

Propos recueillis par Mickaël Bouali.



## LA RELIGION, UNE QUESTION PRIVÉE

ENTRETIEN AVEC **MARINA ALBIOL\***

**Y a-t-il une obsession contre les musulmans dans le débat politique en Espagne ?**

Sans aucun doute, le racisme et la xénophobie ont augmenté des dernières années dans l'État espagnol, mais ce n'est pas tant une question de haine vis-à-vis d'une autre religion que de haine de l'étranger. Et ce sont les pouvoirs économiques en lien avec les différents gouvernements que nous avons eus, que ce soit le PP (Parti populaire, droite) comme le PSOE (Parti socialiste), qui donnent des ailes à ces attitudes. Leurs politiques et discours nourrissent le racisme : lois sur l'immigration qui divisent les personnes entre légaux et illégaux, les raids, les centres de détention pour étrangers, les clôtures avec des lames

blèmes des centres de santé ou du manque de bourses d'études dans les collèges, quand sans aucun doute les responsables sont nos gouvernements qui ont fait des coupes dans la santé et l'éducation publique dans le seul but d'allouer cet argent à des banques privées.

En Espagne, bien que l'extrême droite ait en effet renforcé sa présence dans les rues, elle n'a pas atteint des niveaux importants de représentation institutionnelle car le PP récupère d'une certaine manière son discours.

**Que faites-vous contre ça ? Quels sont vos arguments, actions contre ce racisme et ces discriminations ?**

Assurément, un des objectifs des militants et militantes d'Izquierda Unida [littéralement « Gauche unie » NDLR] et du PCE [Parti communiste espa-

gnol] a demandé des sanctions contre les députés du Front national ou de la Ligue du Nord qui utilisent l'hémicycle pour fomenter le racisme et la xénophobie.

Exiger la fermeture des centres de détention pour étrangers, travailler au démantèlement de l'Europe-forteresse ou pour une Europe laïque constitue aussi notre manière de combattre le racisme.

**Quel est votre projet en matière de la laïcité ? Comment définissez-vous la laïcité ?**

Nous comprenons la religion comme une question privée et donc qui devrait être de ce domaine. Ni les écoles, ni les édifices gouvernementaux ne sont une place pour les doctrines religieuses. Le parlement européen n'est pas non plus une place pour des sermons et, de ce fait, la délégation d'IU a quitté l'hémicycle à Strasbourg le jour de la venue du pape, comme une revendication de la séparation qui doit exister entre les institutions publiques et la hiérarchie catholique.

Chacun doit être libre de professer sa religion ou son athéisme dans des conditions de liberté et d'égalité. Mais ceci est loin d'être le cas aujourd'hui : la pression de la hiérarchie catholique sur les gouvernements espagnols fait qu'on légifère continuellement en faveur de cette croyance et de cette doctrine.

Ce que nous dénonçons c'est qu'en

« En Espagne, la séparation entre l'État et l'Église reste en suspens comme conséquence de notre soi-disant "transition". »

de rasoir... sont des éléments qui présentent l'immigrant comme celui de qui on doit se protéger.

Il s'agit d'opposer travailleurs et travailleuses entre eux, de faire porter au voisin la responsabilité des pro-

gnol, membre d'IU NDLR] est de combattre l'extrême droite et, surtout, ses idées. Il s'agit de démasquer tous ceux qui tiennent ce discours de haine. Par exemple, au parlement européen, la délégation d'Izquierda

Espagne, la séparation entre l'État et l'Église reste en suspens comme conséquence de notre soi-disant « transition », ce moment marqué par

renforcer et assurer sa position. Les évêques continuent leur ingérence dans les affaires publiques, que ce soit sur le droit des femmes à disposer de

de la Conférence épiscopale espagnole. Face à une crise comme celle que nous connaissons actuellement, exploitée par la classe dirigeante et utilisée pour précariser les relations de travail et dépouiller d'une grande partie de nos droits la classe laborieuse, les ressources de l'État ont été mises au service du pouvoir financier et l'Église espagnole a continué à profiter d'énormes privilèges dont elle jouit depuis des siècles. ■

« Les gauches sont tombées dans le piège d'une lecture confessionnelle du monde d'aujourd'hui. »

la signature des accords du Saint-Siège de 1979, et qu'aucun gouvernement du PP ou du PSOE n'a rompu. Loin de freiner la montée en puissance économique et l'influence politique décisive de cette organisation religieuse en Espagne, les gouvernements du PP et du PSOE n'ont fait que

leur corps, sur le mariage entre personnes du même sexe ou sur les questions de la mémoire démocratique. Ils continuent d'endoctriner avec leurs cours de religion, y compris dans les écoles publiques. Les gouvernements espagnols successifs ont augmenté le financement

\*Marina Albiol est députée européenne (Izquierda Unida).

Propos recueillis par Charlotte Balavoine.

## COMMENT L'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE A TRANSFORMÉ LA FRANCE

L'historien américain Todd Shepard montre comment la guerre d'Algérie a redéfini les institutions françaises, les questions d'identité et de citoyenneté ; comment, aussi, la cinquième république a cherché à masquer l'échec du projet originel d'intégration nationale dans les colonies. Une histoire qui trouve un écho singulier dans la France contemporaine.

ENTRETIEN AVEC **TODD SHEPARD\***

**Présentée par de nombreux acteurs politiques et intellectuels de l'époque comme allant dans le « courant de l'Histoire », et donc comme étant inéluctable, vous montrez, au contraire, que l'indépendance n'était pas la seule issue possible et discutée à la guerre d'Algérie. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Il y avait, bien évidemment, d'autres issues possibles. La thèse du « courant de l'Histoire », comme je le montre, émerge dans des discussions françaises pendant les dernières années de la guerre d'Algérie et elle s'impose non parce qu'elle est vraie, mais pour éviter de reconnaître la défaite française, la victoire du FLN, et de se confronter aux raisons de cette défaite. Elle permet aussi d'éviter de discuter d'une autre « vérité » qu'elle suppose, que la « nation algérienne » existe et qu'elle n'est pas soluble dans la nation française. Pendant des décennies et, notamment après le

début de la lutte pour l'indépendance, il y eut énormément de prises de positions de la part de français de tous bords qui ont soit rejeté soit ridiculisé cette position. Elle s'impose sans trop de débat à côté de celle du « courant de l'Histoire » juste avant l'indépendance. Ceux qui soutiennent

toire qui fait juridiquement partie de la France et que tous les Algériens sont, dans la loi, pleinement citoyens français – sont fausses, on ne fait qu'ignorer leurs arguments en se focalisant sur leur prétendu fascisme. Ce qui m'intéresse, moi, c'est comment dans ce silence on réécrit l'histoire de

« La thèse du « courant de l'Histoire » permet à la France d'en exclure les « musulmans » non pas parce qu'ils exigeaient d'être libres, mais comme s'ils n'avaient pas les qualités requises pour en faire partie. »

l'OAS, le groupe terroriste pro-Algérie française, se trouvent seuls pour rejeter ces positions. Mais, plutôt que de leur répondre et de leur expliquer pourquoi les thèses si « républicaines » – que l'Algérie est un terri-

France, pour exclure le rôle fondamental que l'Algérie et les Algériens ont joué, surtout en ce qui concerne la République française. À travers ce silence, on impose aussi une nouvelle définition de la République, celle pro- ▶

► posée par de Gaulle en 1945 et rejeté par les électeurs en 1946 et 1947, celle que même les auteurs de la constitution de la V<sup>e</sup> République ont évité de codifier en 1958. On redessine l'État en excluant *de jure* tous les « musulmans », comme on disait à l'époque pour nommer la grande majorité de

lité avec laquelle ils sont nés, française. Pour la réclamer, chaque individu doit prouver qu'il la mérite. Des dizaines de milliers « d'harkis », notamment, chassés vers le territoire métropolitain, doivent tous demander d'être réintégré dans leur nationalité de naissance. Et faire la

discriminatoires, des politiques françaises en Algérie depuis la conquête. Il fallait des mesures fortes pour contrer les conséquences de cette histoire discriminatoire. Une république attachée aux valeurs d'égalité et de fraternité pourrait combattre ces discriminations ; mais la plupart des Algériens, la suite le suggère, n'y croyaient plus. Mais c'est étonnant que cet héritage d'inventivité républicaine soit ignoré aujourd'hui, que les commentateurs français préfèrent croire à tort que de telles politiques sont une invention « américaine » (alors que les Etats-Unis ne les expérimentent que bien après 1962). Les discriminations actuelles en France ne sont aucunement semblables à celles subies par les colonisés, mais elles restent flagrantes. Qu'une fausse lecture de l'histoire française sous-tende un désir d'ignorer ces entorses à l'égalité et la fraternité, est troublante. La France « européenne » que les lois de 1962 ont fabriquée n'a jamais été la réalité. Pour changer la France d'aujourd'hui il faudrait bien évidemment prendre en compte les leçons de toutes les injustices que les institutions républicaines ont fabriquées dans le passé. Mais que la France abandonne les ambitions du projet basé dans les valeurs républicaines par contre n'est pas une fatalité, du moins je l'espère.

« En 1962, on enlève aux millions d'algériens la nationalité avec laquelle ils sont nés, française.[...] Une radicalisation flagrante des frontières de la nation française est appliquée. »

citoyens français d'Algérie, en 1962. La thèse du « courant de l'Histoire » permet à la France d'éviter de se confronter aux raisons qui ont conduit à sa défaite au profit du FLN, d'exclure l'histoire algérienne de l'histoire française, de redéfinir les structures mêmes de la République et aussi de « blanchir » la nation française, d'en exclure les « musulmans » non pas parce qu'ils exigeaient d'être libres, mais comme s'ils n'avaient pas les qualités requises pour en faire partie. Toutes ces choses sont devenues plus importantes et leurs effets plus flagrants, depuis quelques années.

**Quels effets ont eu cette reconstitution des clivages sous la V<sup>e</sup> République, notamment sur la question de la citoyenneté ?**

Tout simplement, on retire l'exercice de la nationalité française à la presque totalité des Algériens « arabo-berbère » et/ou « musulmans ». Pour le faire, on réinscrit dans les textes des approches traitant de la « différence » algérienne que la Constitution de 1958 avait effacée. Avant cette date, le fait d'avoir le « statut civil coranique » (c'est-à-dire, que les questions du droit civil – du mariage, du divorce, de l'héritage, de la filiation – relevaient du code coranique tel que les législateurs français l'avaient défini) suffisait pour expliquer pourquoi telle personne adulte – tel homme adulte, jusqu'en 1945 – pourrait être exclu de l'exercice de la citoyenneté en dépit de sa nationalité française. En 1958, la loi élimine cette excuse. Elle reconstruit le « statut civil du droit coranique » (et d'autres, comme le « statut civil du droit mosaïque ») comme compatible avec le plein exercice des droits politiques. En 1962, on revient en arrière, contre tout précédent et toute logique juridique et on enlève aux millions d'Algériens la nation-

démonstration qu'ils la méritent. Cette injustice spécifique nous rappelle que c'est une racialisation flagrante des frontières de la nation française qui est appliquée et ceci sans aucun débat public, en dépit de protestations nombreuses de fonctionnaires, de juristes et même d'hommes politiques qui n'avaient aucune sympathie pour les forcenés de l'OAS (qui, eux, gardaient sans problème aucun leur nationalité française, même ceux nés en Algérie).

**Comment expliquer la faible représentation des citoyens français issus de l'immigration dans les institutions actuelles alors qu'entre octobre 1958 et juillet 1962, les Algériens « musulmans » représentaient 9.5 % du parlement ? Que nous dit cet écart sur la France contemporaine ?**

Ces chiffres étonnants sont produits par l'application d'un système de quotas (on disait « réserves »), qui faisait qu'en Algérie toutes les élections entre 1958 et 1962, notamment pour les députés, se faisaient par liste, avec

**Quelle lecture faites-vous des débats actuels sur l'islam et de son omniprésence dans les débats électoraux en France, comme en témoigne la ligne choisie par le président de l'UMP Nicolas Sarkozy lors des dernières élections départementales (voile à l'université, cantines) ?**

Il faut avoir peur. On est des héritiers des années 1930 et de Dreyfus. Cibler les minorités religieuses ou autres est aberrant, surtout en utilisant des

« Les élections entre 1958 et 1962, notamment pour les députés, se faisaient par liste, avec quotas pour garantir l'élection d'un certain nombre de "citoyens français musulmans d'Algérie". »

quotas pour garantir l'élection d'un certain nombre de « citoyens français musulmans d'Algérie ». Cette catégorie, distincte du groupe de « Français de statut civil du droit coranique », a été codifiée pour permettre à la République de contrer les effets, décrits comme néfastes et clairement

armes puissantes de la lutte contre l'emprise de l'Église catholique, ultra-majoritaire en France, au pouvoir centralisé qui contrôlait directement des pans entiers des institutions françaises et avait ses fidèles partout, notamment au sommet de la hiérarchie sociale. Une république

confiante croyait que ses écoles et ses institutions pourraient convertir en bons républicains tous ceux qui passaient par ces portes. On faisait venir les enfants catholiques croyants en leur donnant un après-midi par semaine pour suivre le catéchisme et en proposant des repas sans viande tous les vendredis. Et là on veut contraindre des croyants musulmans ou juifs attachés à leurs traditions alimentaires à ne pas manger dans les écoles publiques. C'est d'une bassesse qui en dit long.

**Les fantasmes, les stéréotypes, les peurs et les assignations en vigueur sous le régime colonial à l'égard des « musulmans d'Algérie » ont-ils perduré sous la Ve République à l'égard des immigrés issus des colonies et de leurs enfants ? Si oui, de quelle manière ?**

Dans mon travail actuel, je me penche en particulier sur les fantasmes sexuels, afin de savoir comment des stéréotypes nés dans la longue confrontation du « monde chrétien » contre le « monde musulman » et puis, dans le cas français, élaborés pendant la domination coloniale de l'Algérie et le Maghreb, ré-émergent au moment même de la décolonisation. Ils sont repositionnés, réinscrits sur le territoire français dans des façons à la fois compliquées et simple. Dès 1965, ceux qui vont devenir la « Nouvelle Droite » vont réaména-

ger un vocabulaire de déviance sexuelle pour essayer de mettre fin à une discussion sur l'histoire du colonialisme français et la remplacer par le fantasme d'une « invasion algérienne » de la France, fait de viols, de maladies vénériennes, de comportements pervers de toutes sortes. Jusqu'à la fin des années 1970, une partie de la nouvelle gauche va elle aussi proposer une vision rénovée des stéréotypes sexuels, surtout autour de l'homme « arabe », mais pour en fait les proposer comme modèles qui pourraient remédier aux maux d'une France trop répressive. Vers 1979, ces efforts ont presque disparu, mais la vision opposée, celle élaborée par des éléments de l'extrême droite, vont continuer de fleurir. Quand on entend les enregistrements où Patrick Buisson, ancien de *Minute*, pousse Sarkozy à répondre aux soucis humanitaires en s'attaquant à « l'invasion arabe » de l'Île de Lampedusa, on voit bien à quel point de tels fantasmes se sont montrés mobilisateurs.

**Votre travail pointe les failles du raisonnement universaliste, qui a permis de justifier les aventures impérialistes et coloniales. Est-ce à dire que l'universalisme est un impérialisme ?**

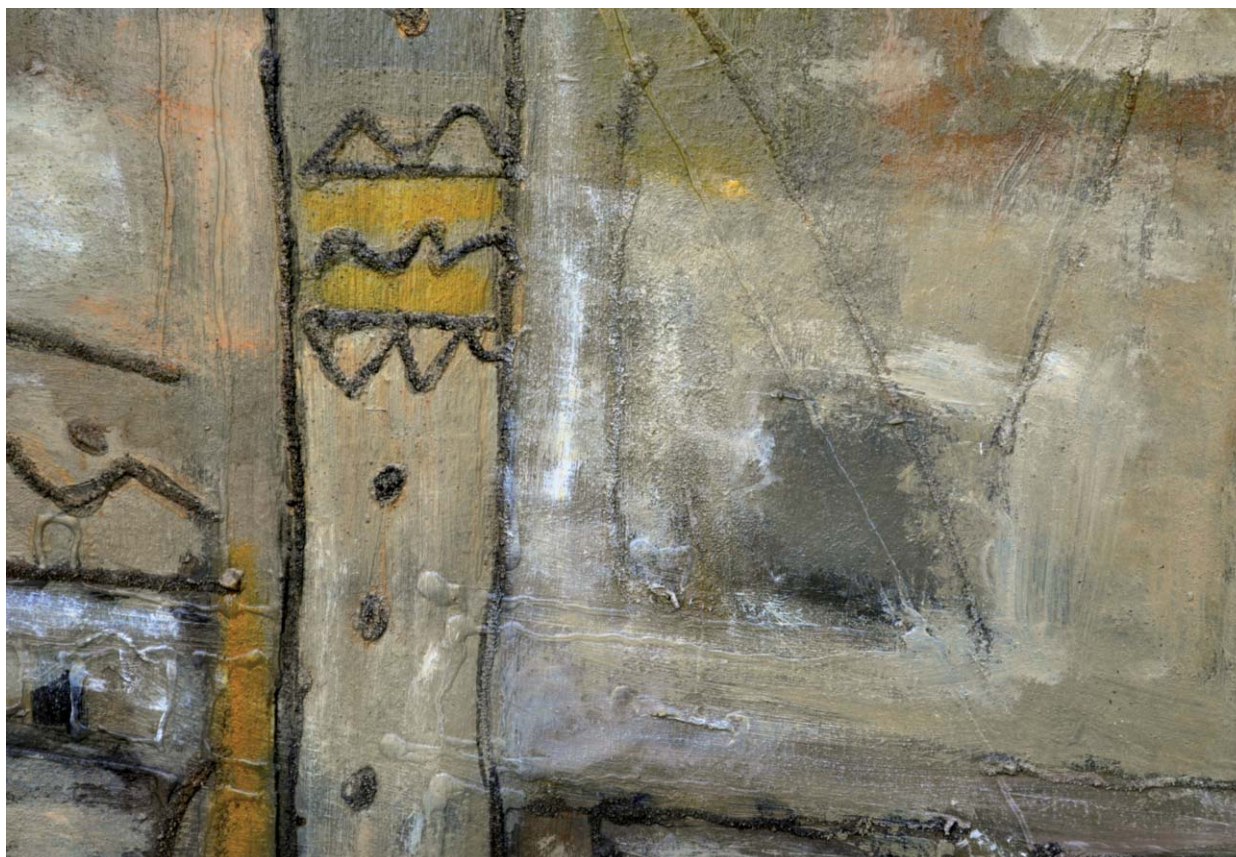
Tous les universalismes doivent circonscrire leurs univers, ce qui est dedans et ce qui est en dehors. Du moins, on n'a que de tels exemples.

Certains, au moins je veux le croire, ont des capacités de reconnaître leurs limites, c'est-à-dire de voir comment leur fonctionnement a produit des nouvelles exclusions, de ne pas se limiter aux certitudes selon lesquelles ceux qui sont exclus ou abîmés par leurs institutions ne veulent pas en profiter ou en sont incapables. L'histoire nous permet, si on s'y met avec des outils aussi bien théoriques que documentaires, de voir comment les institutions et des pratiques faites au nom de certaines valeurs ont produit des effets d'exclusion, de marginalisation, de domination. Il me semble possible à la lumière de tels enseignements à la fois de réexaminer nos certitudes, de repositionner certaines valeurs, mais surtout de redéfinir des pratiques et des institutions pour garantir ou faire avancer ces valeurs. Le mouvement, le changement sont universels, il faut en profiter pour réfléchir. Un universalisme incapable de le faire n'en est pas un. ■

---

\***Todd Shepard** est historien. Il est professeur associé à l'université Johns-Hopkins de Baltimore.

Entretien réalisé par Clément Garcia.



# MAL NOMMER LES HOMMES : LE CAS DE L'ALGÉRIE COLONIALE

Un retour sur les différentes appellations des habitants de l'Algérie de la conquête à l'indépendance en dit long sur le mépris colonial.

PAR ALAIN RUSCIO\*

Le retour en grâce d'Albert Camus auprès d'une certaine intelligentsia a amené un grand nombre d'auteurs à citer la phrase : « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde » – une variante est : « à la misère du monde », la référence précise à cette citation est d'ailleurs particulièrement difficile à trouver. Quel que soit le respect que l'on

apparue qu'en 1955 et s'est ensuite rapidement imposée.

## NOUS AUTRES ALGÉRIENS

Comment nommer les habitants de l'Algérie, au moment de la conquête et dans les décennies qui ont suivi ? Le bon sens aurait été de répondre : *Algériens*. Oui, mais pour parler simplement, la place fut vite prise. Dès les premiers temps, les colons, commerçants et militaires qui s'installent

Kabyles, Juifs... Mais, le plus souvent, les solutions (de facilité) adoptées furent l'utilisation des mots *Indigènes* ou *Musulmans*, ce qui était une façon de nier l'identité du peuple colonisé : *des indigènes, des musulmans*, peuvent à la rigueur constituer une foule, un regroupement, pas un peuple habitant une *nation*.

Le vocabulaire accompagnant le déroulement des faits, les autochtones ne furent massivement (re) nommés *Algériens* qu'à partir du déclenchement des hostilités, en novembre 1954, au moment même où les Européens étaient moins attachés à la formule. Comme s'il y avait eu des vases communicants, comme si la fierté de se parer de ce nom avait alors changé de camp... Un fonctionnaire sans aucun doute génial trouva la parade : l'appellation, qui figura alors par exemple sur les papiers d'identité, devint *Français de souche nord-africaine* (FSNA).

## LES APPELLATIONS OFFICIELLES ET LES AUTRES !

Encore n'évoque-t-on ici que les appellations officielles. Au quotidien, ce furent bien d'autres mots qui s'imposèrent dans le langage des Européens d'Algérie. On ne dira jamais assez combien le mépris colonial, exprimé en particulier par les expressions racistes, a pu empoisonner toutes les relations humaines, à cette époque. Pour mémoire, et avec

« Durant plus d'un siècle, lorsqu'on lira dans les discours ou dans la presse française le mot Algérien, il s'agira presque toujours des Européens. »

doit au prix Nobel de littérature 1957, force est de constater qu'il n'a pas souven, lui, nommé les *hommes* de la terre d'Algérie. Dans son œuvre majeure, *L'Étranger*, les *Arabes* apparaissent comme des ombres menaçantes mises hors d'état de nuire : couteau contre revolver, encore et toujours la supériorité technique de l'Occident, ce qui finalement est un bon raccourci de la situation coloniale. Dans cette œuvre majeure, des phrases telles que « L'Arabe n'a pas bougé [...] L'Arabe le regarda, bouche ouverte » pullulent. Quant à la seule femme *indigène* du roman, pourtant la voisine de palier de Meursault, elle ne bénéficie pas non plus d'une identité : « Quand il m'a dit le nom de la femme, j'ai vu que c'était une Mauresque ». Le seul personnage non Européen d'Algérie qui ait eu, sous sa plume, quelque épaisseur humaine, quelque existence, ou même qui ait eu, au moins, un prénom (Saïd) semble bien être un personnage de la nouvelle *Les Muets*, dans *L'Exil et le Royaume* (1957).

Il ne s'agit pas là d'un procès d'intention. Car Camus ne fit que reproduire, certes inconsciemment, bien des schémas de pensée de ceux qui seront nommés plus tard les *Pieds-Noirs* – l'appellation *Pieds-Noirs* pour désigner les Européens du Maghreb n'est

en Algérie eurent la sensation – la prétention ? – de constituer un nouveau peuple, différent de celui de la métropole. Ils s'autoproclamèrent... *Algériens*. En 1840, on trouve dans une revue une lettre ouverte d'un colon qui commence par la formule : « Nous autres Algériens... » (*Revue de Paris*, T. XXI, août 1840). Cette utilisation va de fait chasser les autochtones de l'appellation. Durant plus d'un siècle, lorsqu'on lira dans les discours ou dans la presse française le mot *Algérien*, il s'agira presque toujours des Européens. Il va sans dire que les nationalistes algériens, eux, veillaient jalousement à garder leur

« Des indigènes, des musulmans, peuvent à la rigueur constituer une foule, un regroupement, pas un peuple habitant une nation. »

nom. Ferhat Abbas intitule un de ses premiers livres *Le Jeune Algérien*, le militant Messali Hadj fonde en 1937 le Parti du Peuple algérien, etc.

Dès lors se posa une question : comment nommer les habitants originels du pays ? Il y avait, bien sûr, les appellations dites ethniques : Arabes,

les pincettes indispensables, citons les mots *Bicot* (déclinaison de *Arabico*), *Sidi*, *Melon*, *Arbi*... Ces mots étaient prononcés chaque jour, ils figuraient même dans la presse des Européens d'Algérie sans gêne apparente. En revanche, c'est une chose peu connue, l'atroce appellation *Bougnoule* ne s'appliqua longtemps

qu'aux Noirs d'Afrique avant de désigner, avec un égal mépris, les Maghrébins, mais seulement à partir de la guerre d'Algérie.

À partir de la Première Guerre mondiale – marquée entre autres par la présence en métropole de dizaines de milliers de travailleurs et de soldats maghrébins – ces insultes franchissent allègrement la Méditerranée. Une scène de *Marius*, du gentil Marcel Pagnol, met en scène un marchand de tapis algérien. Il insiste pour vendre sa marchandise. La réponse fuse : « On t'a dit non, sale bicot ! » (pièce présentée pour la première fois au Théâtre de Paris en 1929). Le mot, aujourd'hui moins utilisé, eut cependant un long destin. Plus de vingt ans

après la fin de la guerre d'Algérie, le romancier Léo Malet, surréaliste dans sa jeunesse, réac' dans son âge mûr, affirmait : « Le peuple français a voté l'indépendance pour être débarrassé des Bicots ! Moralité, y'en a encore plus » (*Libération*, 11/06/1985).

Le système de défense de ceux qui employaient ces termes était simpliste : « Ce n'est pas bien méchant, on dit ça par dérision quasi affectueuse... et puis, ils ne comprennent même pas ces mots ». Nous n'inventons rien : ce raisonnement était (et souvent est encore) omniprésent chez les Européens d'Algérie. « Ils ne comprennent même pas ces mots » ?Voire. Si la grande masse était analphabète, certaines insultes, prononcées avec

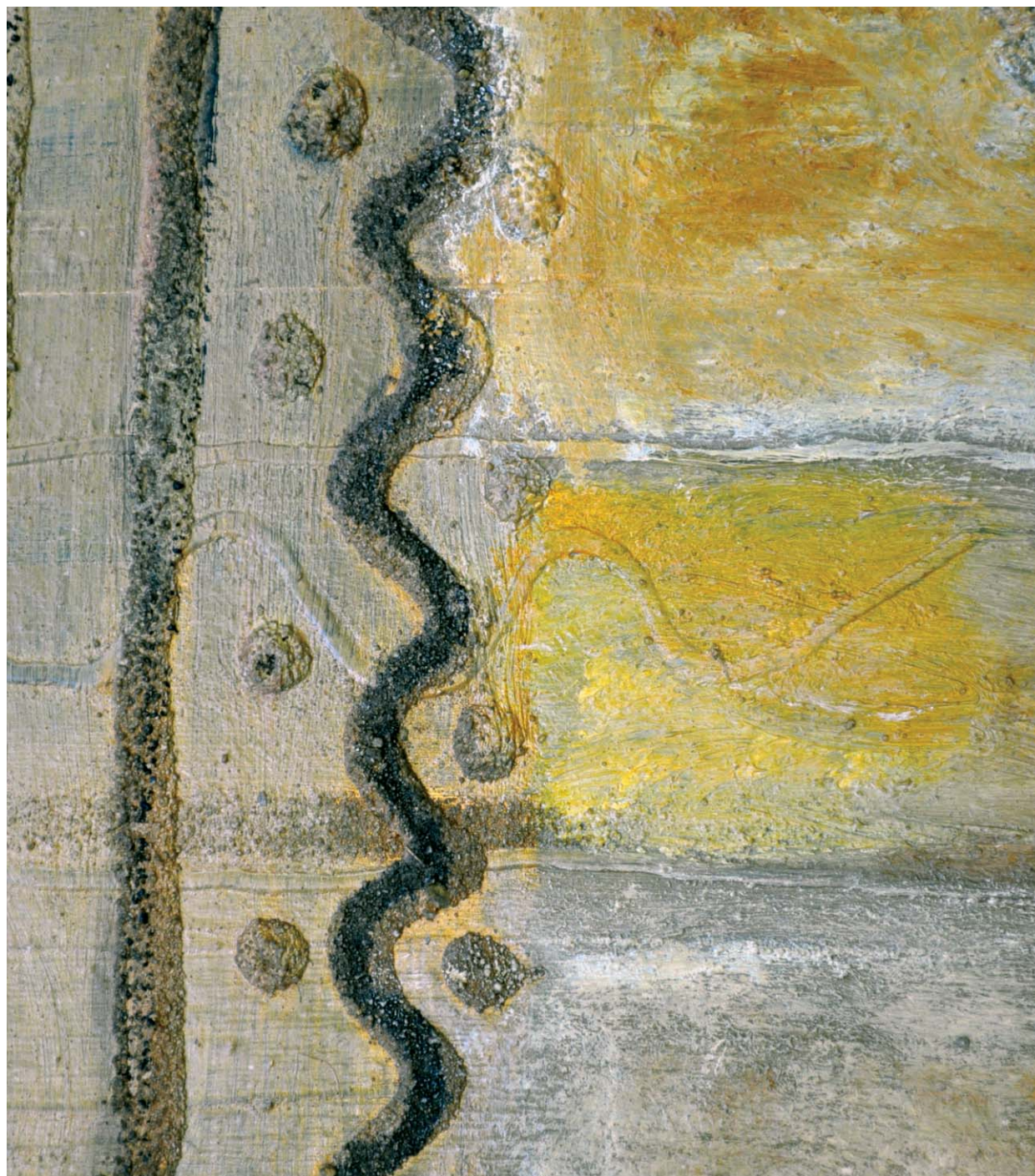
une certaine intonation, étaient parfaitement comprises. Et que dire des quelques *évolués*, (c'était une formule de l'époque) comprenant et parlant le français qui, eux, prenaient ces mots en plein visage ?

Aujourd'hui, si la plupart de ces mots ont fort heureusement disparu, quelques-uns résistent dans le langage populaire... sans parler de l'extrême droite.

La décolonisation des esprits n'est pas achevée. ■

---

\***Alain Ruscio** est historien. Il est docteur d'État en histoire contemporaine de l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne.



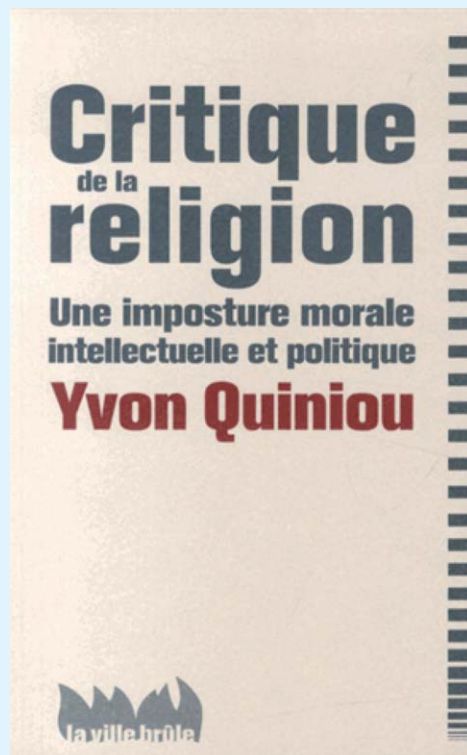
Suite à la critique de son livre dans *La Revue du projet* de décembre 2014, Yvon Quiniou\* développe son analyse d'une société sans religion.

## Une société sans religion ?

Dans le cadre d'un retour politique du religieux incontestable, accompagné des excès dramatiques que nous connaissons actuellement avec l'islamisme, une mode théorique se répand depuis plusieurs années qui consiste à affirmer que la religion serait consubstantielle aux sociétés, leur fournissant un cadre intellectuel, sinon des pratiques, assurant le lien social et évitant la désagrégation individualiste du vivre-ensemble. Durkheim, bien que partisan d'une approche positive du phénomène religieux conçu comme une projection idéalisée du sentiment collectif, pensait que, quitte à ce qu'il se transforme dans son contenu et ses rites (voire en se laïcisant), il ne saurait disparaître du fait de cette fonction essentielle (*Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF). Il avait cependant été précédé dans cette voie par Tocqueville

« Une mode théorique se répand depuis plusieurs années qui consiste à affirmer que la religion serait consubstantielle aux sociétés. »

qui, dans *De la démocratie en Amérique*, soutenait qu'une société ne peut « exister et subsister » sans des idées communes soustraites au doute, et il ajoutait que ces idées ne pouvaient être que religieuses. Plus récemment, un auteur comme Régis Debray, ex-révolutionnaire, a défendu la même idée au nom de la thèse que tout groupe humain doit s'adosser, pour affirmer son identité et son unité, sur une « transcendance » idéologique qui le fonde sans pouvoir être fondée – ce qui en fait une « religion », au moins au sens large (*Critique de la raison politique*, Gallimard). Chose plus curieuse, André Tosel, pourtant marxiste, dans un livre récent défend la nécessité structurale d'un « ordre logico-symbolique » assumant la même fonction d'unification immanente de la société sur une base qui, elle, est bien transcendante (*Du retour du religieux*, Kimé). Et, pour conclure ce bref tableau qui me paraît étonnamment vieillot dans son contenu intellectuel, Jean-Michel Galano m'a reproché ici même non seulement de considérer (preuves à l'appui pourtant) la religion comme une « imposture », mais de ne pas voir en elle un « phénomène anthropologique général » – sous-entendu : difficilement dépassable (compte rendu de mon livre *Critique de la religion* dans *La Revue du projet* de décembre 2014). Assisterions-nous à un retour cette fois-ci idéologique du religieux, y compris chez ceux qui devraient en être prémunis ?

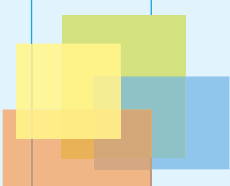


Pour répondre à ces thèses convergentes et dangereuses politiquement, il faut commencer par mesurer la valeur négative du phénomène religieux dont tous ces auteurs n'ont guère conscience et qu'on peut résumer en trois points :

La religion a été une formidable *puissance anti-science*, s'opposant à celle-ci et à ses progrès tout au long de l'histoire, de Galilée à Darwin jusqu'à Freud, pour ne citer que les découvertes scientifiques les plus importantes. Je rappelle, pour ceux qui l'ignorerait, que l'Église catholique n'a reconnu la validité de l'évolutionnisme qu'en ... 1996 et qu'un violent mouvement anti-darwinien s'exprime aujourd'hui dans les milieux protestants aux États-Unis.

« Pour répondre à ces thèses convergentes et dangereuses politiquement, il faut commencer par mesurer la valeur négative du phénomène religieux. »

Elle a été aussi une terrible *puissance anti-vie*, imposant une prétendue morale hostile à la vie sensible, corporelle, et culpabilisant l'homme devant le plaisir au nom d'une métaphysique imaginaire.



Enfin, sur un plan indissolublement moral et politique (car pour moi les deux sont inséparables), elle n'a pas fourni l'image de cette moralité qu'elle prétendait incarner et l'a bafouée par son dogmatisme, ses querelles incessantes, son fanatisme, ses superstitions et ses fonctions de pouvoir – autant de traits que les philosophes des Lumières ont courageusement dénoncés (Spinoza, Hume, Kant, Rousseau et d'autres). Et sur le plan strictement politique, les religions ont toujours été du côté des pouvoirs dominants, les justifiant idéologiquement et donc les renforçant, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle où elles ont soutenu les divers fascismes ! Certes, elles ont aussi porté des messages moraux qui ont pu être le ferment de combats progressistes comme la théologie de la libération, ou alimenter une pratique quotidienne d'amour du prochain. Mais cela n'est pas grand-chose au regard de leur rôle historique : *massivement* elles se sont opposées aux grands progrès politiques comme l'avènement de la République, le socialisme (elles sont toutes aujourd'hui pour le capitalisme) ou encore la laïcité, l'émancipation des mœurs, etc.

« Sur le plan strictement politique, les religions ont toujours été du côté des pouvoirs dominants, les justifiant idéologiquement et donc les renforçant. »

On voit donc que soutenir le caractère indépassable de la religion, c'est soutenir, avec une rare irresponsabilité, tous ses *méfais humains* et oublier que si elles sont censées unir les hommes, donc pacifier le vivre-ensemble, ce n'est qu'*en interne* : *en externe* elles divisent les hommes en se divisant entre elles (comme les guerres de religion l'ont de fait prouvé) et en s'opposant à ceux qui ne croient pas. Il faut donc ouvrir une tout autre perspective théorique en s'appuyant sur l'idée de Feuerbach, reprise ensuite par Marx et confirmée par Nietzsche et Freud, que « c'est l'homme qui fait la religion » et non l'inverse. En scrutant son origine strictement humaine comme ils l'ont fait, on peut dégager les facteurs négatifs qui la produisent comme la détresse sociale, la faiblesse vitale ou l'infantilisme ; et, du même coup, on peut envisager son dépassement si l'on est capable d'agir sur ces facteurs multiples qui empêchent l'homme – tous les hommes – de mener une vie *pleine et épanouie*, tout cela dans le strict respect du droit à liberté religieuse.

## IDÉOLOGIE ET MORALE

Par quoi alors la remplacer si l'on admet qu'elle joue ou a joué un rôle de lien interhumain comme je l'ai évoqué au départ ? La solution me paraît relativement simple (et saine !), reposant sur deux données essentielles. *L'idéologie* d'abord. Les hommes en groupe (classe, nation, culture, époque) sont toujours liés par des idées communes dont la source se trouve

« L'idéologie ne suffit pas,  
il faut lui ajouter la morale.  
Une société d'athées  
est possible. »

dans les conditions matérielles de leur vie et les intérêts sociaux en jeu. Marx nous l'a appris définitivement et l'hypothèse d'une société sans idéologie est un pur fantôme, sans fondement scientifique (voir les analyses indépassables d'Althusser sur ce point, avec en complément, celles de Gramsci). Mais il y a *différentes* idéologies, de valeur inégale et n'assurant pas au même degré ou avec la même certitude le vivre-ensemble : le nationalisme en est une, comme le racisme et, comme les religions, elles unissent « contre » et donc divisent, sont des foyers de conflits par opposition à l'idéologie des droits de l'homme ou celle d'un humanisme universaliste, lié à la science, qui pourrait unir les membres d'une société communiste. L'idéologie ne suffit donc pas, il faut lui ajouter la *morale* seule à même de parer, par ses valeurs universelles de type kantien (avec en particulier le respect inconditionnel de la personne) aux dysfonctionnements ou aux dérives de l'idéologie, de régler nos rapports aux autres, de nous orienter vers une idéologie conforme à ses valeurs et de nous obliger à rejeter les formations idéologiques mortifères ou haineuses. En suggérant cela je ne m'éloigne pas de Marx tel que je le comprends : un penseur porté par une exigence morale forte (et pas seulement par le souci d'une politique scientifique dépourvue de valeurs) et assumant pourtant un athéisme tranquille. Oui donc, et sur cette double base, on peut vivre sans religion, sans transcendance irrationnelle ou sans sacré et, comme le disait déjà Bayle, « une société d'athées est possible ».

---

\*Yvon Quiniou est philosophe.  
Il est professeur de Première supérieure.

# Le pays a besoin d'une vraie loi cadre de santé publique

Alors que la loi santé agite le débat public, **Jean-Luc Gibelin**, animateur du secteur Santé du Conseil national du PCF, fait le point sur ses différentes dimensions. Soixante-dix ans après la création de la Sécurité sociale par Ambroise Croizat, il trace les grandes lignes de ce que pourrait être aujourd'hui une grande loi santé d'inspiration communiste et replace les différentes propositions portées par le secteur qu'il anime dans la perspective du projet communiste de nouvelle génération.

**L**e PCF est favorable à la généralisation du tiers payant. N'estimez-vous pas fondées les critiques des médecins libéraux ?

Le PCF est pour une sécurité sociale qui rembourse à 100 % les soins prescrits afin d'agir concrètement contre le renoncement aux soins qui touche actuellement près d'un tiers de la population et plus de la moitié des jeunes étudiantes et étudiants. Ce n'est pas possible de laisser faire cela. Notre proposition concrétise notre

dre... Ce fut aussi le cas de la part de quelques dirigeants d'organisations professionnelles allant jusqu'à théoriser sur le « pseudo-bien-fondé » du fait de payer... Être pris en charge par la protection sociale serait, selon ces doctes penseurs, déresponsabilisant...

Mais au-delà de ces quelques exceptions, qu'en est-il ? Il est réel que la mise en œuvre du tiers payant, c'est-à-dire de la possibilité de ne pas faire l'avance des frais, est génératrice, d'une part, d'une surcharge de travail administratif. Il y a environ 600 structures dites complé-

de santé demande une prise en charge de ces frais. Pourquoi le gouvernement renonce-t-il à répondre à cette demande ? Il y va de la survie de nombreux centres de santé. Le tiers payant est une mesure très utile pour favoriser l'accès aux soins. L'expérience des centres de santé le démontre ainsi que celle des hôpitaux publics. Nous la défendons pourvu qu'elle soit organisée de façon efficace, universelle, avec les moyens nécessaires et qu'elle se situe dans une politique générale.

D'abord, pour que ce soit plus que le remboursement par la Sécurité sociale, il faut qu'il y ait une assurance complémentaire. Or, depuis deux ans, il y a un phénomène très sensible de désaffiliation des « complémentaires santé » pour cause financière. Pour ces patients là, le tiers payant n'a qu'un effet limité. Pour les autres, le tiers payant c'est une invitation à prendre une complémentaire, c'est une aide indirecte aux complémentaires plutôt que de promouvoir la Sécurité sociale.

« Le renoncement aux soins qui touche actuellement près d'un tiers de la population et plus de la moitié des jeunes étudiantes et étudiants. »

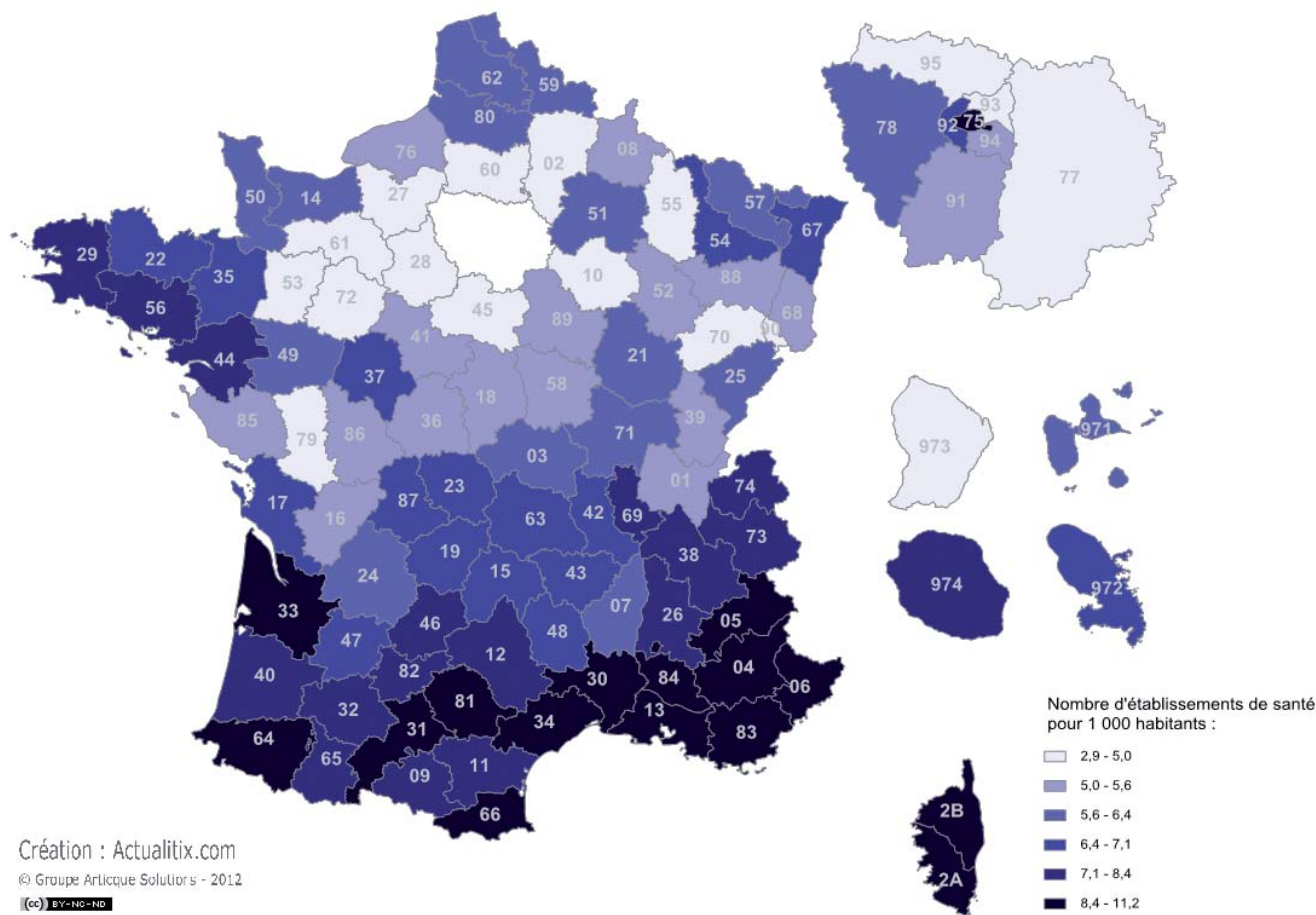
volonté de reconquête de la Sécurité sociale dans cette année de ces soixante-dix ans. C'est toujours une idée d'avenir. Concernant les mouvements de grève d'une partie des médecins d'exercice dit libéral, depuis des lustres nous savons que ce ne sont pas sans tentative de récupération politique par la droite, sans discours lénifiant sur la liberté d'entrepren-

mentaires dans le pays. Vérifier que les « droits du patient sont ouverts », solliciter les complémentaires pour le remboursement des frais est une tâche administrative réelle.

La généralisation est aussi génératrice de frais de fonctionnement qui sont évalués à environ 3,50 € par consultation. C'est pour cela que le mouvement des centres

**Vous opposez néanmoins un « non de gauche » à la loi santé notamment au regard de la situation de l'hôpital public. Qu'entendez-vous par là ?**

Il n'est pas question pour nous, d'exoné-



Création : Actualitix.com

© Groupe Artitique Solutions - 2012

(cc) BY-NC-ND

rer la droite de ses lourdes responsabilités dans la « casse » de la santé publique. Nos critiques contre la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » sont plus que jamais légitimes et fondées surtout au regard de la poursuite de sa mise en œuvre. Notre opposition au projet actuel s'appuie sur la volonté d'une nouvelle loi qui remplace la loi « Bachelot ». Il n'est donc pas question de laisser penser que notre opposition au projet actuel aurait des points communs avec la volonté de la droite de remettre en cause encore plus le service public.

#### Quelle est votre position sur la série de mesures anti-tabac ? L'imposition du paquet neutre n'est-elle pas une hypocrisie ?

Nous sommes pour de vraies et grandes mesures de prévention et de santé publique. Il ne s'agit pas de communication mais bien d'éducation à la santé, de mesures permettant l'appropriation par le plus grand nombre pour garantir la mise en œuvre de moyens humains et financiers afin d'être au plus près de la population.

Le paquet de cigarette « neutre » est mis en œuvre dans plusieurs pays d'Europe assez récemment. Il n'y a pas le recul suffisant pour en mesurer l'intérêt.

L'accès à la santé ne se résume pas à l'accès à la seule médecine curative. Les dimensions préventive et éducative de la santé ont été depuis trop longtemps mésestimées en France. Il n'est qu'à voir le peu de temps qui leur est consacré dans la formation médicale initiale des professionnels de santé. La politique de santé

l'absence d'adhésion à ces campagnes des usagers socialement les plus vulnérables auprès desquels les méthodes d'information classiques ne sont pas efficaces.

Seule une politique de santé publique ambitieuse qui associe éducation à la santé, prévention et promotion de la santé

« Nos critiques contre la loi "Hôpital, patients, santé, territoires" sont plus que jamais légitimes et fondées surtout au regard de la poursuite de sa mise en œuvre. »

publique est ainsi réduite depuis des années à sa plus simple expression, portée à bout de bras par des acteurs courageux mais abandonnés et épuisés : la médecine scolaire et la protection maternelle et infantile sont vidées de leurs forces vives et doivent faire face à des problématiques toujours plus lourdes avec toujours moins de moyens...

Et comment ne pas constater les résultats insuffisants des campagnes de prévention et de dépistage ? L'une des observations récurrentes rapportées est

pourra répondre aux enjeux de santé publique d'aujourd'hui et de demain. Elle devra pour toucher efficacement toutes les populations : être financée à la hauteur des besoins, par l'État et la Sécurité Sociale ; s'appuyer sur les compétences des acteurs médico-sociaux de terrains : associations de quartiers, d'usagers, structures et services médicaux de prévention, associations de dépistage des cancers et réseaux de prise en charge des maladies chroniques, services de PMI, médecine scolaire, centres de lutte anti- ▶

► tuberculeuse, centres de santé, services de santé des collectivités mais aussi médecins libéraux.

collégiens et des lycéens. De même, accorder les moyens nécessaires à la médecine scolaire, universitaire et de

la loi légalisant l'IVG, le Parti communiste n'a eu de cesse de porter l'exigence de la liberté du choix de l'IVG et de la défense des centres IVG. Le gouvernement ne propose rien concernant la répartition des centres IVG sur le territoire national ni sur la réouverture des centres qui ont été fermés. Ce serait pourtant une mesure concrète pour les droits des femmes.

« Reconquérir le remboursement par la Sécurité sociale des soins prescrits, avec le retour au 80 % tout de suite, viser le 100 % pour les jeunes de moins de 25 ans et les étudiantes. »

Il est important de développer l'enseignement de la santé publique et de la prévention dans le programme de la formation initiale des médecins, chirurgiens-dentistes, infirmiers, sages-femmes et des paramédicaux. Il est utile d'inscrire l'éducation à la santé au programme scolaire des enfants dès leur plus jeune âge, puis au programme des

PMI, à la médecine du travail pour qu'elles puissent remplir leurs missions respectives nous paraît indispensable.

**Êtes-vous favorable à la suppression du délai de sept jours de réflexion avant une IVG ?**

La suppression du délai de sept jours est une mesure positive. Depuis le vote de

**Quels seraient les jalons d'une grande loi de santé d'inspiration communiste ? Comment la réflexion sur le projet communiste intègre-t-elle la dimension santé ?**

Nous proposons de reconquérir le remboursement par la Sécurité sociale des soins prescrits, avec le retour au 80 % tout de suite, viser le 100 % pour les jeunes de moins de 25 ans et les étudiantes et étudiants dans la perspective d'aller rapidement au remboursement à 100 % des soins prescrits par la Sécurité sociale et pour tout le monde. Bien entendu, dans les soins prescrits nous englobons la consultation du médecin généraliste et l'ensemble des prescriptions comme la

## PUBLICATION DES SECTEURS

# L'EURO DANS LA « GUERRE DES CHANGES »

PAR YVES DIMICOLI\*

Ce sont les États-Unis qui, en 2000, ont délibérément ouvert le front de la « guerre des changes », faisant passer le dollar de 0,85 à 1 € en 2008. Le Japon s'était empressé de suivre le mouvement, poussant le yen dans une glissade de même ampleur.

Dès l'été 2012 le yen s'appréciait. Les dirigeants nippons décidèrent alors de répéter la même opération, au nom de la lutte contre la déflation. Ils ont fait baisser le yen de 40 % par rapport à l'euro et de 50 % vis-à-vis du dollar au moyen d'une politique monétaire ultra-expansionniste qui, cependant, n'a pas permis de desserrer l'étau qui maintient à bas niveau les salaires. Le nœud coulant se resserrait donc autour de la zone euro.

La dépréciation de l'euro était très attendue par les autorités françaises, à la différence des dirigeants allemands. Le grand capital allemand bénéficie de l'euro fort auquel les productions industrielles allemandes sont peu sensibles du fait de leur haut niveau de compétitivité-coût. Et le taux de change élevé de l'euro impose à l'Europe du Sud une contrainte permanente de restructuration

dont l'Allemagne tire des excédents commerciaux colossaux. Berlin ne veut donc pas que la dépréciation de la monnaie unique permette à ces pays de lever le pied de leurs efforts d'ajustement structurel.

Certes, la baisse de l'euro va profiter aux entreprises qui exportent le plus vers la zone dollar, ce qui va gonfler leurs profits et faciliter leurs opérations financières. Mais l'effet sur la croissance réelle et l'emploi est plus qu'incertain, notamment pour la France qui réalise deux tiers de son commerce extérieur dans l'Union européenne. Et elle va susciter une hausse du coût des importations libellées en dollars, notamment pour les matières premières et l'énergie dont le recul actuel des prix ne profiterait donc pas aux Européens.

La baisse de l'euro va, certes, permettre d'importer de l'inflation, réduisant le divorce actuel de la banque centrale européenne (BCE) avec l'obligation qui lui est faite par les traités européens de maintenir le taux d'inflation de la zone juste au-dessous de 2 % l'an, tout en maintenant le carcan sur les salaires et les dépenses publiques. Mais, au total, il ne s'agit que d'un expédient qui pourrait s'avérer dangereux.

En effet, outre qu'elle ne va pas permettre à la zone euro de sortir du marasme, les États-Unis pourraient ripos-

lunetterie, le dentaire, etc.  
Plutôt que des effets d'annonces ou des polémiques, il y a des mesures urgentes à prendre dans l'immédiat :

- Suppression des franchises et forfaits notamment imposés par la loi « Bachelot ».

Ce sont des prélèvements supportés par toute la population de manière injuste.

- Réelle suppression des dépassements d'honoraires avec une revalorisation de la rémunération des médecins.

L'encadrement décidé par le ministre n'a eu comme conséquence que d'inciter plus de médecins à pratiquer les dépassements d'honoraires.

- Attribution des moyens pour soutenir les centres de santé qui appliquent le tiers payant sans aide de la Sécurité sociale ni de l'État. Si le tiers payant est vraiment une proposition à généraliser, il doit être d'abord financé pour les structures qui l'appliquent depuis des années mais aussi être généralisé.

- Pôle public du médicament qui permette de gagner une maîtrise publique du médicament, de la recherche à la distribution. Il faut en finir avec les profits des multinationales du médicament ; il n'est plus supportable d'avoir des remboursements

partiels de médicament : soit le produit est efficace et il est remboursé à 100 % soit ce n'est pas un médicament et il ne doit plus être dans le circuit des médicaments.

## « Les dimensions préventive et éducative de la santé ont été depuis trop longtemps mésestimées en France. »

- Véritables remboursements pour la lunetterie, les soins dentaires, l'audition. Il faut en finir avec l'hypocrisie du montant scandaleusement bas du remboursement de ces soins.

- Arrêt immédiat des suppressions d'activité et des fermetures de services de santé...

Les questions de santé et de protection sociale sont régulièrement présentes dans les pages de cette *Revue du projet* concrétisant leur présence dans le projet communiste. Le caractère solidaire de la Sécurité sociale inventée par Ambroise Croizat est une des valeurs identifiant le Parti communiste. Les thématiques de la santé et de la protection sociale participent aux fondements d'un type de société correspondant bien à celle que les communistes veulent construire. Nous considérons indispensable de répondre aux besoins de la population plutôt qu'aux injonctions du patronat de l'industrie pharmaceutique ou du monde assurantiel.

Le développement des services publics, la démocratie dans le fonctionnement de ces services, leur répartition sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins de la population sont des marqueurs concrets des choix de gauche que nous portons. Le projet voté par une majorité des députés socialistes n'est qu'un texte de type « diverses mesures d'ordre social », ce n'est pas la loi-cadre de santé publique dont le pays a besoin. ■

ter car leur surproduction a besoin de débouchés supplémentaires à l'étranger.

En passant de presque 1,40 en mai à, environ, 1,25 à la mi-octobre la parité euro/dollar a connu un mouvement de grande ampleur correspondant à une appréciation du billet vert d'environ 10 %. C'est la première fois depuis 1967 que celui-ci enregistre une aussi longue séquence (*Les Échos* du 30 septembre 2014). En trois mois à fin septembre, le « dollar index » qui rend compte des évolutions de la devise américaine face à dix autres devises majeures, a progressé de 7,3 %, du jamais vu depuis 2008. Le dollar se retrouve ainsi au plus haut depuis six ans face au yen et depuis deux ans face à l'euro. Et sa dépréciation vis-à-vis du yuan, elle-même, s'est interrompue et même inversée.

Cela commence à inquiéter nombre de dirigeants américains, dont le président de la Réserve fédérale (Fed) de New York et celui de la Fed d'Atlanta qui, début octobre, ont exprimé publiquement leurs craintes pour la tenue des exportations et de la croissance des États-Unis, car gare à la chute !

Ce nouvel épisode de « guerre des changes » encore larvée, annonce pour l'avenir des affrontements bien plus violents car « la croissance mondiale reste médiocre » selon O. Blanchard, le chef-économiste du FMI. De fait, l'organisation internationale a été contrainte, en octobre (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014) de réviser en baisse sa prévision de croissance mondiale pour 2014 à 3,3 % soit 0,4 point de moins qu'en avril. D'où un défi pour la coordination internationale des poli-

tiques économiques qu' O. Blanchard caractérise ainsi : « D'une part, les pays doivent s'attaquer aux séquelles de la crise financière mondiale, allant du surendettement au chômage élevé. D'autre part, ils font face à un avenir trouble. Les taux de croissance potentielle sont révisés à la baisse, et cette détérioration des perspectives pèse sur la confiance, la demande et la croissance actuelles ». Dénonçant le risque pour l'économie mondiale de « la mollesse de la reprise dans la zone euro » et adjurant celle-ci d' « utiliser la politique budgétaire pour (la) soutenir », contre les préconisations allemandes, il note que « aussi longtemps que la demande demeure faible, il reste essentiel de mener une politique monétaire accommodante et de maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau » (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2014). On mesure la contradiction avec l'inquiétude émise par le même FMI à propos de la stabilité financière mondiale soulignant que « la persistance d'une politique monétaire accommodante peut également inciter à une prise de risques financiers excessive » (FMI, *Rapport sur la stabilité financière dans le monde* (octobre 2014) et, donc, précipiter un nouveau krach mondial. Autant d'antagonismes qui pourraient entraîner une vraie guerre entre devises, lorsque la reprise mondiale en cours s'épuîsera.

---

\*Yves Dimicoli est membre du comité exécutif national du PCF. Il est animateur du secteur Economie et finances du Conseil national du PCF.

# Connaissez-vous Stuart Hall ?

Stuart Hall (1932-2014) fut une figure du marxisme anglophone. Il a théorisé la droitisation thatcherienne, et l'affaïssement lié de la social-démocratie. Son nom revient volontiers dans des débats politiques en Europe, ces temps-ci.

PAR **GÉRARD STREIFF**

**L**a « TINA », *there is no alternative* (il n'y a pas d'autre choix), est plus que jamais le bréviaire dominant. Les gens de pouvoir et des média s'en gargarisent. Le slogan date des années Thatcher, premier ministre britannique de 1979 à 1990. Hors du marché, point de salut, disait-elle ! Cette propagande libérale a rapidement marqué toute la droite occidentale et fait plier la gauche sociale-démocrate (notamment François Mitterrand, dès son virage de

travaux de ce sociologue, d'autant qu'il se dit qu'on le lirait volontiers à Athènes ou à Madrid.

Stuart Hall est un intellectuel jamaïcain qui arrive en Grande-Bretagne l'année de ses vingt ans. Il y passe sa vie mais sans jamais se sentir britannique. Dans son dernier entretien, au « *Guardian* » (11/02/2012), il dit : « Ma venue en Angleterre était pour moi un moyen de m'échapper ; mais ce fut une erreur. » Universitaire, ses relations avec l'institution sont mauvaises : « L'Académie était juste pour moi une façon de gagner de l'argent. » Ce marxiste tendance Gramsci pour dire vite devient, dès les années cinquante, une des figures marquantes de la *New Left Review*, revue de la nouvelle gauche marxiste britannique

des média et de la culture, « l'analyse politique néo-gramscienne et une méthodologie inspirée des meilleures productions de l'althussérisme français, Louis Althusser et Nicos Poulantzas en particulier » note la revue *Contretemps*, laquelle ajoute : « Hall propose une théorisation inédite de l'idéologie, saisie à la fois comme expérience pratique, modalité à travers laquelle la classe est habitée, co-construite, investie par les agents sociaux, mais aussi comme ciment des rapports sociaux, reflétant ces derniers tout en les légitimant, leur donnant une apparence d'éternité. »

## L'ANALYSE DU BLOC HISTORIQUE

Au fil des ans, Stuart Hall s'impose comme un penseur du multiculturalisme, du racisme et de la montée des droites radicales, des mouvements anti-immigration, du féminisme également. Il reste peu connu en France. Il n'a pas laissé d'ouvrages mais une pléthore d'articles et autres contributions ; ses travaux ont été en partie publiés aux éditions Amsterdam, sous le titre *Identités et culture*, sous la direction de Maxime Cervulle, maître de conférences en Sciences de la communication à Paris 8. La revue *Contretemps* est attentive à ses recherches. Le politologue Gaël Brustier invoque volontiers le travail de Stuart Hall, revenant par exemple sur son analyse du thatchérisme : « Au-delà des questions économiques, la victoire d'un camp politique est d'abord la conséquence d'une réforme intellectuelle et morale. Hall fut l'un des plus minutieux analystes du « bloc historique » qui porta Thatcher au pouvoir et qui, unifiant à la

« Stuart Hall s'impose comme un penseur du multiculturalisme, du racisme et de la montée des droites radicales, des mouvements anti-immigration, du féminisme. »

1983). Stuart Hall fut le contemporain de cet *aggiornamento* mercantile. Il créa le concept de « thatchérisme » et théorisa le système de la « Dame de fer ». En même temps, il pensait que cette droitisation n'était pas inéluctable. Dénonçant l'alignement social-démocrate, il voulait croire à la possibilité d'une alternative à gauche. Il n'est pas sans intérêt, aujourd'hui, ici, de découvrir les

puis un des pères de ce qu'on appellera les *cultural studies*, soit « un courant de recherche à la croisée de la sociologie, l'anthropologie culturelle, la philosophie, l'ethnologie, la littérature, la médiologie, les arts, etc. » (dixit Wikipédia). En 1968, Stuart Hall prend la direction du « Center for Contemporary Cultural Studies » de Birmingham. Il travaille, avec de jeunes marxistes, sur la sociologie

fois la superstructure (tout le champ des représentations), les structures de l'économie (la globalisation, pour faire simple) et une alliance de forces sociales, aux conditions matérielles différentes mais adhérant au projet du thatchérisme, favorisera la mise en place des politiques voulues et pensées par Thatcher, les siens et leurs partenaires des autres pays ».

Dans un autre article de Brustier, on peut lire : « L'analyse méticuleuse du thatchérisme de Stuart Hall emprunte beaucoup au concept d'hégémonie, forgé par Gramsci. Il analyse l'émergence du pouvoir thatchérien comme une consé-

« Le thatchérisme, dit Hall, est une forme de « modernisation régressive » qui mêle éléments idéologiques liés au passé et conception nouvelle des rapports sociaux. »

quence des mutations socio-économiques mais également comme un moment de synthèse de différents aspects. À la fois économique, sociale, morale, intellectuelle, la révolution thatchérienne ne relève pas du simple exercice du pouvoir d'État. Des individus aux conditions matérielles radicalement différentes adhèrent à une vision du monde commune et s'inscrivent dans ce vaste mouvement qu'est alors le thatchérisme. Hall interprète le « moment Thatcher » comme une tentative de restructuration de la société articulant la nostalgie de la grandeur britannique et des éléments nouveaux portés par le courant de la Dame de fer au sein du Parti conservateur. C'est un projet global mêlant toutes les dimensions de la vie sociale ». Dans l'entretien au *Guardian* déjà cité, Hall dit : « Les trois décades du néolibéralisme ont installé [leurs thématiques] dans la conscience du peuple et ont infecté la façon de voir des jeunes gens ;

sur la pauvreté, par exemple, ceux-ci parlent comme s'ils s'étaient castrés, exactement de la même façon que les politiciens. »

Le thatchérisme, dit Hall, est une forme de « modernisation régressive » qui mêle éléments idéologiques liés au passé et conception nouvelle des rapports sociaux.

Cette émergence libérale, prenant bille en tête le consensus keynésien, percute la social-démocratie, son goût du compromis et d'arrangement avec l'État-providence ; elle vise une autre hégémonie que celle des Trente Glorieuses. Hall pensait sans doute que la social-démocratie tirerait profit de ses travaux sur la droite ; il n'en fut rien. Tout au contraire, Blair droitisa (encore) le travaillisme. Au

lieu d'une radicalisation de gauche, « on assista à l'affirmation d'une droite particulièrement offensive dont la domination se renforça presque constamment » dit encore Brustier.

« Je me suis impliqué dans les *cultural studies*, précise Hall au *Guardian*, parce que je ne pensais pas que la vie était purement déterminée par l'économie. J'ai beaucoup polémique avec ce déterminisme économique. J'ai passé ma vie à argumenter avec le marxisme, avec le néolibéralisme. Leur idée, c'est qu'en dernière instance, l'économie serait déterminante. Mais c'est quoi cette dernière instance ? Si vous regardez la situation actuelle, vous ne pouvez pas commencer et finir avec l'économie. C'est nécessaire mais c'est insuffisant. » ■

#### EXTRAITS HÉRITAGE NÉO-GRAMSCSIEN

« Fidèle à un héritage néo-gramscien, Hall a toujours été travaillé par la question politique et stratégique. Au début des années 1980, armé des concepts et des outils théoriques qu'il a lui-même forgés dans la décennie précédente, il produit une intervention décisive dans les colonnes de *Marxism Today*, à l'époque revue du Parti communiste de Grande-Bretagne, dans laquelle ont écrit d'autres figures comme Eric Hobsbawm. Dans des textes qui feront date, il élabore la notion de thatchérisme, enjoignant la gauche radicale à comprendre la nouveauté du phénomène Thatcher, son originalité par-delà les stratégies classiques du parti conservateur et des classes dominantes. Par là, il assumait une rupture avec la gauche du parti travailliste, à laquelle il reprochait de demeurer impuissante face à l'ampleur du thatchérisme et à l'incapacité du mouvement ouvrier à apporter une réponse syndicale classique aux offensives néolibérales. Cette prise de distance polémique lui a été beaucoup reprochée, parfois pour le meilleur quand elle a suscité des débats stratégiques sur les perspectives du mouvement ouvrier en Grande-Bretagne, et pour le pire quand les commentateurs ont voulu faire injustement de Hall un précurseur du *New Labour* et du blairisme. Si Stuart Hall a pu développer un cadre d'analyse théorique en dissonance avec le marxisme, introduisant une méthodologie pluraliste que d'aucuns qualifieront de postmarxiste, son travail laissera surtout la trace d'une recherche menée sur le long terme autour d'objets délaissés par le marxisme classique : la communication médiatique dans sa matérialité et son économie, la culture populaire comme terrain de la lutte d'hégémonie, la race et l'ethnicité en tant que formations sociales semi-autonomes et historiquement spécifiées. »

Revue *Contretemps*, 02/2014

# Femmes d'Irak d'aujourd'hui

Les femmes irakiennes sont confrontées à des défis sans précédent. Elles doivent s'opposer à la fois à l'article 41 de la constitution irakienne de la loi dite *Al-Jaafari* concernant leur statut personnel, et à la brutalité de *Daaesh* et des milices dans un pays qui ne connaît pas la paix.

PAR **PATRICK RIBAU\***

**L**a loi *Al-Jaafari* viole le code civil de l'Irak et légalise entre autres le viol conjugal, transformant les femmes en esclaves sexuelles dans leurs propres maisons au nom de la *charia*, ici grossièrement déformée par les partis islamiques de gouvernement. Quant à *Daaesh* (El ou État islamique en Irak et en Syrie), dans les villes et villages qu'il occupe, les femmes sont réduites à l'esclavage, vendues et achetées ouvertement, violées par les combattants djihadistes, humiliées.

## DES ABUS PASSÉS SOUS SILENCE

Ces abus, dans un pays en guerre depuis des décennies, s'inscrivent dans une mentalité masculine dominante visant à inférioriser la femme. Ils sont passés sous silence sous prétexte que la tradition ne permet pas de discussion sur ce sujet sensible. L'Irak se retrouve avec 2 millions de veuves de guerre et 5 millions d'orphelins. Nombre d'entre eux

ont été enrôlés par les milices, comme enfants soldats, et les filles sont vendues et exploitées sexuellement par des seigneurs de guerre et des politiciens au mépris de la vie et de la dignité humaine. Alors que la jeunesse irakienne connaît la pauvreté et une souffrance extrême, la classe dirigeante et les seigneurs de guerre s'enrichissent et contrôlent la

autres groupes afin de mieux contrôler les richesses du pays. Ainsi s'est développé un communautarisme fondé exclusivement sur la représentation des identités ethniques ou religieuses au détriment de programmes politiques, économiques et sociaux au bénéfice de tous. Cela a incité tous les partis politiques à constituer des milices, faisant

« Le processus politique, mis en place par l'occupation américaine, vise à diviser la société irakienne, afin de mieux contrôler les richesses du pays. »

société. La corruption est devenue la norme. Les efforts visant à critiquer et à modifier ces pratiques sont rendus impossibles, les armées et milices ayant été formées pour les écraser.

En Irak, chacun sait que les décisions du parlement ne visent pas à améliorer les droits des citoyens, ni à soulager leur souffrance. Le processus politique, mis en place par l'occupation américaine, vise à diviser la société irakienne, tant sur le plan ethnique que religieux, opposant les Arabes, les Kurdes, les Turkmènes, les chiites, les sunnites et

de l'Irak une « bombe à retardement », divisé en factions en guerre les unes contre les autres sur tout le territoire. Seule, Bagdad, conserve une certaine mixité, mais pour combien de temps ? Les principales milices dépendent de partis islamiques qui ont ainsi pris le contrôle de la société imposant leurs lois, leurs pratiques conservatrices anti-femmes. Avec le gouvernement sectaire Al-Maliki, un tiers de la population (arabe sunnite pour l'essentiel), a connu une discrimination et une répression telle, qu'elles ont ouvert la voie à *Daaesh*, lui

permettant la prise de contrôle de plusieurs régions à l'ouest et au nord du pays.

Les femmes irakiennes, sous la tutelle de *Daesh*, sont réduites à l'esclavage, voient leurs proches abattus devant elles et leurs filles vendues aux combattants djihadistes. Tout ceci, conséquence de l'éclatement de la société irakienne voulue par l'occupation américaine, se déroule sous les yeux de la communauté internationale.

Avec la chute de Mossoul, le 10 juin 2014, un « marché aux esclaves » a été ouvert où les captives chrétiennes, chiites, yézidi, et turkmènes sont vendues, considérées comme un butin de guerre.

Une semaine après, Tal Afar tombait à son tour. Particulièrement ciblés furent les policiers et militaires chiites et leurs femmes. Les jeunes femmes furent kidnappées détenues dans des écoles sans que l'on sache ce qu'elles sont devenues depuis. Les femmes âgées furent « utilisées » comme bouclier humain dans les bâtiments publics et l'aéroport. Pour le prix de leur séjour, les combattants de *Daesh* exigeaient que chaque clan leur donne cinq de ses filles à marier...

### LA RÉSISTANCE DES FEMMES ET DE LEURS ORGANISATIONS

La résistance des femmes irakiennes à *Daesh* ressemble à celle des femmes de Kobané dans le *Rojava syrien*. Ainsi, à Amerli, des paysannes ont pris les armes, et ont repoussé plusieurs semaines les attaques de *Daesh*. De même, à Dhuluiya, dans le canton de Alam, elles se sont battues à l'exemple de *Umaimah Najji*, pour protéger leur village, et contre l'oppression qui vise à les marginaliser, montrant ainsi qu'elles sont capables de défendre la liberté, leur communauté face aux lois discriminantes de l'État et aux pratiques oppressives d'où qu'elles viennent.

Les femmes sont également confrontées à la loi dite *Al-Jaafari* du nom de l'ancien ministre de la justice du gouvernement d'Al-Maliki et membre du parti Al-Fattheela. Et ce d'autant plus que ce

texte ne fut pas pris au sérieux au début, jugé incompréhensible, archaïque et barbare puisqu'il autorisait le mariage des filles dès l'âge de neuf ans, accordait aux chefs religieux de décider qui parmi elles « étaient en bonne santé et donc aptes à se marier », remettait en cause l'humanité des femmes, leur droit à être protégées contre le viol et autres transgressions physiques et morales.

## « Les femmes irakiennes, sous la tutelle de *Daesh*, sont réduites à l'esclavage. »

Approuvé par l'ancien conseil des ministres, le texte de la loi est actuellement au parlement pour y être voté.

Alors qu'en Irak et à l'étranger on fait l'éloge du nouveau gouvernement, on semble ou on feint d'ignorer que le nouveau ministre de la justice est issu du parti Al-Fattheela à l'origine de la loi. Ceci semble prouver que le respect des droits des femmes n'est pas la priorité du nouveau gouvernement et qu'il est prêt à tolérer « le mépris fait aux femmes » en échange de quotas politiques et religieux satisfaisants pour lui.

La campagne *Shahrazad* a permis de rendre public le contenu de la loi et a lancé une pétition en collaboration avec des organisations irakiennes et internationales, recueillant plus d'un demi-million de signatures. La campagne dénonce les forces religieuses qui « au nom de leurs valeurs, de leurs traditions et de leurs croyances » cherchent à discriminer les femmes.

Bien que la loi *Al-Jaafari* soit actuellement gelée, le débat sur le mariage des mineures se poursuit dans tout le pays. Si au Kurdistan, le ministère des Habous et des Affaires religieuses a fixé l'âge du

mariage à 18 ans et averti les contrevenants qu'ils seraient poursuivis judiciairement, si le juge Medhat Al-Mahmoud du conseil judiciaire irakien s'est prononcé dans le même sens, de nombreuses forces conservatrices défendent le mariage des mineures, exigent l'application de loi *Al-Jaafari* et condamnent la position du conseil de la magistrature à ce sujet.

Les femmes irakiennes sont également de plus en plus confrontées au harcèlement, tant sur leur lieu de travail, les points de contrôles sur les routes que dans les lieux publics. Afin de le dénoncer et d'y mettre fin, les journalistes du *Forum des Femmes Irakiennes* ont présenté une étude à la télévision dans le cadre du programme *Iak Alhawa*. Elles y ont condamné la pratique en hausse, de séparer les filles et les garçons au sein de leurs communautés respectives, justifiée par la religion et la tradition. Elles ont mis en évidence les effets néfastes de cette politique sur l'ensemble de la société irakienne (accroissement de la délinquance et du harcèlement) et les menaces qui pèsent sur les générations futures en dénonçant ceux qui considèrent que « les hommes et les femmes qui vivent ensemble dans l'égalité, le font contre nature et ne doivent donc pas exister ».

Ces diverses actions ont provoqué une réplique gouvernementale. Ainsi furent interdites et fermées plusieurs chaînes de télévision satellitaires et de radio dont la station *Radio égalité* sur 103,8 FM à l'avant-garde du combat pour l'égalité des femmes et des hommes.

Le temps est venu pour la « communauté internationale » d'arrêter son double jeu : critiquer sans agir, afin de récolter les bénéfices sur tous les tableaux, en ruinant toute une région, en dressant les populations les unes contre les autres. ■

\*Patrick Ribau est géographe. Il est professeur honoraire à l'université Paris-VII-Denis-Diderot et rédacteur en chef de *La Pensée*.

« Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande*.

# Le capital fictif

Cédric Durand, auteur du livre *Le Capital fictif* (Les prairies ordinaires, 2014) répond aux questions de Florian Gulli.

ENTRETIEN AVEC **CÉDRIC DURAND\***

**D'**abord, l'objet de votre livre : la finance. De quoi s'agit-il concrètement ?

Très simplement, la finance c'est l'ensemble des opérations qui consistent à échanger de l'argent contre des promesses de paiements futurs. En dépit de toutes les sophistications contemporaines, les activités financières se ramènent toujours à ce type d'anticipation. Le secteur financier permet que les fonds disponibles ne demeurent pas oisifs et, grâce à la création de monnaie de crédit par le système bancaire, il favorise l'expansion du capital en permettant le financement préalable

de sir sans se risquer dans les hasards de la production. Pour reprendre l'image de Marx, il semble capable de fructifier à la manière dont un poirier donne des poires. Il n'en reste pas moins que la finance n'est jamais en tant que telle créatrice de valeur. Les profits financiers doivent donc être pensés comme des transferts depuis les revenus des activités productrices de valeur, c'est-à-dire des revenus du travail et/ou des profits tirés de la production de biens et services.

Trois principaux types de revenus peuvent être caractérisés comme des revenus financiers : les intérêts versés par les agents endettés, les dividendes perçus par les actionnaires et les plus-values réalisées lors de la cession d'actifs. Ces profits peuvent enrichir des ménages – ce qui nourrit la hausse des inégalités – mais aussi des firmes non financières et des institutions

de l'investissement à haute fréquence est une autre illustration de cette propension à la triche : ce qui se joue à la milliseconde, c'est tout simplement la possibilité de bénéficier de l'information révélée lorsqu'un ordre de marché est passé par un acteur donné en prenant – grâce à des circuits plus rapides – des positions contre celui-ci avant même que l'ordre ne soit arrivé à destination. Les opérations autour des subprimes – des prêts immobiliers à des ménages modestes étasuniens largement insolubles – ont joué un rôle déclencheur dans la tempête de 2007-2008. Les enquêtes qui ont suivi la débâcle ont révélé au grand jour l'absence totale de scrupule des acteurs du secteur. J'évoque dans le livre les éléments apparus lors d'un procès intenté à la banque Morgan Stanley. Dès 2005, les cadres de cette banque avaient pris conscience que quelque chose ne tournait pas rond : citant le cas d'un emprunteur qui prétendait gagner 12 000 dollars par mois en tant que superviseur dans une maison de tarots, l'employée de Morgan Stanley en concluait que les prêts qui leurs étaient fournis afin qu'ils les transforment en titres n'étaient pas solides. L'opinion de la banque sur le marché immobilier était faite dès début 2006, lorsqu'elle s'engage sur des spéculations à la baisse sur des titres dont elle se défausse auprès de ses clients. Et au printemps 2007 l'atmosphère est à la franche rigolade. À la recherche d'un nom pour un produit dérivé basé sur les subprimes et vendu comme « plus sûr que triple A », les idées fusent : « coup de poing de Tyson », « holocauste nucléaire », « tueur à gages », « la débâcle subprime » ou, plus sobrement, « sac de merde ».

Pour autant, cette cupidité ne suffit pas à expliquer l'instabilité financière. Les individus qui travaillent au cœur de Wall-Street ne sont pas plus que les autres des *Homines oeconomici* rationnels et omniscients ; ils sont comme les autres sujets à des biais cognitifs (sur-optimisme, aveuglement au désastre, conformisme) qui informent leurs décisions tant personnelles que professionnelles. La preuve en est qu'un certain nombre d'institutions

« C'est le grand mérite de l'économiste post-keynésien Hyman Minsky d'avoir souligné que l'instabilité de la finance libéralisée est systémique. »

de nouvelles activités productives (l'investissement des entreprises) ou en développant la consommation des ménages (crédit immobilier, crédit à la consommation). Les institutions financières et les marchés d'actifs jouent également un rôle cognitif essentiel : en sélectionnant les secteurs dont la rentabilité est la plus prometteuse et en identifiant ceux où elle décline, ils aiguillent les capitaux et constituent de cette manière le véritable centre de pilotage du développement économique. Comme le souligne Costas Lapavistas, la finance, « c'est le système nerveux de l'économie capitaliste, c'est l'entité sociale qui rassemble les ressources dispersées dans toute la société en un tout ».

Le capital financier est la forme la plus fétichisée du capital, celle qui incarne la faculté magique que semble avoir l'argent de gros-

sières. Un type additionnel de profit financier correspond aux bénéfices dégagés par les firmes financières de leurs activités de gestion des flux financiers.

**Le livre essaie d'expliquer le développement et l'instabilité de la finance. Cette instabilité est selon vous structurelle et ne s'explique pas en premier lieu par la cupidité des agents de la finance ?**

Les grandes banques sont des délinquantes multirécidivistes. Des deux côtés de l'Atlantique elles ont été condamnées à payer des dizaines de milliards de dollars d'amendes ces trois dernières années en raison des multiples fraudes dans lesquelles elles sont impliquées : manipulation des taux d'intérêt mondiaux (scandale du LIBOR), manipulation des taux de change, blanchiment d'argent... Le déve-

ont été englouties lors de cette crise, leurs dirigeants n'avaient donc pas anticipé l'ampleur de la bulle et les risques qu'elle leur faisait courir. Le problème de l'instabilité financière n'est donc pas principalement un problème moral qui pourrait être réglé en changeant les incitations individuelles des personnes travaillant dans ce secteur, par exemple en imposant que les pertes des opérations des *traders* se traduisent négativement dans leurs rémunérations. Ce qui est en cause, c'est plutôt le cadre de la finance libéralisée qui permet ces comportements et les encourage. C'est

nement plus proche des premiers théoriciens libéraux du capital fictif et de Hayek. La suraccumulation du capital fictif conduit en ce cas inexorablement à la crise. Pour Marx, cette ambivalence du capital fictif donne à ses zélateurs « ce caractère plaisamment hybride d'escrocs et de prophètes ».

Le capital fictif accumulé a explosé au cours des dernières décennies. Dans les principales économies riches, les formes élémentaires de capital fictif (dette publique, dette du secteur privé non-financier, capitalisation boursière) représen-

ventions implicites auxquelles correspondent ces garanties se sont élevées à 300 milliards de dollars en 2012 dans la zone euro. Dans son ensemble, le système financier ne survit que grâce à une politique monétaire titanesque. En décembre 2011 et février 2012, ce sont quelque 1 000 milliards d'euros (près de 8% du PIB de la zone euro !) qui furent injectés par la Banque centrale européenne dans un système bancaire au bord de la banqueroute. Cet automne l'institution de Francfort a remis le couvert avec une opération de refinancement à long terme et, magnanime, double la mise maintenant avec un programme de rachat de titres sur les marchés, pouvant aller jusqu'à 700 milliards d'euros. Conjugués à des taux d'intérêt extrêmement faibles, l'effet de ces politiques est de soutenir artificiellement la valeur accumulée sur les marchés et de valider des stratégies financières déconnectées de la dynamique réelle de nos économies. Pourquoi une telle débauche d'énergie au service d'un secteur dont l'utilité sociale est inversement proportionnelle aux revenus mirifiques qu'elle offre à quelques *happy few* ? Avec 47,7 millions de personnes au chômage ou en situation de sous-emploi en Europe, n'y aurait-il d'autre politique que la défense de la stabilité financière ?

L'alternative, c'est la désaccumulation financière. Il faut restructurer une dette

## « Les agents financiers en compétition les uns avec les autres sont incités à faire preuve de toujours plus d'intrépidité dans leur recherche de nouvelles combinaisons pour accroître leurs profits »

Le grand mérite de l'économiste post-keynésien Hyman Minsky d'avoir souligné que l'instabilité de la finance libéralisée est systémique. Plus la période de stabilité est longue, plus les interventions publiques visant à contenir l'instabilité financière sont efficaces et plus les risques s'accumulent. En effet, dans un tel contexte, les agents financiers en compétition les uns avec les autres sont incités à faire preuve de toujours plus d'intrépidité dans leur recherche de nouvelles combinaisons pour accroître leurs profits. L'accumulation de ces stratégies individuelles périlleuses se traduit par une montée du risque à l'échelle du système et débouche inéluctablement sur une grande crise.

**Votre livre s'inspire largement du concept marxien de « capital fictif ». Pouvez vous le définir et indiquer sa pertinence actuelle ?**

Le capital fictif est une forme de capital (des titres de la dette publique, des actions, des créances) qui circule alors que les revenus de la production auxquels il donne droit ne sont que des promesses, dont le dénouement est par définition incertain. En ce sens, il s'agit d'une forme de prévalidation sociale du processus d'accumulation qui est ambivalente. D'un côté, pour Marx, le capital fictif favorise le développement capitaliste dans la mesure où cette opération d'anticipation permet d'accélérer le rythme de l'accumulation du capital. D'un autre côté, cependant, l'anticipation sur l'accumulation à venir implique que le capital fictif correspond à une forme radicale de fétichisme, susceptible de se muer en fantasmagories insoutenables. La somme de capital fictif accumulé peut alors prendre des proportions incompatibles avec le potentiel productif effectif des économies. On retrouve ici un raison-

nement environ 150% du PIB en 1980 contre 350% aujourd'hui ! Et le phénomène est encore plus important si l'on prend en compte les formes sophistiquées du capital fictif associées aux produits dérivés et au développement du *shadow banking* (banque de l'ombre). Pour reprendre le titre d'un ouvrage récemment publié par le sociologue Wolfgang Streeck, nous avons beaucoup acheté de temps. Les promesses de remboursements se sont multipliées jusqu'à atteindre un niveau insoutenable. C'est une des dimensions centrales de la crise financière de 2008, mais c'est aussi ce qui explique les réformes structurelles et les politiques d'austérité mises en œuvre avec tant de hargne par les gouvernements. Il faut tenir les promesses, continuer à tout prix à valider le capital fictif accumulé !

**Que pensez-vous du slogan de certains républicains américains au début de la crise en 2007-2008 : « Sauvons Main Street, pas Wall Street ! », c'est-à-dire, sauvons l'économie réelle et laissons tomber l'économie fictive.**

C'est un bon slogan. Il n'y a aucune raison que la puissance publique soutienne à bout de bras les institutions financières et leur permette de générer des profits. Regardons ce qui se passe en Europe, une région ravagée par le chômage, le déclin industriel, la dégradation des services publics. La seule industrie qui bénéficie de la part des institutions européennes d'une politique volontariste à grande échelle, du type d'action vigoureuse et résolue qui fait cruellement défaut dans tant d'autres domaines, c'est l'industrie financière. Les grandes banques ne font des profits que parce qu'elles bénéficient de garanties publiques. Le FMI a calculé que les sub-

## « Les grandes banques ne font des profits que parce qu'elles bénéficient de garanties publiques. »

publique largement illégitime et soulager les ménages surendettés, socialiser un secteur financier qui de toute façon ne peut se passer de la béquille de l'État et contrôler la circulation des capitaux. Sortir du chantage à la stabilité financière, c'est aussi se donner la possibilité de mobiliser la politique monétaire au service du bien commun. Pour mémoire, 1 000 milliards d'euros, c'est le coût de 17 millions d'emplois au SMIC pendant 3 ans. Répondre à l'urgence sociale, satisfaire la demande de services publics, entreprendre la transition écologique. C'est à ces tâches que devrait s'atteler le volontarisme politique, pas à stabiliser la finance. ■

\*Cédric Durand est économiste. Il est maître de conférences à l'université Paris-13.

# Grèce, mai 1945 : une grande résistance brisée

Une histoire dont les répercussions sont encore visibles aujourd'hui dans le paysage politique et social grec, et qui est pourtant largement ignorée en France, à un moment où la souveraineté nationale de la Grèce est à nouveau bafouée.

PAR JOËLLE FONTAINE\*

Lorsque le 8 mai 1945 les successeurs d'Hitler signent la capitulation de l'Allemagne, la Grèce est libérée depuis plus de six mois. Le peuple grec a mené pendant plus de trois ans une résistance massive contre ses occupants fascistes – Italiens, Bulgares et surtout Allemands – avec un courage héroïque face à une terreur véritablement déchaînée.

Et pourtant... une nouvelle terreur a commencé à s'abattre sur le pays : alors que les collaborateurs gardent leurs postes à la tête de l'armée, de la police et des organes de l'État, les partisans sont à nouveau persécutés, déportés, exécutés. Pendant de longues années, jusqu'en 1974, la résistance grecque est présentée comme une entreprise criminelle par les gouvernements qui se succèdent à la tête du pays. Si elle a enfin été reconnue en 1982, elle ne fait toujours l'objet d'aucune commémoration officielle.

## UNE RÉSISTANCE TRÈS ACTIVE

C'est une incroyable inversion des valeurs, qu'on ne peut comprendre si l'on ignore ce que fut cette résistance, et surtout la façon tragique dont elle fut brisée en décembre 1944, avant même la fin de la guerre, par une brutale intervention britannique : une histoire dont les répercussions sont encore visibles aujourd'hui dans le paysage politique et social grec, et qui est pourtant largement ignorée en France,

à un moment où la souveraineté nationale de la Grèce est à nouveau bafouée.

La mobilisation patriotique a commencé très tôt en Grèce, d'abord en octobre 1940 contre une invasion italienne repoussée en trois semaines, puis très vite après le déferlement de la Wehrmacht en avril-mai 1941. Dès septembre 1941 est créé l'EAM, le Front national de Libération, à l'initiative des communistes évadés des prisons où les avait enfermés avant la guerre la dictature de Métaxas soutenue par le roi Georges II. C'est, conformément aux direc-

italiens et allemands. Avec de vrais succès. En mars 1943, après plusieurs jours de mobilisation massive et de grève générale, le décret sur l'enrôlement obligatoire des travailleurs – l'équivalent du STO – est définitivement retiré.

L'EAM crée en février 1942 son Armée populaire de Libération, l'ELAS, qui s'implante rapidement dans les communautés villageoises rebelles aux réquisitions exigées par le gouvernement collaborateur. Les partisans harcèlent l'ennemi, obligeant les Allemands à maintenir en Grèce

« En mars 1943, après plusieurs jours de mobilisation massive et de grève générale, le décret sur l'enrôlement obligatoire des travailleurs – l'équivalent du STO – est définitivement retiré. »

tives du Komintern, un front uni antifasciste qui regroupe, outre le KKE (Parti communiste de Grèce), trois petits partis socialistes qui pèseront de façon décisive sur les orientations stratégiques. Le programme de l'EAM prévoit la formation d'un gouvernement provisoire chargé à la libération d'organiser des élections à une assemblée constituante.

L'EAM s'occupe surtout, au début, d'organiser la solidarité avec la population des grandes villes : les occupants font une véritable razzia sur les ressources de la Grèce et Athènes est livrée pendant l'hiver 1941-1942 à une famine dramatique. Mais très vite le Front est en mesure d'organiser d'immenses manifestations où toute une jeunesse se jette à mains nues contre les tanks

près de dix divisions et facilitant d'importantes opérations alliées, en coordination avec le QG des forces du Moyen-Orient : en novembre 1942, lorsque l'explosion du pont de Gorgopotamos, sur l'axe Athènes-Salonique, coupe le ravitaillement de l'Afrika Corps ; ou lorsqu'une intense campagne de sabotages, début juillet 1943, détourne l'attention des forces de l'Axe de la Sicile où se prépare le débarquement.

La terreur que font régner les occupants est indescriptible : exécutions d'otages, villages entièrement brûlés, avec femmes et enfants, les corps des hommes pendus à l'entrée des ruines. Le comble de l'horreur est atteint en juin 1944, à Distomo, où la Wehrmacht laisse derrière elle 300 cadavres horriblement mutilés.

Dès l'été 1943, l'ELAS a libéré un tiers de la Grèce et y a créé un État de type nouveau, fondé sur des assemblées générales auxquelles participent les femmes, chose inouïe dans une Grèce encore très patriarcale. On y élit des comités d'auto-administration, des tribunaux populaires, des commissions pour l'école, la culture. C'est sur ces bases que l'EAM crée en mars 1944 un Comité de libération nationale qui organise, au nez et à la barbe des occupants, des élections à un Conseil national. Les 180 députés qui le composent se réunissent en mai 1944 dans les montagnes et lancent un important travail législatif visant à réformer le système politique et social de la Grèce.

### UNE BRUTALE INTERVENTION BRITANNIQUE

Tout cela est inadmissible pour la Grande-Bretagne, puissance « protectrice » de la Grèce depuis sa création en 1832 – et plus particulièrement pour Churchill qui voit dans la monarchie la seule garantie des intérêts britanniques dans cette zone stratégique de la Méditerranée orientale. Il refuse d'admettre l'impopularité du roi Georges II, en exil confortable à Londres tandis que son gouvernement se trouve au Caire sous la dépendance totale des Britanniques.

Churchill se rend compte dès l'été 1943 de l'importance prise en Grèce par la résistance et décide alors de prendre lui-même les choses en mains. Après avoir renvoyé de façon humiliante les délégués de la résistance venus au Caire proposer la constitution d'un gouvernement d'unité nationale, il arrête son plan : il faudra, écrit-il le 29 septembre 1943 à son chef d'État-major, envoyer en Grèce après le départ des Allemands un corps expéditionnaire britannique chargé d'installer le gouvernement du roi – 5 000 hommes bien organisés pour faire face à d'éventuelles émeutes.

En attendant, tandis que la BBC traite de bandits les partisans de l'ELAS, les agents britanniques présents en Grèce financent et arment des organisations concurrentes de bien moindre importance que l'EAM mais qui proclament leur attachement au roi, comme l'EDES de Zervas. Ils n'hésitent pas non plus à s'appuyer sur de petites organisations qui se disent nationalistes mais collaborent en fait avec les Allemands et combattent surtout l'ELAS. Ils vont jusqu'à soutenir en sous-main les milices créées par le gouvernement collaborateur d'Athènes pour aider les Allemands à lutter contre le communisme, c'est-à-dire contre l'EAM, semant ainsi les germes de cette guerre civile qui ravage la Grèce pendant de longues années après-guerre. L'un des problèmes auquel se heurte Churchill est le peu de confiance que lui inspirent les forces armées grecques reconstituées en Égypte, qu'il destine à

appuyer le débarquement de son corps expéditionnaire. Elles combattent sous commandement anglais et ont brillamment participé à la bataille de l'El Alamein. Mais elles sont majoritairement républicaines et protestent régulièrement contre la présence de nombreux officiers royalistes nommés par Métaxas. En avril 1944 le soulèvement des soldats et des marins, indignés par l'arrestation et l'emprisonnement de leurs délégués venus réclamer la constitution d'un gouvernement d'union nationale, lui fournit l'occasion de régler le problème. Après une répression violente, qu'il orchestre en personne, les rebelles (la moitié de l'armée) sont désarmés et déportés dans les camps britanniques du désert africain, le reste des troupes fournissant à Churchill le corps de prétoires dont il a besoin. Il s'assure parallèlement du soutien de Roosevelt et de la neutralité d'un Staline préoccupé avant tout de terminer la guerre et peu soucieux de remettre en cause la grande alliance scellée en 1941.

« Churchill se rend compte dès l'été 1943 de l'importance prise en Grèce par la résistance et décide alors de prendre lui-même les choses en mains. »

Malgré tous ces signes inquiétants, pris au piège de leur stratégie légaliste d'union nationale, les dirigeants de l'EAM acceptent après beaucoup d'hésitations de participer de façon très minoritaire à un nouveau gouvernement dirigé par un homme tout dévoué aux Britanniques : Georges Papandréou, le grand-père du leader socialiste actuel. En septembre 1944, alors que l'ELAS contrôle pratiquement tout le pays, ils reconnaissent aussi l'autorité militaire du général anglais Scobie, placé à la tête du corps expéditionnaire. Si bien que c'est dans une apparente unanimité que débarque le 17 octobre au Pirée une impressionnante armada britannique accompagnant Papandréou et ses ministres.

Mais l'obsession de Churchill est le désarmement de l'ELAS. L'EAM ne s'y oppose pas, mais demande qu'on désarme parallèlement les troupes royalistes et qu'on entame les procès des collaborateurs, ce que refuse Papandréou. Le 3 décembre 1944, une immense manifestation a lieu

place Syntagma pour réclamer sa démission. La police y réplique par un véritable massacre, faisant 28 morts et une centaine de blessés, ce qui déclenche l'insurrection du peuple d'Athènes et du Pirée. Pendant 33 jours, les partisans affrontent les troupes grecques royalistes, renforcées par les milices collaborationnistes et par des soldats britanniques de plus en plus nombreux (jusqu'à 75 000), retirés du front italien. Et les avions anglais bombardent Athènes, ce que n'avaient jamais fait les nazis.

Malgré une résistance héroïque, les partisans d'Athènes ne peuvent tenir très longtemps avec un tel rapport de forces et l'EAM accepte finalement le désarmement unilatéral de l'ELAS, par l'accord de Varkiza signé le 12 février 1945. Mais il n'est pas anéanti pour autant : le Front garde une dynamique politique considérable et risque fort de remporter les élections normalement prévues les mois suivants. Les partisans désarmés sont donc immédiatement soumis à une terreur sans précédent, tandis que les collaborateurs restent intégrés dans la police et l'armée reconstituées par la Mission militaire britannique qui continue à occuper le pays.

Il faudra encore plus d'un an pour que soit rétabli « l'ordre » d'avant-guerre. Des élections auxquelles beaucoup de démocrates, dans l'impossibilité de faire campagne, refusent de participer donneront en mars 1946 la majorité souhaitée par les Anglais pour donner un gouvernement d'apparence légale à la Grèce. Quelques mois après, en septembre, un référendum organisé dans les mêmes conditions assurera le retour du roi. Ces événements inaugurent trente années de dictature ouverte ou larvée, avec une guerre civile de 1946 à 1949 au cours de laquelle les États-Unis remplaceront la Grande-Bretagne dans le rôle de protecteurs d'une Grèce aux avant-postes du « monde libre ». Trente années pendant lesquelles avoir participé à la résistance est considéré comme un crime...

Cette cynique élaboration par Churchill, en pleine guerre, dès septembre 1943, de plans destinés à maintenir la Grèce sous la domination britannique s'intègre mal dans la vision classique des origines de la guerre froide qui prédomine dans les ouvrages universitaires : celle de dirigeants anglo-saxons défenseurs de la souveraineté des peuples face aux visées expansionnistes de la seule URSS. C'est ainsi qu'est passé sous silence ce qui fut l'une des plus grandes résistances au nazisme sur le continent européen – et ce que fut sa fin tragique. ■

\***Joëlle Fontaine** est historienne. Elle est agrégée d'histoire.

Article écrit en janvier 2015.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

# Le Sahara, un espace déstabilisé ?

La métaphore du « Sahara-carrefour » illustre ce qu'est devenu ce désert qui n'échappe pas à la mondialisation capitaliste en crise.

PAR **ANDRÉ BOURGEOT\***

**L**e Sahara (*As-Sahara al-kobra*), qui est le plus vaste désert du monde, est une région écologique anthropisée depuis des millénaires. Aujourd'hui partagé entre des États-Nations, ses évolutions géopolitiques contemporaines, entre dynamiques nationales, post-coloniales et mondiales, doivent être appréhendées dans le contexte des souverainetés nationales, tant il n'est pas une entité politique homogène.

## LES ENJEUX GÉOPOLITQUES SAHARIENS : REPÈRES HISTORIQUES

Cinq grands repères permettent de décrire les principaux enjeux géopolitiques sahariens au cours du dernier siècle (1912-2012).

1) La politique coloniale s'est édifiée sur le « Plan d'organisation du Sahara » rédigé en 1912 par le R.P. Charles de Foucauld, moine-ermite en Ahaggar (Algérie). Ce plan, qui repose sur une analyse de politique régionale (Sahara central et zone Sahara-Sahel), a contribué à la conception d'un territoire touareg et à l'organi-

sation militaro-administrative du Sahara central qui fut porteuse de la création d'un Sahara français.

2) À la fin de la période coloniale, le Sahara devient l'objet d'intérêts économiques accrus qui résultent de la découverte, en 1956, en Algérie, de deux gisements d'hydrocarbures (Hassi Messaoud et Hassi R'Mel). Ces intérêts se manifestent par la création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) promulguée par la loi du 10 janvier 1957 dont les objectifs étaient :

- d'unifier le Sahara afin de permettre aux capitaux français de prospérer
- de couper l'Algérie du Nord de l'Afrique subsaharienne afin de s'approprier les richesses du sous-sol (pétrole, gaz naturel) et de s'assurer une indépendance énergétique.
- de sauvegarder des zones d'expérimentation nucléaires
- de contrecarrer l'extension du panarabisme et du panislamisme vers l'Afrique noire et de lutter contre le trafic d'armes.

3) Les cycliques rébellions touarègues (1916, 1963-64, 1990-1995, 2006, 2012 [au Mali]), qui se sont toutes développées dans un contexte où le pouvoir étatique était affaibli ou en construction, ont également été au cœur des enjeux géopolitiques sahariens.

Plus à l'ouest, le conflit du Sahara occidental, impliquant le Maroc, l'Algérie, le Front Polisario, mouvement qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental occupé par le Maroc, s'est imposé

comme un enjeu de la politique régionale. Il constitue le talon d'Achille de l'Union du Maghreb arabe et contribue à miner son unité, à empêcher toute coopération régionale contre les menaces communes du terrorisme. Ce conflit s'est mué en une lutte d'influence maroco-algérienne.

« On assiste ainsi à une militarisation de l'espace saharien qui s'apparente à une forme adaptée d'une militarisation de l'économie. »

4) La sanctuarisation de la nébuleuse Al Qaïda avec trois acteurs qui s'envisagent à des échelles différentes : Al Qaïda au Maghreb islamique (*Aqmi*) au caractère international ; le Mouvement pour l'Unité et le *Jihad* en Afrique de l'Ouest (*Mujao*) à la dimension sous régionale ; *Ansar Eddin* composé d'autochtones, notamment Touaregs, localement circonscrit.

5) Les interventions militaires franco-britanniques et « otanesques » en Libye en 2011 qui débouchèrent, d'une part, sur l'élimination programmée du Colonel M. Kadhafi et sur l'effondrement de la



*Jamahiriyya* et, d'autre part, sur la montée en puissance des forces djihadistes et des milices tribales qui se disputent le pouvoir et le contrôle des ressources extractives.

Elles déstabilisèrent l'ensemble des États saharo-sahéliens, notamment le Mali et le Niger.

### LES ÉTATS SAHARO-SAHÉLIENS DANS LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES CONTEMPORAINS

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les États saharo-sahéliens ont subi les contrecoups de

pérations régionales à l'aide de la technologie américaine. Le PSI céda ensuite la place au *Trans Saharan Counter Terrorism Initiative* (TSTCI), dont le siège se situe à Ouagadougou.

C'est dans le sillon de ces interventions que s'inscrit la politique africaine française néocolonialiste et notamment l'opération militaire Serval au Mali (janvier 2013-juillet 2014) légalisée par la demande du Président Dioncounda Traoré et destinée à stopper l'avancée des salafistes djihadistes vers le sud. Elle intégrera le dispositif régional intitulé Barkhane qui mobilise 3 000 soldats sur l'ensemble du G5 Sahel (Mauritanie, Mali,

le XXI<sup>e</sup> siècle. À la « guerre politique » du découpage du monde en territoires, succède dès le début des années 2000, une « guerre économique » dont l'objectif principal est le contrôle des ressources énergétiques, notamment le pétrole et l'uranium.

La crise structurelle du capitalisme induit des formes nouvelles de déstabilisation des États-Nations dans la recherche nécessaire de nouveaux marchés, dans la reconfiguration des formes institutionnelles au profit d'une plus grande intégration économique pilotée par les grandes puissances. Ces processus de déstabilisation, voire de destruction, visent en outre les « États contre-hégémoniques » (Algérie, Libye). Il en va ainsi de l'affaiblissement du Mali, qui s'est accompagné de la récurrence et de l'intensification des contestations de l'État central de même que de l'approfondissement des clivages ethniques. La déstabilisation des centres (politiques, économiques, culturels) irait de pair avec la recomposition des territoires nationaux. En ligne de mire, la fin de la centralisation politique autour du modèle de l'État-Nation qui se traduirait par l'émergence de nouvelles formes de pouvoirs locaux et de réorganisation administrative et politique des États, notamment par la fédéralisation des États sahariens, l'ensemble visant à instaurer un nouvel ordre politique et économique dans cet espace saharo-sahélien susceptible d'enrayer et de redynamiser le capitalisme en crise. ■

## « Instaurer un nouvel ordre politique et économique dans cet espace saharo-sahélien susceptible d'enrayer et de redynamiser le capitalisme en crise. »

l'effondrement du système soviétique et de la montée en puissance des mouvements djihadistes et de l'adoption par les États-Unis, après les événements du 11 septembre 2001, de la « doctrine Bush », conception stratégique définie par la « guerre globale contre le terrorisme ». Dans le Sahara, elle s'est traduite, en novembre 2002, par la création du *Pan Sahel Initiative* (PSI) visant à protéger les frontières contre les trafics d'armes, de drogue et les mouvements terroristes internationaux. Les objectifs principaux ont été de former les militaires nationaux au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Tchad à la lutte contre le terrorisme et de coordonner les coo-

Niger, Burkina Faso, Tchad). Mais cette opération ne visait-elle pas aussi à protéger (par anticipation) les intérêts français dans les pays côtiers, notamment ceux de la multinationale Bolloré sur le port d'Abidjan ? Cette intervention fut accompagnée par l'interposition de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) légitimée par la résolution 2100 (25 avril 2013) du Conseil de sécurité de l'ONU.

On assiste ainsi à une militarisation de l'espace saharien qui s'apparente à une forme adaptée d'une militarisation de l'économie. C'est là un tournant fondamental, inédit, qui inaugure l'entrée dans

\***André Bourgeot** est anthropologue. Il est directeur de recherche émérite au CNRS.

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

# Qu'est-ce qu'un informaticien ?

Dans le n° 44 (février 2015), nous avons donné la parole à un travailleur indépendant, créateur de sites Internet. Cette fois-ci, nous avons interrogé trois informaticiens travaillant dans des centres de recherche.

ENTRETIEN AVEC  
**BEHAA KREFA, MURIEL ROGER  
ET CHEMSEDDINE MENAKBI\***

**Dites-moi, tous les trois, en quoi consistent vos métiers respectifs.**

**Behaa Krefa :** Je suis *data manager* : en d'autres termes, je suis en charge de la gestion et du traitement des données (médicales) des études cliniques dans lesquelles le Centre d'investigation clinique (CIC) de Lyon est impliqué. Ces données sont recueillies par le personnel hospitalier (médecins, attachés de recherche clinique, secrétaires médicales...). Les missions de *data manager* sont diverses : mettre en place des outils de suivi des études coordonnées par le CIC, réaliser des analyses statistiques et automatiser des extractions sur des « données patients », rassembler entre eux les dossiers informatiques des malades (on dit des « fichiers »). Fusionner ces fichiers peut s'avérer complexe lorsqu'on est amené à en manipuler un certain nombre, car ils sont très souvent conçus de façons assez diverses et le *data manager* doit les rendre compatibles, afin de permettre leurs analyses. Un boulot de nettoyage des informations qui y sont présentes s'impose pour constituer des bases de données propres et homogènes. Ces fichiers peuvent contenir plusieurs types de variables (ou facteurs) qui caractérisent les patients : des variables numériques (par exemple, le poids, la pression artérielle, le nombre de cigarettes par jour, etc.), des variables qualitatives (par exemple, le sexe, le statut du patient fumeur ou

non etc.). En moyenne, les fichiers comportent 200 lignes et 50 à 100 variables. Je peux parfois être amené à effectuer les analyses statistiques pour détecter d'éventuels facteurs qui pourraient expliquer telle ou telle maladie. Dans les cas d'analyses plus complexes, je transmets les fichiers traités à des biostatisticiens plus spécialisés.

**Muriel Roger :** Je m'occupe de « sûreté » informatique – à ne pas confondre avec la « sécurité » (qui vise à empêcher le piratage, les intrusions). Un logiciel, c'est souvent capricieux, il faut donc s'assurer qu'il fait bien ce qu'on attend de lui, qu'il n'a pas de « bogues » (c'est-à-dire de ratés, de blocages, d'erreurs). Ce n'est pas si simple. On part en général d'un modèle mathématique qui est une abstraction

le logiciel, et cela de la façon la plus automatique et la plus intelligente possible, afin d'explorer en profondeur un nombre maximal de ses comportements possibles, et de pouvoir les comparer aux résultats attendus. Mais ce nombre maximal pouvant être très grand, il faut trouver des stratégies qui génèrent moins de cas de tests, et qui s'exercent précisément sur les endroits sensibles du logiciel.

**Chemseddine Menakbi :** Au cours de mes études universitaires, je n'ai fait ni informatique, ni mathématiques, mais plutôt un cursus d'ingénieur en chimie industrielle ! Mais mon sujet de fin d'études portait sur de la chimie théorique ou « computationnelle », un sujet beaucoup plus proche des mathématiques, de la physique, de l'informatique. J'ai alors pu me

« Quand on a un bio-polymère de 250 atomes environ, cela nous conduit facilement à des tableaux de 2 800 lignes et 2 800 colonnes. »

du système réel, on obtient ainsi un cadre pour démontrer mathématiquement des propriétés et garantir un certain nombre de bons fonctionnements. Mais un tel modèle mathématique ne permet de prouver des choses que dans un monde simplifié, car le réel est généralement trop complexe. Une autre façon de vérifier un bon comportement des logiciels est de les tester. Pour ce faire, il faut « deviner » des données qui permettront de tester

lancer dans une thèse dont le titre, qui semble pompeux, peut être résumé par « Développement théorique pour l'étude des bio-polymères ». Il s'agit de résoudre des équations mathématiques pour (tenté de) prédire le « comportement » de molécules (leurs géométries, comment elles interagissent, comment elles se lient entre elles...). Je fais donc (entre autres) des calculs quantiques, qui se traitent en résolvant une équation mathématique

fondamentale (dite de Schrödinger), qui est à la chimie quantique ce que les lois de Newton sont à la mécanique classique. Résoudre cette équation dans mes cas de bio-polymères consiste à y détecter des valeurs et directions privilégiées (dites « propres »). Mais, quand on a un bio-polymère de 250 atomes environ, cela nous conduit facilement à des tableaux de 2 800 lignes et 2 800 colonnes, chaque élément contenant lui-même un arsenal d'intégrales. Pour un tableau de simples nombres, de 3 lignes sur 3 colonnes, le calcul à la main est déjà laborieux. Alors ici, la force brute des machines devient non seulement intéressante, mais indispensable.

**Les informaticiens parlent souvent de logiciels, de codes, ils disent « programmer », « développer », « implémenter », etc. Qu'est-ce que cela veut dire dans ton cas ?**

**Chemseddine Menakbi** : Il faut d'abord chercher dans la littérature comment les théoriciens ont traduit mathématiquement les problèmes physiques qui nous intéressent, et en général adapter les équations au cas étudié. Cela débouche sur des calculs (extrêmement) longs et

tres propriétés des molécules. À titre personnel, ce qui me plaît (et m'intrigue énormément), c'est justement de comprendre le sens des différents langages en jeu (essentiellement mathématiques, informatiques) et surtout de pouvoir traduire/passer d'un langage à un autre afin d'en donner un sens réel (un procédé, je crois, on ne peut plus intuitif pour des langages pourtant rigoureux !). C'est intermédiaire entre de l'informatique appliquée et de l'analyse numérique.

**On n'opère pas seul dans son coin...**

**Behaa Krefa** : Je travaille au Centre d'investigation clinique, structure de recherche clinique rattachée aux Hospices civils de Lyon et à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), nous sommes une cinquantaine : quelques médecins de diverses spécialités, cinq chefs de projets, une trentaine d'attachées de recherche clinique (je mets au féminin car il n'y a qu'un homme parmi la trentaine !), cinq infirmières ou aides-soignantes, un informaticien, deux *data managers* et trois secrétaires. Je collabore surtout avec les chefs de projets et les attachées de recherche clinique sur les projets que nous avons, mais égale-

cières !). Ce n'est souvent pas le cas pour les doctorants d'autres spécialités dans la précarité ambiante avec un financement sur trois ans, une vie acrobatique pour terminer la thèse s'il y a besoin d'une quatrième année, puis une vie d'errances en « post-doc », peu de postes ni dans la recherche publique et l'enseignement supérieur, ni en entreprise.

**Muriel Roger** : Je suis au CEA qui est un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial), c'est-à-dire une entreprise à capitaux publics mais sous le coup du droit du travail privé. De nombreux collègues sont occupés au pilotage de centrales nucléaires, mais moi, je travaille plutôt sur les systèmes embarqués à bord de véhicules (voitures, trains, avions). La recherche technologique est une activité que le CEA a historiquement depuis sa création à la Libération. Globalement, on est plutôt plus libre et moins exploité que dans le privé. Je connais un informaticien de Valeo (équipementier automobile) qui m'a raconté ses conditions de travail, ça vaut le détour : immenses *open spaces* (bureaux ouverts) aucun espace personnalisé, tout le monde est interchangeable. Il y a alors une rotation assez importante des informaticiens, qui ne restent pas dans la boîte et vont voir ailleurs. Mais ce type de schéma se retrouve aussi pour une part au CEA, qui est assez en pointe, concernant la recherche... de financements : rédiger des rapports, tenter de séduire des agences qui dispensent des crédits sur projets jugés par elles, tout cela au détriment du travail scientifique et technique ! Plus ça va, plus ce qui est important est de ramener des sous, peu importe le contenu des projets, situation qui s'étend aussi dans les universités, au CNRS, à l'INSERM.

Au-delà de ces témoignages le lecteur intéressé par les aspects variés et politiques de l'informatique pourra se reporter au dossier de la revue *Progressistes* n° 5 (juillet-septembre 2014), ainsi qu'au dossier *Fab-lab* de *La Revue du Projet* n° 40 (octobre 2014). ■

\*Behaa Krefa est *data-manager* au Centre d'investigation clinique de Lyon.

Muriel Roger est ingénieure chercheuse en informatique au CEA à Saclay.

Chemseddine Menakbi est doctorant à l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier.

Propos recueillis par Pierre Crépel.

## « Rédiger des rapports, tenter de séduire des agences qui dispensent des crédits sur projets jugés par elles, tout cela au détriment du travail scientifique et technique ! »

compliqués, dont les résultats peuvent être interprétés physiquement pour mieux comprendre les phénomènes chimiques en question. On va « ordonner » aux ordinateurs de réaliser ces calculs. Si l'on veut que le calcul ne se « plante » pas et qu'il aboutisse à un résultat dans un délai raisonnable, il ne faut pas lui livrer des instructions n'importe comment : il y a en effet des milliers ou des millions de données parfois enchevêtrées, ou en interaction. La suite de ces instructions est ce qu'on appelle un « code informatique » qui doit être mis en œuvre ou « implémenté » (d'après l'anglicisme du jargon en vigueur). D'un point de vue informatique, mon travail ne se limite pas à utiliser un code existant et à en analyser les résultats, il faut implémenter des modifications au code que j'utilise, c'est-à-dire l'enrichir de nouvelles fonctionnalités, en l'occurrence réaliser de nouveaux calculs mathématiques dont les résultats devraient permettre de déterminer d'au-

ment avec l'informaticien du service, qui installe les postes informatiques, maintient le bon fonctionnement des serveurs, des machines, fait les mises à jour, met en place des sauvegardes automatiques, etc.

**Que dire des conditions de travail ?**

**Behaa Krefa** : Je ne pense pas qu'elles soient très différentes de celles des autres services publics. Au sein de la structure, sur une cinquantaine de personnes, il y a environ 40 personnes en CDD. Nos contrats sont conditionnés par les financements accordés aux études et cela influence directement leur durée et nos salaires.

**Chemseddine Menakbi** : En ce qui me concerne, elles sont bonnes. J'ignore à quoi ressemblera mon avenir, mais, en ce moment, les possibilités pour les métiers de l'informatique restent optimistes (sans même parler de certains ponts d'or en mathématiques et informatique finan-

# Guerre d'Algérie : un regard un peu plus distancé

Une enquête IFOP-*Le Monde*-Fondation Jean Jaurès a été réalisée pour le soixantième anniversaire du début de la guerre d'Algérie, le 1<sup>er</sup> novembre 1954. À la question « Pour vous qu'évoque la guerre d'Algérie », une majorité de sondés font référence à des mots tels qu'« indépendance », « guerre », « colonisation », « morts », une minorité opte pour un vocabulaire « nostalgique » comme « événements », « abandon », « déchirement ».

78 % estiment que l'indépendance « a été plutôt une bonne chose pour l'Algérie » et pour 65 %, ce fut « plutôt une bonne chose pour la France ». L'IFOP rappelle qu'à la même question posée en 1972, à peine plus d'un Français sur deux estimait que l'indépendance avait été « plutôt une bonne chose » pour chacun des deux pays. L'évolution est significative.

En même temps, des clivages importants se manifestent selon les appartenances politiques. À gauche, le conflit reste avant

tout « une guerre de libération pour un peuple colonisé » ; à droite, il est associé d'abord à « l'arrivée des pieds noirs en France ».

Le « recours à la torture par l'armée française » est plus cité à gauche qu'à droite, les « attentats du FLN » sont plus évoqués par l'UMP et le FN ; l'UMP associe fortement guerre d'Algérie et retour du général de Gaulle.

Sur l'attitude de la France depuis la fin de la guerre, une majorité considère que le pays s'est bien comporté à l'égard des pieds-noirs ; mais quand on demande si la France s'est bien tenue envers « le peuple algérien » et les « Français issus de l'immigration algérienne », seul un Français sur deux, à gauche, est d'accord alors que l'opinion de droite partage très majoritairement ces idées.

Sur la place de l'Algérie dans l'espace public, 43 % des sondés la trouvent suffisante dans les médias, contre 37 % ; à l'école, 54 % pensent qu'on n'en parle pas assez. Signe encourageant.

## POUR VOUS PERSONNELLEMENT, LA GUERRE D'ALGÉRIE, C'EST :

### L'ARRIVÉE DES PIEDS-NOIRS EN FRANCE : 59 %



### UNE GUERRE DE LIBÉRATION POUR UN PEUPLE COLONISÉ : 54 %



### LE RETOUR DU GÉNÉRAL DE GAULLE AU POUVOIR : 41 %



### UNE DÉFAITE POUR LA FRANCE : 38 %



### L'ABANDON DES HARKIS : 38 %



# Après Pôle Emploi, que deviennent les demandeurs d'emploi ?

Chaque mois, Pôle Emploi compte de nombreux nouveaux inscrits, mais également un grand nombre de sorties des fichiers administratifs. Si la reprise d'emploi reste une des raisons principales de sortie des fichiers, d'autres motifs parfois très différents peuvent également expliquer que des personnes ne soient plus comptabilisées, comme un départ en retraite ou une radiation administrative par exemple. En septembre 2014, 8,2 % des inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B ou C sont sortis de ces fichiers. Cela représente 461 000 personnes environ. Que sont-elles devenues ?

La reprise d'emploi reste de loin le motif de sortie des catégories A, B ou C de Pôle Emploi le plus fréquent (graphique). En septembre 2014, cette raison représentait 41,4 % des sorties. Au total, ce sont donc 3,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de ces catégories qui ont retrouvé un emploi. Le second motif quant à la fréquence est le défaut d'actualisation suivi d'une réinscription (18,0 % des sorties de

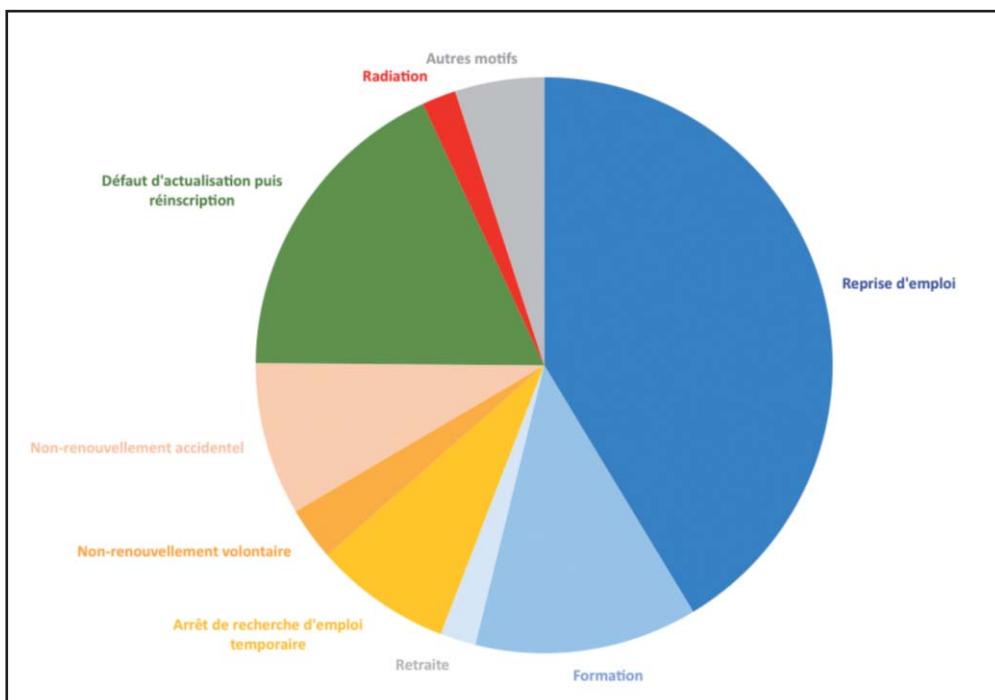
septembre 2014), c'est-à-dire des oublis ou des retards administratifs corrigés dans les trois mois. Les départs en formation sont le troisième motif, avec 12,5 % des sorties. Les radiations représentent moins de 2 % de ces sorties.

« Au total, ce sont donc 3,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de ces catégories qui ont retrouvé un emploi. »

Depuis la crise, « la part des inscrits » dans les catégories A, B ou C sortant de ces catégories parce qu'ils ont retrouvé un emploi est relativement stable, autour de 4 %, mais connaît tout de même une diminution, certes lente, mais continue. Le taux de sortie pour reprise d'emploi est plus important pour les jeunes (5,7 % pour les moins de 25 ans) et plus faible pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (2,3 %, contre 4,6 % pour ceux inscrits

depuis moins d'un an). Enfin, si la grande majorité des sortants pour reprise d'emploi est toujours en emploi trois mois après la sortie (c'est le cas de 83,2 % des sortants de septembre 2014), les CDI restent minoritaires parmi les emplois repris (32,5 % des emplois).

## RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS MOTIFS DE SORTIE DES FICHIERS DE PÔLE EMPLOI EN SEPTEMBRE 2014



Source : INSEE, DARES  
Lecture : 41,4 % des sortants des catégories A, B ou C de Pôle Emploi en septembre 2014 le sont car ils ont repris un emploi

# Vygotski : vers une psychologie dialectique

La récente parution de *l'Histoire du développement des fonctions psychiques supérieures*, inédite en français, constitue une bonne occasion de revenir sur l'apport d'un psychologue soviétique dont les travaux sont tout aussi novateurs que méconnus.

PAR JEAN QUÉTIER

**D**ans *L'Humanité* du 1er avril 2015, le philosophe Lucien Sève indiquait, au sujet de la place à accorder aux neurosciences, que de nombreux chercheurs gagneraient à lire Vygotski. Le conseil peut surprendre, car le nom même de ce psychologue soviétique n'évoquera sans doute rien à l'immense majorité des lecteurs. Lev S. Vygotski (1896-1934) est pourtant à l'origine d'acquis théoriques majeurs – notamment en psychologie de l'enfant –, appuyés sur un important travail expérimental ; il n'est pas rare qu'on en fasse la synthèse en parlant de conception historico-culturelle du psychisme humain. Ses ouvrages, rédigés pour l'essentiel pendant les premières années de l'Union soviétique et fortement marqués par la pensée de Marx, seront mis sous le boiseau durant la période stalinienne, jugés trop peu conformes à l'orthodoxie imposée par le régime. Il faudra attendre plusieurs décennies après sa mort pour que son œuvre commence à être redécouverte.

## DÉPASSER LA « RÉACTOLOGIE »

Vygotski a pris conscience de la crise traversée par la psychologie de son temps, prise en étau entre des idéalistes prétendant tout expliquer par les propriétés quasi-surnaturelles de l'esprit, et des matérialistes réductionnistes refusant d'aller au-delà de la part biologique du psychisme humain. Afin d'éviter cet écueil, Vygotski entreprend de fonder une psychologie certes matérialiste, mais avant tout historique et sociale. Comment faut-il comprendre cela ? Si la base de la psychologie reste biologique et matérielle – l'esprit n'est pas une substance séparée du corps –, le psychisme humain est avant tout une réalité culturelle faisant l'objet d'un développement spécifique. Cette idée va conduire Vygotski à bouleverser la méthode dominante de la psychologie de son temps, celle du « stimulus-réaction ». Comme il l'écrit

dans *La Signification historique de la crise en psychologie* : « La psychologie a besoin de son *Capital*. » En effet, si la psychologie s'intéresse à des processus et non à des choses figées, si elle se présente véritablement comme une psychologie du développement, sa méthode ne saurait être purement descriptive – tel stimulus provoque telle réaction –, il lui faut prendre une forme explicative et génétique. Vygotski met en évidence un fait symptomatique : la plupart des expériences en psychologie de l'enfant sont bâties sur le modèle de la psychologie animale, elles ne considèrent l'enfant que comme un être naturel, presque jamais comme un être social. Reprenant le célèbre exemple de l'âne de Buridan – un âne placé à égale distance entre deux bottes de foin en viendrait à

« Une psychologie certes matérialiste, mais avant tout historique et sociale. »

mourir de faim, incapable de choisir par laquelle commencer –, Vygotski remet en cause le schéma « stimulus-réaction » : l'homme tranche en utilisant un expédient (le tirage au sort, par exemple), il introduit un stimulus-moyen. Le trait distinctif du psychisme humain est précisément la conversion de la stimulation en auto-stimulation.

## LES FONCTIONS PSYCHIQUES SUPÉRIEURES

On comprend donc que Vygotski s'intéresse tout particulièrement aux fonctions psychiques *supérieures*, à ce qui distingue le psychisme humain de celui de l'animal. Si sa psychologie peut être à bon droit qualifiée de dialectique, c'est notamment parce qu'elle s'intéresse à l'apparition du qualitativement nouveau, à un développement fait de ruptures. Parmi elles, l'utilisation du signe joue un rôle fondamental. L'homme progresse dans la maîtrise de son propre comportement en introduisant des médiations. Le simple nœud fait dans un mouchoir

en guise de moyen mnémotechnique témoigne déjà d'un développement culturel irréductible à la simple réaction biologique. Les fonctions psychiques supérieures (langage, maîtrise de l'attention, maîtrise de la mémoire, etc.) ne sont pas le résultat d'une genèse biologique mais constituent l'intériorisation de rapports sociaux. Ainsi, dans *Pensée et langage*, Vygotski en vient à refuser l'idée, développée notamment par Jean Piaget, selon laquelle

« L'éducation ne doit pas suivre le développement de l'enfant, mais bien plutôt l'anticiper. »

le social se surajouterait après coup à l'égoïsme de l'enfant. Au contraire, la pensée de l'enfant fait de part en part l'objet d'un développement social, ce que Vygotski met notamment en évidence lorsqu'il établit qu'elle est très largement dépendante du langage et du rôle fonctionnel du signe. Autre exemple : le développement de l'attention volontaire chez l'enfant, intériorisation d'un rapport social puisque ce sont d'abord les adultes qui orientent l'attention de l'enfant, joue un rôle central dans le développement de l'abstraction et dans la formation des concepts.

### D'IMPORTANTES CONSÉQUENCES EN MATIÈRE PÉDAGOGIQUE

Vygotski a toujours lié ses travaux portant sur le développement du psychisme humain à ses réflexions sur l'éducation des enfants. Or, l'une des vues les plus novatrices de Vygotski est d'avoir affirmé que le développement culturel de l'enfant n'est pas rectiligne et homogène, mais qu'il procède au contraire par ruptures, par « sauts » d'un stade à un autre. Autrement dit, le développement culturel de l'enfant n'est pas pensable sur le modèle d'un accroissement purement quantitatif (l'accumulation de connaissances par exemple). Vygotski établit ainsi dans *Pensée et langage* qu'il existe une phase du développement de l'enfant dans lequel celui-ci pense déjà les mêmes objets que les adultes avec les mêmes mots qu'eux tout en les pensant encore à l'aide d'opérations intellectuelles différentes. Au stade que Vygotski nomme pensée par complexes, l'enfant ne distingue pas encore clairement la hiérarchie qui existe par exemple entre un oiseau et un corbeau : il comprend ce qu'est un oiseau et ce qu'est un corbeau sans pour autant saisir que le corbeau est une espèce d'oiseau. Le développement culturel de l'enfant a donc un caractère qualitatif car la signification des mots elle-même se développe psychologiquement – en cela, Vygotski s'oppose aux théories associationnistes d'après lesquelles, une fois établie, la signification d'un mot ne pourrait se modifier. Et c'est ce qui va conduire Vygotski à dire que, contrairement à une idée répandue, l'éducation de l'enfant ne doit pas suivre le développement de l'enfant, mais bien plutôt

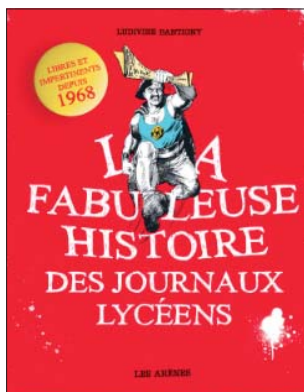
l'anticiper. Le pédagogue ne doit pas s'en tenir à ce que l'enfant est actuellement, il doit viser l'étape suivante, ce que Vygotski nomme la « zone prochaine de développement ». À l'appui de cette thèse, Vygotski se plaisait à dresser une analogie : le jardinier qui jugerait de l'état de son verger aux seuls fruits déjà mûrs se tromperait grandement, de même pour l'éducateur qui en resterait aux seules fonctions psychiques déjà parvenues à maturité. Les thèses de Vygotski sont d'ailleurs particulièrement avant-gardistes en matière de défectologie, un domaine dans lequel il a beaucoup travaillé. En effet, Vygotski soutient qu'il faut dissocier déficience et handicap : justement parce que le culturel n'est pas la simple continuité du naturel, il est possible de dépasser la déficience. C'est bien plutôt dans « l'abandon éducatif » de l'enfant déficient qu'il voit la source de la transformation de la déficience en handicap, alors qu'on sait depuis le braille et le langage des signes qu'il est possible de lire avec les doigts et de parler avec les mains. On retrouve là toute la richesse de la conception historico-culturelle du psychisme humain développée par Vygotski : ce qui fait qu'un être humain devient un être humain n'est pas réductible à un fonds biologique, mais n'est compréhensible qu'en termes sociaux. ■



### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE :

- **Lev S. Vygotski**, *Histoire du développement des fonctions psychiques supérieures*, La Dispute, 2014.
- **Lev S. Vygotski**, *Pensée et langage*, La Dispute, 2013 (4<sup>e</sup> édition).
- **Lev S. Vygotski**, *La Signification historique de la crise en psychologie*, La Dispute, 2010.
- **Lucien Sève**, « Heuristique : l'exemple majeur de l'œuvre vygotkienne », in *Penser avec Marx aujourd'hui*, Tome II, « L'homme » ?, La Dispute, 2008.

## La Fabuleuse histoire des journaux lycéens



Les Arènes, 2014.

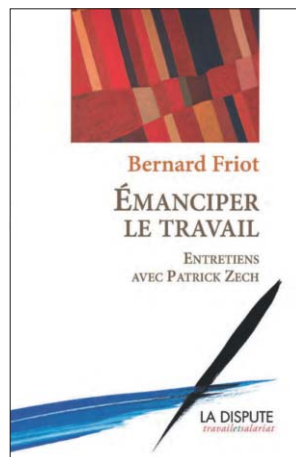
**LUDIVINE BANTIGNY**

PAR IRÈNE THÉROUX

C'est un beau livre que les éditions Les Arènes offre au public avec cette *Fabuleuse histoire des journaux lycéens*. Plus de 300 pages grand format où sont reproduits maints

extraits de journaux lycéens depuis 1968 jusqu'à nos jours. Comme le dit fort bien, dans sa préface, l'ordonnatrice du volume, l'historienne de la jeunesse Ludivine Bantigny : « Plus d'experts patentés ou d'observateurs avisés qui examinent les jeunes à la loupe, comme cela arrive si souvent. Ici, des lycéens s'expriment et nous montrent leur talent et leur capacité de création. Ce sont leurs mots, mots d'amour ou de révolte, mots de rêves et d'engagements, que l'on trouvera au fil des pages. » De fait, ils occupent la presque totalité du volume, éclairés par des mises au point circonscrites toujours denses et précises et plusieurs mises en perspective plus globales qui permettent une meilleure appréhension des textes mais aussi des dessins.

Mais le lecteur de 2015 aura la surprise – le livre, de décembre 2014, n'en fait pas état en couverture – émouvante de trouver une préface de Cabu et, parsemés, des dessins de Charb, tirés de son journal de lycée, *Cause toujours*. De fait, cette présence de *Charlie Hebdo* – on compte également un supplément lycéen lillois de *Charlie*, en date du printemps 1973 – donne le ton de l'ouvrage. Ce ne sont pas tant *les journaux lycéens* qui se donnent à lire, comme le suggère l'éditeur que *des journaux lycéens*. La région parisienne domine le – néanmoins formidable – corpus, ce qui ne recoupe pas la géographie lycéenne, *a fortiori* au fur et à mesure que progresse sa démocratisation. Plus encore, c'est la presse politique et, singulièrement, celle de l'extrême gauche, qui se donne à lire dans plus de la moitié des pages quand elle n'a jamais pesé autant dans les lycées. Est-ce à dire que la pratique du journal lycéen est surtout prise par l'extrême gauche ? Assurément, la pratique du journal local est très répandue parmi les organisations animées par des lecteurs de Lénine. Pour autant, le complet silence sur le mouvement communiste qui fut sans doute le principal producteur de journaux lycéens sur la période – en tout cas, incomparablement supérieur en nombre et en diffusion aux publications de l'extrême gauche – réduit considérablement le spectre. En sens inverse, le lecteur qui croirait trouver un miroir de la jeunesse dans cet ouvrage conclurait hâtivement que l'extrême droite n'a aucune existence lycéenne. Mais ces limites – réelles et problématiques – tiennent sans doute au problème des problèmes en matière de jeunesse : les lacunes archivistiques. Ces papiers de l'éphémère sont rarement conservés et c'est l'heureux hasard qui offre telle ou telle ressource – ici, les archives privées de Robi Morder pour la décennie 1970 ou les ressources du Centre de liaison de l'enseignement et des média d'information (CLEMI) pour la période plus récente et le travail considérable de Pascal Famery. En ressort un portrait vif et émouvant de dizaines, de centaines de lycéennes et de lycéens, à la première personne. Ce n'est pas toute la jeunesse, mais c'est déjà beaucoup. ■



## Émanciper le travail

La Dispute, 2014.

**BERNARD FRIOT**

PAR YVETTE LUCAS

« Nous donner le projet d'émanciper le travail est la seule ambition à la hauteur de la classe ouvrière, elle qui a imposé la Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, la qualification dans les conventions

collectives, ces institutions que les réformateurs ont entrepris de détricoter depuis trente ans. » Tel est l'objectif pour Bernard Friot. Il s'agit pour cela de sortir du statut de victimes, de nous poser, au sein même du système existant, en candidats à la succession de la bourgeoisie dans la maîtrise de l'économie. Pour sortir de l'impasse, le point nodal est celui de la valeur, dite ici valeur économique, car échappant au couple conflictuel valeur d'usage/valeur d'échange de l'entreprise capitaliste. Tant la définition que la pratique de la valeur sont historiques, ni invariantes ni naturelles, rappelle l'auteur. « Considérée d'un point de vue historique, la valeur apparaît... comme une institution éminemment conflictuelle qu'il faut toujours qualifier. Que ce soit souterrainement ou dans la visibilité d'affrontements sociaux majeurs, la valeur économique bouge en permanence. Et la valeur d'échange capitaliste doit sans cesse affronter la contradiction d'une autre pratique de la valeur que je qualifie de salariale car c'est dans la lutte de classes pour le salaire qu'elle se construit. » Historiquement, la bourgeoisie a construit et imposé ses propres institutions qui forment système : le marché du travail, la propriété lucrative, la mesure de la valeur par le temps de travail et le crédit. Ce sont ces quatre institutions que la « classe salariale », c'est-à-dire, au-delà d'une classe ouvrière réduite aux seuls producteurs de plus-value, l'ensemble des salariés, érigé en classe révolutionnaire, doit subvertir pour les remplacer par les institutions du salariat, fruits d'une conception nouvelle du rapport du travail à la valeur. Ces institutions reposent sur quatre notions : le salaire à vie pour tous, la propriété d'usage des outils de travail, la mesure de la valeur par la qualification des travailleurs, le financement de l'investissement sans crédit. Bernard Friot en expose en détail le contenu au cours d'une série d'entretiens avec Patrick Zech, animateur à Liège de l'organisme d'éducation populaire Réseau Salarial. L'argumentation serrée de l'ouvrage, l'originalité de la méthode, les contenus nouveaux proposés, méritent à nos yeux un examen attentif et une mise en débat constructive. ■

## « Rebelles à l'ordre colonial »

*Cahiers d'Histoire – Revue d'histoire critique*

N° 126, Janvier mars 2015.

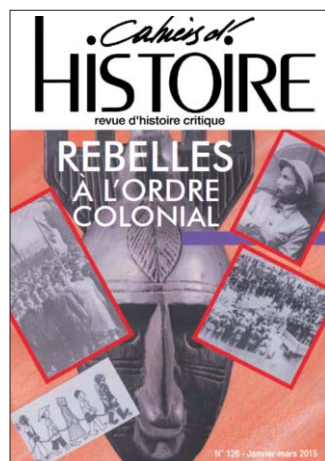
PAR SÉVERINE CHARRET

Dans la lignée du numéro précédent, la revue évoque ce trimestre celles et ceux qui se sont opposés à l'ordre colonial.

Les deux premiers articles s'intéressent à l'attitude de

groupes traditionnels (les lettrés confucéens au Vietnam, les rebelles musulmans dans le Sud-Est asiatique étudiés respectivement par Trinh Van Thao et Rémy Madinier) face au choc de la colonisation. D'abord défense d'un ordre social, politique, religieux, leur résistance se transforme au fur et à mesure que les Occidentaux s'implantent. La violente répression contre les premières révoltes, le ralliement de certains lettrés au nouvel ordre colonial et les mutations de la société favorisent l'émergence d'une génération de réformistes, dont certains ont eu accès à un enseignement moderne, qui revendiquent des libertés publiques, le développement économique et l'émancipation de leur pays, alors que les milieux intellectuels sont de plus en plus imprégnés par les idéologies nationaliste et marxiste, au Vietnam notamment.

Les deux articles suivants abordent la rébellion à travers des parcours individuels. Celui du Sénégalais Lamine Senghor, retracé par David Murphy, illustre les « relations complexes entre solidarité de classe et solidarité raciale ». Proche du PCF, Lamine Senghor, qui a créé le Comité de défense de la race nègre, finit par s'en éloigner, considérant que la dimension « raciale » n'est pas assez présente. Ses discours portent cependant la marque d'une radicalité qui fait de l'impérialisme un avatar de la domination capitaliste et prône une révolution mondiale pour libérer les ouvriers et les colonisés. Didier Monciaud s'intéresse ensuite à Injî Aflâtûn. Née en Égypte dans un milieu aristocratique et francophone, elle s'engage dans le communisme par refus de la domination coloniale et du conservatisme social. Alors que certains jugent la lutte contre la domination britannique prioritaire, alors que des femmes engagées dans le combat pour l'émancipation nationale sont en butte aux préjugés, à l'hostilité même, Injî Aflâtûn mêle combat anticolonial, revendications sociales et lutte en faveur de l'égalité des femmes. Les deux dernières contributions interrogent la radicalité de la jeunesse étudiante (articles de Pierre-Jean Le Foll-Luciani et Françoise Blum). À l'université d'Alger, les communistes, et parmi eux, un nombre croissant d'étudiants colonisés, s'engagent pour l'indépendance et entrent en guerre aux côtés des nationalistes du FLN. Leur expérience de lutte dans une organisation où se mélangent Français et colonisés les porte également à proposer une vision différente de la nation algérienne, qui ne serait pas exclusivement arabe et musulmane. En France, les étudiants africains organisés au sein de la



Fédération des étudiants d'Afrique noire de France (FEANF) mènent le combat pour leurs conditions de vie au nom de la dignité et de l'égalité et pour une Afrique indépendante, unie et socialiste. Leurs luttes se nourrissent notamment de la lecture d'ouvrages progressistes mais font une place à la défense de la culture « nègre » dont ils assurent la promotion. Ces rebelles à l'ordre colonial le sont d'abord

décolonisation est une rébellion contre la domination et l'exploitation. Avec parfois des malentendus et des prises de distance. Ainsi quand est posée la question de la place respective de la lutte nationale pour l'indépendance et de la lutte des classes, les priorités ne sont pas toujours les mêmes pour les colonisés et les Européens, membres du PCF et de l'Internationale communiste (IC) notamment.

À noter également dans ce numéro un article de Constance Margain sur les lectures qui peuvent être faites de l'autobiographie romancée de Jan Valtin, pseudonyme du marin communiste Richard Krebs, à travers sa confrontation avec les sources mais aussi selon les points de vue et les époques et un hommage à l'historien et militant Jean-Luc Einaudi par Henri Pouillot. ■

## « Archives des jeunesses, jeunesses des archives »

*La Gazette des archives*, n° 235, 2014.



PAR IRÈNE THEROUX

La dernière livraison de la très officielle revue de l'Association des archivistes français devrait pouvoir intéresser un large lectorat. En effet, son riche dossier est consacré aux jeunes, à leur histoire et aux matériaux de cette histoire : leurs archives et celles qui leur ont été consacrées. Les jeunes, au fur et à mesure que cette catégorie a émergé objectivement et subjectivement, ont en effet été l'objet d'attentions particulières de la part de l'État et de structures publiques dédiées – du ministère de la Jeunesse aux universités ou lycées en passant par les services propres de nombreuses municipalités... –, des gisements de sources, encore peu explorés, attendent chercheurs et curieux. Mais l'originalité de ce numéro tient surtout à la place donnée aux archives produites par les jeunes eux-mêmes, lors de leurs mobilisations – dans le cadre scolaire essentiellement – ou dans le cadre, plus pérenne, des organisations et mouvements qu'ils ont pu animer à travers l'histoire. Un point informé est ainsi fait sur l'Action catholique en milieu rural (à travers la JAC puis le Mouvement rural de jeunesse chrétienne), les scouts (dans leur versant non confessionnel, avec les Éclaireurs et les Éclaireuses) mais aussi les jeunes communistes. Dans ce dernier cas, ce n'est rien moins que 100 mètres linéaires d'archives qui viennent d'être déposés aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis, plus d'un millier de boîtes d'archives, de la Libération jusqu'au milieu des années 2000 ! Un dépôt sans pareil qui sera désormais une porte d'entrée obligée pour toute histoire des jeunes. Enfin, le numéro rappelle la place pionnière et les ressources majeures du Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP), installé à Créteil, aux Archives départementales du Val-de-Marne. Au total, un numéro qui fait le point pour tous ceux qui pensent que jeunesses d'hier et d'aujourd'hui ne sont pas quantité négligeable. ■

Le projet communiste de demain ne saurait se passer des élaborations théoriques que Marx et d'autres avec lui nous ont transmises. Sans dogme mais de manière constructive, *La Revue du projet* propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

# Classe en soi, classe pour soi

Une classe qui n'a pas conscience de ses intérêts est-elle déjà une classe ? Marx analyse dans ce passage l'émergence de la conscience de classe parmi les ouvriers. Si les facteurs matériels objectifs confèrent déjà, d'après Marx, une « situation commune » à la masse des travailleurs, seule la lutte permet à cette classe de se constituer pour elle-même.

La grande industrie agglomère dans un endroit une foule de gens inconnus les uns aux autres. La concurrence les divise d'intérêts. Mais le maintien du salaire, cet intérêt commun qu'ils ont contre leur maître, les réunit dans une même pensée de résistance – *coalition*. Ainsi la coalition a toujours un double but, celui de faire cesser entre eux la concurrence, pour pouvoir faire une concurrence générale au capitaliste. Si le premier but de résistance n'a été que le maintien des salaires, à mesure que les capitalistes à leur tour se réunissent dans une pensée de répression, les coalitions, d'abord isolées, se forment en groupes, et en face du capital toujours réuni, le maintien de l'association devient plus nécessaire pour eux que celui du salaire. Cela est tellement vrai, que les économistes anglais sont tout étonnés de voir les ouvriers sacrifier une bonne partie du salaire en faveur des associations qui, aux yeux de ces économistes, ne sont établies qu'en faveur du salaire. Dans cette lutte – véritable guerre civile – se réunissent et se développent tous les éléments nécessaires à une bataille à venir. Une fois arrivée à ce point-là, l'association prend un caractère politique. Les conditions économiques avaient d'abord transformé la masse du pays en travailleurs. La domination du capital a créé à cette masse une situation commune, des intérêts communs. Ainsi cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore pour elle-même. Dans la lutte, dont nous n'avons signalé que quelques phases, cette masse se réunit, elle se constitue en classe pour elle-même. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe. Mais la lutte de classe à classe est une lutte politique.

Karl Marx, *Misère de la philosophie*,  
Éditions sociales, Paris, 1972, p. 177 sq.

PAR FLORIAN GULLI ET JEAN QUÉTIÉ

## LA CONSCIENCE DE CLASSE

Une classe sociale, par exemple le prolétariat, existe d'abord « en soi », dans la réalité objective des rapports économiques, avant d'exister « pour soi », dans la conscience des individus. Un salarié peut très bien vivre sans se penser comme salarié, sans apercevoir qu'il a des intérêts communs avec les autres salariés. S'il en est de même pour beaucoup, alors la classe n'existe pas pour soi. Néanmoins, et quoiqu'en pensent les individus, elle existe en soi, comme position dans les rapports de production<sup>1</sup>. La distinction entre « classe en soi » et « classe pour soi » est importante ; elle permet de faire la critique d'un discours faussement descriptif prétendant qu'il n'existe plus aujourd'hui de classes sociales. L'erreur est de conclure de l'absence de conscience de classe à l'inexistence objective des classes. Les classes existent, que les individus en aient conscience ou non. Comment s'opère la prise de conscience de classe ? Comment se fait le passage de la classe en soi à la classe pour soi ? La prise de conscience de classe a des conditions objectives. Cela veut dire qu'elle ne relève pas simplement des efforts de l'individu pour comprendre la situation qu'il vit.

La première condition de la prise de conscience de classe, la plus générale, est posée par le capitalisme lui-même. Il s'agit de la « grande industrie », le type de production capitaliste qui succède à la « manufacture ». La « grande industrie » accroît la production de façon colossale en mobilisant toujours plus de travailleurs et en intro-

duisant les machines au cœur du travail. Jusqu'alors, les salariés étaient disséminés dans de multiples manufactures, sortes d'ateliers élargis où le travail, malgré sa division, était encore très proche des métiers traditionnels. À ce stade du développement capitaliste, les salariés n'avaient pas encore vraiment de situation commune : ils n'avaient ni le même lieu de travail, ni le même patron, ni le même type de travail. La grande industrie, née de l'exigence capitaliste d'accroissement de la production, va produire cette situation commune, condition la plus générale de la prise de conscience de soi. La production, devenue industrielle, réunira « une foule de gens » en un même lieu, tous employés par le même capitaliste. Cette expérience partagée, ce quotidien de plus en plus semblable, est le premier ressort de la conscience de classe.

### COALITION ÉCONOMIQUE ET LUTTE POLITIQUE

Le second ressort est ce que Marx nomme la coalition économique. En effet, l'obstacle majeur que rencontrent les travailleurs est la division : la concurrence n'affecte pas que les capitalistes, elle touche aussi les salariés. Le chômage contribue à les opposer en pesant à la baisse sur les salaires. Plus le chômage est élevé, plus le capitaliste est en mesure d'imposer ses conditions dans le contrat de travail, plus les travailleurs, pressés de vendre leur force de travail pour subvenir à leurs besoins, sont contraints d'accepter ce qu'on leur propose. Bien sûr, ils peuvent chercher individuellement à améliorer leur sort. Mais de la sorte, ils demeurent suspendus au bon vouloir du capitaliste, sans rien pouvoir lui imposer.

La constitution du prolétariat en classe passe nécessairement par l'union des travailleurs. Comme le dit Marx, il s'agit pour ainsi dire de déplacer la concurrence, de changer le lieu de l'affrontement. La ligne de frac-

## MISÈRE DE LA PHILOSOPHIE : L'ANTI-PROUDHON

Marx rédige *Misère de la philosophie* en 1847, en réponse à l'ouvrage de Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) intitulé *Philosophie de la misère*. Dans ce texte rédigé directement en français, Marx entend réfuter les vues de ce théoricien socialiste dont l'audience est importante dans les milieux révolutionnaires français de l'époque. La critique virulente qu'il adresse à Proudhon porte notamment sur le refus de donner une perspective politique à la lutte des classes.

ture ne doit plus passer entre les différents travailleurs, que le rapport de sujétion au capital oppose entre eux en tant qu'individus, elle doit rassembler les travailleurs en tant que classe contre le capital. Dès que l'enjeu devient l'obtention d'une hausse de salaire non pas individuelle mais collective, c'est le signe que les travailleurs prennent une part active à la lutte des classes.

La coalition économique dont parle Marx consiste donc, en première instance, en une union des travailleurs visant à l'amélioration de leurs conditions matérielles au sein même du rapport salarial. Elle vise donc à imposer une hausse du prix de la force de travail<sup>1</sup>. La forme canonique prise par ces coalitions est évidemment celle de la lutte syndicale. Néanmoins, elle ne constitue pas le fin mot de la lutte des classes, car elle s'en tient encore à une dimension essentiellement économique. Or, pour qu'une classe devienne véritablement une classe « pour elle-même », il est nécessaire, nous dit Marx, que la lutte revête un caractère politique. L'augmentation des salaires ne saurait être qu'un objectif immédiat, elle ne peut pas être la revendication terminale du mouvement ouvrier dans la mesure où elle s'inscrit encore au sein du rapport capitaliste. La politisation de la lutte des classes passe par la prise de conscience du caractère inconciliable des intérêts des travailleurs et de

ceux des capitalistes – un caractère que la lutte pour l'augmentation des salaires ne mettait pas nécessairement en évidence. En se politisant, la lutte débouche finalement sur l'exigence de dépassement du capitalisme.

Le capital lui-même joue un rôle non négligeable dans cette politisation de la lutte des classes : la répression qu'il exerce à l'encontre des syndicats en est sans doute l'exemple le plus emblématique. Ce n'est que lorsque les travailleurs sont prêts à sacrifier une part de leurs salaires – notamment par la grève – au profit d'une perspective révolutionnaire visant à l'abolition de toute classe que s'achève le long processus de maturation qu'est la prise de conscience de classe. ■

#### Notes de *La Revue du projet*

(1) - C'est la propriété ou l'absence de propriété des moyens de production qui définit la classe sociale, selon Marx. Sur ce point nous renvoyons au texte paru dans le numéro 39 de *La Revue du Projet*.

(2) - Sur cette notion, nous renvoyons au texte paru dans le numéro 45 de *La Revue du projet*.

# CHAQUE MOIS UN THÈME QUI VOUS CONCERNE POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UN PROJET D'ÉMANCIPATION HUMAINE



En ligne sur : <http://projet.pcf.fr>

## CITOYENNES, CITOYENS... PARTICIPEZ !

**« BEAUCOUP METTENT DE L'ÉNERGIE À RÉSISTER, IL EN FAUT TOUT AUTANT QUI SE MÊLENT DU DÉBAT POLITIQUE ! »**

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a invité ainsi l'ensemble des forces sociales, syndicales, associatives, à investir le débat d'idées et à participer à la construction d'une véritable alternative politique à gauche.

Nous voulons nous appuyer sur l'expérience professionnelle, citoyenne et sociale de chacune et chacun, en mettant à contribution toutes les intelligences et les compétences. *La Revue du projet* est un outil au service de cette ambition.

Vous souhaitez apporter votre contribution ? Vous avez des idées, des suggestions, des critiques ? Vous voulez participer à un groupe de travail en partageant votre savoir et vos capacités avec d'autres ?

**LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES, NOUS PRENDRONS CONTACT AVEC VOUS. OU ÉCRIVEZ-NOUS PAR COURRIEL À : [revue@pcf.fr](mailto:revue@pcf.fr)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Portable : ..... Adresse électronique : .....

Profession : .....

Centre d'intérêt et/ou compétences : .....





**Pierre Laurent**  
Secrétaire national du PCF  
Responsable national  
du projet



**Isabelle De Almeida**  
Responsable nationale  
adjointe du projet



**Marc Brynhole**



**Olivier Dartigolles**



**Jean-Luc Gibelin**



**Isabelle Lorand**



**Alain Obadia**



**Véronique Sandoval**



**AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT**

**Xavier Compain**  
xcompain@pcf.fr



**ÉDUCATION**

**Marine Roussillon**  
marine.roussillon@wanadoo.fr



**RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE  
ET INSTITUTIONS**

**Pierre Dharréville**  
pdharreville@bdr13.pcf.fr



**CULTURE**

**Alain Hayot**  
ahayot@wanadoo.fr



**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR -  
RECHERCHE**

**Anne Mesliand**  
amesliand@orange.fr



**SANTÉ, PROTECTION SOCIALE**

**Jean-Luc Gibelin**  
jean-luc.gibelin@orange.fr



**DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME**

**Laurence Cohen**  
cohenperdrix@gmail.com



**JEUNESSE**

**Isabelle De Almeida**  
idealmeida@pcf.fr



**SPORT**

**Nicolas Bonnet**  
nbonnet@pcf.fr



**ÉCOLOGIE**

**Hervé Bramy**  
hbramycg93@wanadoo.fr



**LUTTE CONTRE LE RACISME**

**Fabienne Haloui**  
fabienne.haloui@wanadoo.fr



**TRAVAIL, EMPLOI**

**Véronique Sandoval**  
sandoval\_ve@yahoo.fr



**ÉCONOMIE ET FINANCES**

**Yves Dimicoli**  
ydimicoli@pcf.fr



**PRODUCTION, INDUSTRIE  
ET SERVICES**

**Alain Obadia**  
alain.obadia@orange.fr



**VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE**

**Isabelle Lorand**  
ilorand@pcf.fr



**ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**Sylvie Mayer**  
mayersy@wanadoo.fr



**PROJET EUROPÉEN**

**Patrick Le Hyaric**  
plehyaric@humanite.fr



**ÉCONOMIE  
POLITIQUE**  
**Frédéric Rauch**  
frauch@pcf.fr



**Progressistes**  
Science, Travail & Environnement  
**Amar Bellal**  
bellal.amar@gmail.com



**LA REVUE DU  
PROJET**  
**Guillaume  
Roubaud-Quashie**  
gquashie@pcf.fr



**espaces  
Marx**  
explorer, confronter, émouvoir  
**Patrice Cohen-Seat**  
pcohen-seat@pcf.fr



**lem**  
**Michel Laurent**

Lieu d'études sur le mouvement  
des idées et des connaissances  
mlaurent@pcf.fr



**Guillaume  
Roubaud-Quashie**  
Rédacteur en chef



**Caroline Bardot**  
Rédactrice en chef  
adjointe



**Héléne Bidard**  
Rédactrice en chef  
adjointe



**Davy Castel**  
Rédacteur en chef  
adjoint



**Clément Garcia**  
Vice-rédacteur en chef



**Igor Martinache**  
Rédacteur en chef  
adjoint



**Léo Purguette**  
Vice-rédacteur en chef  
Travail de secteurs



**Jean Quétier**  
Vice-rédacteur en chef  
Lectrices & lecteurs



**Gérard Streiff**  
Vice-rédacteur en chef  
Combat d'idées  
Sondages



**Noëlle Mansoux**  
Secrétaire  
de rédaction



**Séphanie  
Loncle**  
Collaboratrice



**Mickaël Bouali**  
Collaborateur



**Marine  
Roussillon**  
Critiques



**Maxime  
Cochard**  
Critiques



**Nadhia Kacel**  
Féminisme



**Stève Bessac**  
Histoire



**Camille Ducret**  
Lire



**Florian Gulli**  
Mouvement réel  
Dans le texte



**Corinne Luxembourg**  
Production  
de territoires



**Séverine Charret**  
Production  
de territoires



**Étienne Chosson**  
Regard



**Victor Blanc**  
Poésies



**Alain Vermeersch**  
Revue des média



**Pierre Crépel**  
Sciences



**Michaël Orand**  
Statistiques



**Quentin Corzani**  
Travail de secteurs



**Alexandre Fleuret**  
Vidéo



**Vincent Bordas**  
Relecture



**Sébastien Thomassey**  
Mise en page



**Frédo Coyère**  
Mise en page  
et graphisme





Parti communiste français